



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable (VUDD)

**Axe de recherche :
Stratégies de renouvellement urbain**

Mémoire de Master Recherche

**Requalification participative de la place
de l'Émir Abdelkader
(Méthode de Suivi et Evaluation Participatifs)**

Présenté par :

ZEMOUR Soraya

Encadreurs :

Dr.Ing. CHABOU-OTHMANI Meriam

Mme SAID-AISSA Kahina

Devant le Jury :

Présidente de jury :

Mme MESSAOUDENE Maha, Docteur

Membres du jury:

Mme MEZOUARI Fadila, Docteur

Mme FOUKROUN Madina

Année universitaire 2015/2016

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

A mes très chers parents, pour leur amour, sacrifice, patience, soutien moral et matériel depuis mon enfance jusqu'à ce jour. Que ce modeste travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos innombrables sacrifices, bien que je ne vous en acquitterai jamais assez. Que dieu vous procure bonne santé et longue vie.

A mes chers grands parents qui m'ont accompagné par leurs prières. Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler, puisse Dieu, le très haut, leur prêter longue vie et beaucoup de santé.

A mes chères sœurs : Célia et Yasmine, en témoignage de l'attachement et de l'affection que je vous porte, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès et que Dieu, le tout puissant, vous protège et vous garde.

A toute ma famille et mes amis.

A tous mes enseignants qui m'ont éclairé sur ce chemin du savoir.

A tous ceux qui ont attendu l'achèvement de ce mémoire et qui ont prié 'Dieu' pour plus de réussite.

A mon pays.

Remercîments

Avant tout je remercie dieu de m'avoir donné le courage et la volonté de mener à bien ce travail

Je souhaite aussi remercier toutes les personnes qui étaient à l'origine de son aboutissement ...

*A ceux qui m'ont encadré, le **Dr.Ing OUTHMANI-CHABOU.M** et Mme **SAID AISSA.K** pour leur suivi avec grand intérêt et leurs orientations avisées et pertinentes.*

A tous ceux qui m'ont dispensé mon enseignement et conseillé tout au long de son élaboration.

Aux membres du jury pour l'honneur qu'ils m'ont fait d'avoir accepté de faire partie de mon jury et d'avoir bien voulu examiner ce modeste travail.

A mes parents qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour m'aider et me soutenir tout au long de mes études et qui ont été pour moi un exemple de simplicité et d'incitation au travail.

A ceux qui m'ont aidé de près ou de loin, dans mon travail et qui par leurs expériences, m'ont été d'un grand apport

Et enfin à tous ceux qui sont nombreux pour l'aide pratique qu'ils m'ont apporté

Veillez trouver ici, l'expression de ma reconnaissance et l'assurance de ma profonde gratitude.

Résumé

A travers l'histoire, les places publiques ont toujours été le support des pratiques sociales et lieux d'échanges. Elles structurent le tissu urbain, permettant de s'y repérer et d'en comprendre l'organisation et le fonctionnement. Elles sont avant tout des lieux de vie, d'usages quotidiens qui doivent répondre aux besoins de la population. Ce sont aussi, par excellence, des espaces partagés, que chaque individu peut s'approprier.

La ville d'Alger est ponctuée par une série de places publiques qui forgent son image et son identité. Cependant, certaines souffrent de dégradation apparente et ne répondent plus aux besoins des citoyens. En effet, le commerce informel qui encombre les places publiques et la circulation mécanique et piétonne dense crée une saturation inquiétante et engendre différents conflits que les places publiques n'étaient pas sensées supporter à l'origine. De ce fait, elles deviennent des espaces répulsifs, très peu fréquentés et qui n'attirent plus.

Dans ce travail de recherche, nous avons choisi la place de l'Emir Abdelkader comme cas d'étude afin d'évaluer sa fréquentation. Cette place requiert des potentialités diverses mais souffre aussi de plusieurs problèmes qui réduisent considérablement sa fréquentation et son attractivité. Par conséquent, la place a besoin d'une intervention afin qu'elle retrouve son statut et qu'elle participe au dynamisme de la ville d'Alger.

L'objectif de notre recherche est de revaloriser et d'améliorer la fréquentation de la place de l'Émir Abdelkader à travers une intervention de requalification en se basant sur une approche participative. Cette dernière incite les usagers de la place à exprimer leurs opinions et leurs besoins pour qu'ils soient pris en charge par les pouvoirs publics. Ainsi, nous avons essayé d'appliquer la méthode de Suivi et Evaluation Participatifs (SEP) afin d'évaluer la fréquentation à travers les résultats obtenus suite à l'interprétation des données collectées par le reportage photos et l'enquête effectuée sur site. Enfin, nous avons dégagé des recommandations permettant de rendre la place de l'Emir Abdelkader plus attractive et plus confortable pour ses usagers.

MOTS CLES

Espace public, place publique, démarche participative, Méthode SEP, évaluation, fréquentation, requalification.

Abstract

Through history, public places have been the perfect place for social practices and social exchanges. They structure the urban fabric in a way that helps people find their bearings and understand its organization and its function. Before anything else, they are places for life, of daily use, that should respond to the needs of the population. Most importantly, they are shared spaces that anybody could enhance and appropriate.

Algiers is marked with an important number of public places that make its own image and its own identity. However, some of them suffer from an important state of degradation and do not respond to need of people anymore. In fact, informal trade obstruct these public places, dense mechanical and pedestrian circulation are creating conflicts that public places are not supposed to face, which made them repellent, deserted and less attractive.

Through this research work, we chose the place of "Emir Abdelkader" in order to evaluate its attendance, this place requires a lot of potentialities but in the other way, suffers from many problems that reduce highly its attendance and attractiveness. Therefore, the place needs an intervention in order to regain its status, and contribute to the dynamism of Algiers city.

The goal of our research is to upgrade and improve the attendance of Emir Abdelkader place, through a requalification operation based on a participatory approach. This approach motivates the users of the place to express their opinions and their needs so that they can be taken into consideration by public authorities. Thus, we tried to apply the method of participatory supervision and evaluation in order to evaluate the attendance throughout the results obtained by the interpretation of collected data, using photo report and surveys. Finally, we extracted recommendations that help making the Emir Abdelkader place more attractive and more comfortable for its users.

KEY WORDS

Public space, public place, participatory approach, method SEP, evaluation, attendance, requalification.

ملخص

تعتبر الساحات العامة عبارة عن مكان للممارسات و التبادلات الاجتماعية كما انها تهيكّل النسيج الحضري و تساعد على فهم نظام تسييره، هي اولا و قبل كل شيء عبارة عن مكان للمعيشة متوفر على احتياجات الحياة اليومية للسكان و بالرغم من انها فضاء مشترك تمنح للفرد حق امتلاكها.

تتخلل مدينة الجزائر العاصمة مجموعة من الساحات العمومية التي تعبر عن صورتها و هويتها، لكن البعض منها يعاني من تدهور ملحوظ حيث انها لم تعد تلبي احتياجات المواطنين و ذلك راجع للتجار الغير قانونيين الذين يضيّقون المكان و يعرفلون حركة المارة و بالإضافة على ذلك اصبح ازدحام حركة السيارات و كثافة المارة يخلق العديد من الصراعات التي لم تكن على الساحات العامة ان تتحملها من الاصل مما يجعلها مكان طارد للسكان.

في هذا البحث اخترنا ساحة الامير عبد القادر كحالة للدراسة و ذلك لتقييم ارتياد الناس عليها، و بالرغم من انها تتوفر على العديد من الامكانيات لكنها تعاني من مجموعة من المشاكل التي تقلل إلى حد كبير تداول المواطنين عليها ولذلك، فإن الساحة بحاجة إلى تدخل يستعيد لها مكانتها، لتشارك في حيوية مدينة الجزائر العاصمة.

يتمثل الهدف من هذا البحث في تطوير وتحسين تداول المواطنين على ساحة الأمير عبد القادر من خلال اعادة تأهيل الساحة و ذلك على أساس مقارنة تشاركية، حيث تشجع مستخدمي الموقع على التعبير عن آرائهم واحتياجاتهم حتى يتم اعتبارها من قبل السلطات العامة. لذلك، حاولنا تطبيق طريقة التتبع والتقييم التشاركي لتقدير تردد الناس من خلال النتائج التي تم الحصول عليها من تفسير البيانات التي تم جمعها في تقرير الصور والتحقيق الذي أجريت على الموقع. وأخيرا، فإننا اعدنا مجموعة من التوصيات لتصبح ساحة الأمير عبد القادر أكثر جاذبية ومريحة لمستخدميها.

كلمات مفتاحية

الفضاء العام، الساحة العامة، مقارنة تشاركية، طريقة التتبع والتقييم التشاركي، التقييم، التردد، إعادة التأهيل.

Table des matières

Dédicace	I
Remerciements	II
Résumé	III
Abstract	IV
ملخص	V

Chapitre introductif

I.1. Introduction	1
I.2. Problématique	2
I.3. Objectifs	4
I.5. Démarche méthodologique	6

CHAPITRE 1 : PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROJETS DE VILLES

Introduction	10
II.1. La participation citoyenne	11
II.1.1. Définition du concept de participation	11
II.1.2. Les niveaux de participation	12
II.1.3. L'approche participative	15
II.1.3.1. La mise en œuvre d'une approche participative	15
II.1.3.2. Directives générales pour l'élaboration d'une méthode participative	16
II.1.3.3. Les étapes de la mise en œuvre d'une approche participative	16
II.1.4. Méthode de Suivi et évaluation participatifs (SEP)	17
II.1.4.1. Définition du concept « suivi et évaluation participatifs »	17
II.1.4.2. Objectifs de la méthode SEP	18
II.1.4.3. Les étapes de la méthode SEP	19
Conclusion	26

CHAPITRE 2 : LES ESPACES PUBLICS : UNE COMPOSTANTE DE LA VILLE

Introduction	27
III.1. L'espace public	28

III.1.1. Définition des espaces publics.....	28
III.1.2. Contexte d'émergence des espaces publics	29
III.1.3. Caractéristiques des espaces publics	30
III.1.4. Types de l'espace public	31
III.1.4.1. Les voies	31
III.1.4.2. La place publique.....	32
III.1.4.3. L'espace vert.....	33
III.1.5. Rôles et enjeux des espaces publics	34
III.2. La place publique	35
III.2.1. Polysémie de la place	35
III.2.2. Evolution de la place publique à travers le temps	36
III.2.3. Lecture de la place publique	40
III.2.4. Typologie des places publiques	42
III.2.4.1. Selon la forme (la géométrie)	42
III.2.4.2. Selon la fonction	44
III.2.4.3. Selon l'échelle ou l'aire d'influence.....	45
III.2.4.4. Selon les parois	46
Conclusion.....	47

CHAPITRE 3 : REQUALIFICATION DE LA PLACE PUBLIQUE POUR UNE MEILLEURE FREQUENTATION

Introduction	48
IV.1. La fréquentation des places publiques	49
IV.1.1. La notion de fréquentation	49
IV.1.2. Les critères de fréquentation des places publiques	49
IV.2. Définition du concept de requalification des places publiques.....	54
IV.3. Exemples concrets de requalification participative des places publiques à travers le monde	56
IV.3.1. Requalification participative de la place du Ballon à Charleroi (Jumet)	56
IV.3.2. Requalification de la place du Martroi à Orléans, France.....	60
Conclusion.....	67

CHAPITRE 4 : ESSAI D'APPLICATION DE LA METHODE SEP (SUIVI ET EVALUATION PARTICIPATIFS) SUR LA PLACE DE L'ÉMIR ABDELKADER

Introduction	67
V.1. Le quartier Larbi Ben M'hidi	68
V.1.1. Situation.....	68
V.1.2. Accessibilité au quartier	68
V.1.3. Historique du quartier.....	69
V.1.4. Lecture séquentielle :	71
V.2. La place de l'Emir Abdelkader.....	74
V.2.1. Situation de la place.....	74
V.2.2. Historique de La place de l'Emir Abdelkader	74
V.2.3. Configuration géométrique et dimensions de la place.....	77
V.2.4. Diagnostic et état des lieux de la place Emir Abdelkader	77
V.2.4.1. Fonctions et usages de la place	77
V.2.4.2. Fréquentation et attractivité de la place	78
V.2.4.3. Aménagement de la place	78
V.2.4.4. Confort	80
V.2.5. Projet de requalification de la place de l'Emir Abdelkader prévu par le PDAU 81	
V.2.6. Vérification des critères de fréquentation de la place de l'Emir Abdel Kader après la requalification prévue par le PDAU	82
V.3. Essai d'application de la méthode SEP	83
V.3.1. Reportage photos	83
V.3.2. Interprétation des entretiens.....	88
V.3.2.1. Rôle et identité de la place dans le quartier Larbi Ben M'hidi	88
V.3.2.2. Fréquentation de la place de L'Emir Abdelkader	88
V.3.2.3. Image de la place	90
V.3.2.4. Projection du PDAU	91
V.3.2.5. Participation citoyenne	92
V.3.3. Recommandations	94
V.3.4. La Post-évaluation	96
Conclusion.....	97
Conclusion générale	98
Bibliographie.....	101
Annexes.....	103

Liste des figures

Figure 1 : Schéma de structuration du travail de recherche.	6
Figure 2 : Les huit échelons sur l'échelle de participation.	12
Figure 3 : Processus d'une politique participative.	15
Figure 4 : Objectifs de la méthode SEP.	18
Figure 5 : Cycle du suivi et évaluation participatifs.	19
Figure 6: Les étapes de la méthode SEP.	25
Figure 7 : Rue Didouche Mourad à Alger centre.	31
Figure 8: La Place Stanislas à Nancy en France.	32
Figure 9 : Le Jardin Public du Clos du Roy, à Chenôve en bourgogne, France.	33
Figure 10 : Restitution de l'agora hellénistique d'Assos.	36
Figure 11 : Les ruines du forum romain.	37
Figure 12 : La place Saint-Pierre à Rome.	38
Figure 13 : Place de Joachim de Bellay, Paris.	42
Figure 14 : Place résiduelle.	42
Figure 15 : Place Charleroi (vue aérienne).	43
Figure 16 : Place géométrique.	43
Figure 17 : Anvers (place verte).	43
Figure 18 : Place équilibrée.	43
Figure 19 : Place royale de Reims avec la statue de Louis.	44
Figure 20 : Place des célestins à Lyon.	44
Figure 21 : Place de l'ange à Namur.	44
Figure 22 : Place des terreaux à Lyon.	45
Figure 23 : Place du marché à Thionville.	45
Figure 24 : Place Saint Marc à Venise.	46
Figure 25 : Place Del Popolo à Rome.	46
Figure 26 : Situation de la place du Ballon.	56
Figure 27 : Schéma des principales étapes de la démarche du projet de requalification participative de la place du Ballon.	57
Figure 28 : Plan schématique de la place avant la requalification.	57
Figure 29 : Réunion avec les riverains.	58
Figure 30 : Plans proposés à la consultation populaire.	58
Figure 31 : Plan d'aménagement de la place du Ballon à Charleroi.	59
Figure 32 : Situation de la place du Martroi.	60
Figure 33 : La statue de Jeanne d'Arc.	60
Figure 34 : La ligne du tramway traversant la place du Martroi.	61
Figure 35 : Réaménagement de la place du Martroi après l'incendie.	61
Figure 36 et 37 : Etat actuel de la place du Martroi.	61
Figure 38 : La place du Martroi, un espace fréquenté et animé redynamisant l'ensemble du centre-ville.	62
Figure 39 : Aménagement de la terrasse au niveau de la place du Martroi.	63
Figure 40 : La fontaine de la place du Martroi.	63
Figure 41 : Le manège de la place du Martroi.	63
Figure 42 et 43 : Ambiance lumineuse de la place du Martroi.	64
Figure 44 : Situation de la wilaya d'Alger.	68
Figure 45 : Situation de la commune d'Alger centre.	68
Figure 46 : Accessibilité au quartier.	68

Figure 47 : Bataille de L'Isly au Maroc.....	69
Figure 48 : Rue d'Isly en 1900.....	69
Figure 49 : Rue d'Isly en 1930.....	70
Figure 50 : Le quartier Larbi Ben M'hidi en 1961.....	70
Figure 51 : Le quartier Larbi Ben M'hidi en 2015.....	70
Figure 52 : Les différentes séquences du quartier Larbi Ben M'hidi de la Grande poste vers le square Port Saïd.....	71
Figure 53 : Avenue Pasteur.....	71
Figure 54 : Rue Larbi Ben M'hidi.....	71
Figure 55 et 56 : Rue Colonel Si El Houas.....	72
Figure 57 : La place de l'Emir Abdelkader.....	72
Figure 58 : Rue Larbi Ben M'hidi.....	73
Figure 59 : Les différentes séquences du quartier Larbi Ben M'hidi.....	73
Figure 60 : La trame d'implantation des espaces publics à Alger.....	74
Figure 61 : Situation de la place de l'Emir Abdelkader dans le quartier Larbi Ben M'hidi.....	74
Figure 62 : La place Bugeaud en 1870.....	75
Figure 63 : La place Bugeaud en 1906.....	75
Figure 64 : La place Bugeaud en 1927.....	75
Figure 65 : Vue sur la statue du maréchal Bugeaud.....	76
Figure 66 : Vue sur la fontaine de la place Bugeaud.....	76
Figure 67 : Place de l'Emir Abdelkader en 1968.....	76
Figure 68 : Place de l'Emir Abdelkader en 2015.....	76
Figure 69 : Configuration de la place de l'Emir Abdelkader AA.....	77
Figure 70 : Coupe schématique sur la place de l'Emir Abdelkader AA.....	77
Figure 71 : APC d'Alger Centre.....	77
Figure 72 : La place de l'Emir Abdelkader fréquentée par différentes catégories d'usagers.....	77
Figure 73 : Le Milk Bar.....	78
Figure 74 : Tripartite des façades d'immeuble de rapport.....	78
Figure 75 : La continuité visuelle de la rue Larbi Ben M'hidi interrompue par la statue.....	79
Figure 76 : Percée bloquée de la place de l'Emir Abdelkader vers la mer.....	79
Figure 77, 78 et 79 : Matériaux utilisés au niveau de la place Emir Abdelkader.....	79
Figure 80 : Manque de bancs au niveau de la place de l'Emir Abdelkader.....	79
Figure 81 : Manque de mobilier urbain au niveau de la place de l'Emir Abdelkader: Les usagers s'asseyant sur le socle de la statue.....	80
Figure 82 : Présence de la végétation au niveau de la place de l'Emir Abdelkader.....	80
Figure 83 : Utilisation limitée de la place de l'Emir Abdelkader due au manque d'ombre.....	80
Figure 84, 85, 86 et 87 : Simulations 3D du Projet d'aménagement de la place de l'Emir Abdelkader, Alger.....	81
Figure 88 et 89 : Place de l'Emir Abdelkader fréquentée par différentes catégories d'usagers.....	83
Figure 90, 91 et 92 : Place de l'Emir Abdelkader enclavée et étouffée par un important flux mécanique.....	84
Figure 94 : Percée bloquée de la place de l'Emir Abdelkader vers la mer.....	84
Figure 93 : Continuité visuelle de la rue Larbi Ben M'hidi interrompue par la statue de l'Emir Abdelkader.....	84
Figure 95 et 96 : Continuité visuelle de la rue Larbi Ben M'hidi et la rue colonel Houas interrompue par la statue de l'Emir Abdelkader.....	85
Figure 97, 98 et 99 : Tripartite des façades entourant la place de l'Emir Abdelkader.....	85

Figure 100, 101 et 102 : Enfants qui s’amusent sur le socle de la statue de l’Emir Abdelkader et qui nuit à l’image de la place.....	86
Figure 103, 104 et 105 : Mobilier urbain au niveau de la place de l’Emir Abdelkader.....	86
Figure 106 et 107 : Présence de l’élément végétal au niveau de la place de l’Emir Abdelkader.	87
Figure 108, 109 et 110 : Manque de bancs et utilisation des bordures et rampes de la place de l’Emir Abdelkader pour s’asseoir.....	87
Figure 111 : Affiche de l’enquête publique au niveau de l’APC d’Alger-Centre.	93
Figure 112 : Affiche pour consultation du PDAU au niveau de l’APC d’Alger-Centre.	93
Figure 113 : Place square, Square Mehring platz à Berlin.	103
Figure 114 : Place de la victoire à Bordeaux en France.	103
Figure 115 : Place de la mairie rouge (Rotes Rathaus) à Berlin.	104
Figure 116 : Place du châtelet à Paris, France.	104
Figure 117 : Place de la concorde à Paris, France.	105
Figure 118 : Parisier Platz, Berlin.	105
Figure 119 : Alexander Platz, Berlin.	105
Figure 120, 121 : Situation de la place du 4 septembre.	107
Figure 122, 123, 124 : Etat actuel de la place du 4 septembre.	107
Figure 125, 126 : Futur aménagement de la place du 4 septembre.	108
Figure 127, 128, 129 : Matériaux utilisés pour le sol de la place du 4 septembre.....	109
Figure 130 : Fluidité piétonne au niveau de la place du 4 septembre.	109
Figure 131 : Siège de la préfecture.	110
Figure 132 : Situation de la place de la libération.....	110
Figure 133: Cathédrale St Pierre.	110
Figure 134, 135 : Ancien square de la place de la libération.	110
Figure 136 : La percée visuelle de la place de la libération vers la préfecture.	110
Figure 137 : Implantation du parking souterrain.	110
Figure 138 : Aménagement et végétation de la place de la libération.....	110
Figure 139 : La place de la libération en relation avec son environnement.	110
Figure 140, 141, 142, 143, 144, 145 : Simulations 3D du Projet d’aménagement de la place de l’Emir Abdelkader, Alger.	110

Liste des tableaux

Tableau 1 : Vérification des critères de fréquentation de la place Martroi après requalification.	65
Tableau 2 : Vérification des critères de fréquentation de la place de l’Emir Abdel Kader après la requalification prévue par le PDAU	82
Tableau 3: Résultats de l’enquête Post-évaluation.	96

Chapitre introductif

I.1. Introduction

Terme relativement inconnu il y a quelques années, le concept de participation citoyenne est devenu incontournable. De plus en plus, les grandes démarches de consultations se succèdent, et les organisations y travaillant se multiplient. Plusieurs acteurs souhaitent susciter la participation citoyenne des jeunes, créer des espaces de débats citoyens, mener des démarches inclusives favorisant la participation citoyenne.

Cette dernière est définie comme « un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, manifestation, comités de citoyens) ou des décideurs (référendum, commission parlementaire, médiation) ». ¹

L'espace public constitue le fondement de l'architecture et du paysage de la ville, il en est son armature. En fait, il offre un cadre de la mise en relation continue et permanente des hommes, des biens et des idées, Vivant et conçu en osmose avec les activités de la ville, il en révèle son dynamisme, son histoire, son identité et sa mémoire collective.

Pendant des siècles, l'espace public a participé à l'organisation spatiale des villes autant qu'élément de composition urbaine.

Selon Françoise CHOAY² (2005) « l'espace public est la partie non bâtie affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par affectation d'usage. »³ Il est le lieu de rencontre, de loisir, de détente et de circulation, destiné à toutes les catégories sociales.

Habermas J⁴ (1978) le définit comme « un débat à l'intérieur d'une collectivité, une société ou entre l'une et l'autre. »⁵. Il couvre différentes échelles de la ville (parcs urbains, forêts, places urbaines, boulevards, avenues, édifices publics) jusqu'au quartier ou le lotissement (espaces extérieurs des grands ensembles, ruelles, placettes, jardins et squares).

¹http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions_francais/participation_citoyenne.pdf

²Historienne des théories et des formes urbaines et architecturales. Elle était professeur aux universités de Paris I et Paris-VIII

³MERLIN P, CHOAY F, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Presse Universitaire de France, Paris, 2005.

⁴Théoricien allemand en philosophie et en sciences sociales.

⁵HABERMAS J, « *L'espace public* », Paris, Payot, 1978.

La place publique est sans aucun doute un des espaces publics primordiaux d'une ville. Elle représente « un lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent... Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique. »⁶

Zucker.P⁷ (1959) dans son livre « *Town and Square from the Agora to the Village Green* » définit l'espace public comme « le lieu où les gens se réunissent, elle les rend humains par des échanges et des contacts (qui s'y déroulent), elle leur propose un abri pour se protéger du chaos du trafic, elle les libère de la tension qui vient de la promiscuité des rues »⁸. La place est perçue ici comme un point de convergence ou un nœud à la fois social et matériel.

Ainsi, la place publique est un espace géographique, avec sa forme et son architecture, tout en étant un lieu porteur de signes culturels et sociaux. Dans l'antiquité, elle était le symbole de la vie publique. Toutes les manifestations et les fêtes se déroulaient dans l'agora grecque et le forum romain, c'était un lieu de spectacle mais aussi un lieu symbolique de la ville, car elle fait partie de son identité et peut, à ce titre, devenir une image relais de la ville, véhiculée par le biais du tourisme.

I.2. Problématique

Au cours des siècles, la ville européenne a bâti son urbanité et facilité son fonctionnement social et économique autour de places, pièces maîtresses d'un plus vaste système d'espaces publics.

Aujourd'hui, la place publique reste cet espace de vie de la démocratie locale avec de nombreuses autres fonctions. Elle représente des effets de convergence, d'attraction et de centralité. Elle est l'espace de rencontre et d'échange pour plusieurs catégories de personnes. Cependant, le degré de fréquentation n'est pas le même pour toutes ; ce qui fait que certaines places sont fréquentées, pleines d'ambiance, et d'autres sont plus ou moins des espaces vides.

La ville d'Alger offre une panoplie de typologies d'espaces publics, rues, avenues et boulevards qui sont souvent séquencés par des places publiques qui se distinguent par leurs formes, leurs situations et surtout par leurs usages. Ces places publiques constituent une

⁶MERLIN P, CHOAY F, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Presse Universitaire de France, Paris, 2005

⁷Architecte d'origine allemande, historien de l'art, critique d'art et auteur. Entre 1919 et 1935, il a pratiqué l'architecture à Berlin

⁸ Traduction approximative du texte (ZUCKER, Paul « *Town and Square from the Agora to the Village Green* », Columbia University Press, New York, 1959)

spécificité dans la ville en formant un réseau de places rythmées et distantes de 400 à 500m (place des Martyrs, square Port Saïd, la place de l'Émir Abdelkader, la place de la Grande Poste, square Sofia...). Cependant, certaines sont marginalisées et représentent des espaces de congestion ou de parking, voire aussi des espaces pour des pratiques informelles, ayant ainsi un effet répulsif. Et cela n'est que la conséquence d'une mauvaise gestion de ces espaces.

Notre cas d'étude se porte sur la place de l'Émir Abdelkader, une des places importantes de la ville d'Alger, qui représente la mémoire du lieu avec la présence de la statue de l'Émir Abdelkader au centre. Grâce à sa situation stratégique (au cœur de la ville coloniale), cette place publique est un point de repère mais aussi un lieu de rencontre et d'échange pour les habitants du quartier et les visiteurs. Néanmoins, elle souffre de divers dysfonctionnements qui entravent son usage. En effet, la place de l'Émir Abdelkader constitue un rondpoint bruyant à cause de la circulation mécanique, ce qui réduit considérablement son taux de fréquentation et d'attractivité.

De plus, selon le PDAU d'Alger, la politique algérienne avec sa stratégie de métropolisation accorde une importance considérable à la place publique à travers des opérations de requalification visant à rendre la ville plus attractive. En effet, la requalification de la place de l'Émir Abdelkader en fait partie, et a pour objectif d'améliorer la qualité de vie urbaine et de répondre à des préoccupations d'ordre visuel et esthétique. Et ainsi améliorer l'image du centre-ville.

Ce travail se veut une recherche théorique et empirique qui porte sur l'évaluation et l'amélioration de la fréquentation de la place de l'Émir Abdelkader à travers la proposition de recommandations. Par conséquent, **quels sont les paramètres d'évaluation de la fréquentation la place de l'Émir Abdelkader?**

Comment revaloriser la place de l'Émir Abdelkader tout en faisant participer les citoyens ?

Quelles sont les recommandations à proposer afin d'améliorer la fréquentation de la place de l'Émir Abdelkader?

I.3. Objectifs

Afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée, plusieurs objectifs à atteindre ont été fixés :

- Revaloriser la place de l'Émir-Abdelkader grâce à la participation des citoyens : inciter les citoyens à participer et à exprimer leurs avis et besoins afin qu'ils soient pris en considération par les pouvoirs publics.
- Rehausser l'image historique de la place de l'Emir Abdelkader : Redonner à la place un caractère historique qui fait rappeler l'histoire du lieu et sa symbolique.
- Améliorer la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader : Evaluer la fréquentation de la place afin d'améliorer la qualité de vie urbaine.

I.4. L'intérêt du sujet

La ville et ses espaces publics se transforment continuellement afin de s'adapter aux nouveaux usages, aux nouveaux modes de déplacement et aux mutations de la société. Parallèlement aux grands projets, ces évolutions sont parfois le résultat d'une appropriation discrète. Des parklets (occupation temporaire de places de parkings) aux yarn-bombing (habillage en tricot d'éléments de mobilier urbain), les interventions de détournements ludiques et éphémères de l'espace public émergent aujourd'hui dans toutes les villes du monde. Le plus souvent isolées, ces actions montrent cependant l'existence de nouvelles formes d'implication des citoyens dans l'amélioration de leur ville. De nombreuses démarches, impulsées par des associations et collectifs de citoyens engagés, s'inscrivent dans une volonté de s'opposer à une logique verticale de la fabrication de la ville.

La démocratie participative n'est plus un vain mot dans les villes des pays occidentaux, notamment en Amérique du Nord où de plus en plus de citoyens se réapproprient la gestion et même l'aménagement de la place publique. Que ces actions citoyennes soient spontanées et empiriques ou réalisées en concertation avec les pouvoirs publics et en lien avec des outils méthodologiques innovants, elles révèlent une nouvelle tendance, lourde de conséquences pour l'aménagement urbain dans les années futures. Collectivités et professionnels comptent désormais sur la créativité des usagers pour penser un aménagement adapté à leurs pratiques.

En Algérie, le droit de regard des citoyens sur la gestion des affaires de leurs communes et wilayas est rarement pris en compte par les élus. Faire participer les citoyens à la gestion de leur localité est pourtant un droit consacré par la constitution. La législation algérienne a accordé une importance majeure à la démocratie participative en la consacrant dans la

Constitution et les différentes lois. Il faut savoir qu'il existe, en effet, plus de cinq articles clairs en ce sens dans les codes communal et de wilaya, dont celui relatif au droit du citoyen d'assister aux délibérations des assemblées populaire communales (APC) et de wilaya (APW)⁹. Cependant, il faut trouver des mécanismes et des dispositifs qui permettent d'appliquer les textes de loi consacrant le droit du citoyen à participer à la prise de décision au niveau local.

Il existe aujourd'hui une volonté d'agir pour impliquer davantage le citoyen. C'est un des axes majeurs du plan d'action du gouvernement adopté par le parlement et qui avait pour but de trouver des mécanismes à mettre à la disposition des citoyens, des associations et des comités de quartier.

Par ailleurs, les places publiques sont l'espace de vie par excellence. Elles font partie du quotidien des usagers et sont souvent perçues comme des lieux symboliques qui forgent la mémoire collective des habitants. Cependant, elles sont aussi l'espace public urbain problématique. En effet, à Alger, la place est dénaturée et a perdu sa signification d'usage et n'apporte plus aux citoyens le confort et la convivialité qu'ils ont en droit d'attendre de leur ville. Aujourd'hui, ces espaces souffrent de dégradation apparente tant au niveau architectural qu'au niveau social réduisant leurs rôles et diminuant leur fréquentation. Par conséquent, cette dégradation a engendré différents problèmes au niveau de ces espaces tels que l'absence d'aménagement et d'entretien influençant négativement sur le fonctionnement des places publiques, l'absence de sécurité réduisant leurs utilisations laissant place aux mauvaises fréquentations et aux commerces informels, le manque d'hygiène et de propreté ou encore le problème d'accessibilité et de circulation mécanique engendrant différents conflits.

Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons à la place de l'Emir Abdelkader qui est un symbole historique de la ville d'Alger mais aussi un lieu de vie quotidienne qui ne répond plus aux besoins de ses usagers. L'intérêt de ce travail est donc de rehausser les qualités de cette place et d'améliorer sa fréquentation en se basant sur une évaluation participative.

Le but de cette étude est d'aller au-delà d'un corpus théorique, et de proposer des recommandations et des actions dans le cadre d'une requalification participative qui permettra de rehausser l'image historique de la place de l'Emir Abdelkader. Ce travail a aussi pour intérêt d'apporter plus d'éclairage sur la méthode SEP (suivi et évaluation participatifs) et sur

⁹ <http://www.infosoir.com/actualite/2093-gestion-des-collectivites-locales-impliquer-davantage-le-citoyen.html>

les opérations de requalification participatives des places publiques afin d'en tirer profits pour une éventuelle transposition sur le cas algérien.

I.5. Démarche méthodologique

Pour pouvoir atteindre nos objectifs, nous préconisons une démarche méthodologique basée sur deux phases distinctes mais complémentaires (voir figure 1) :

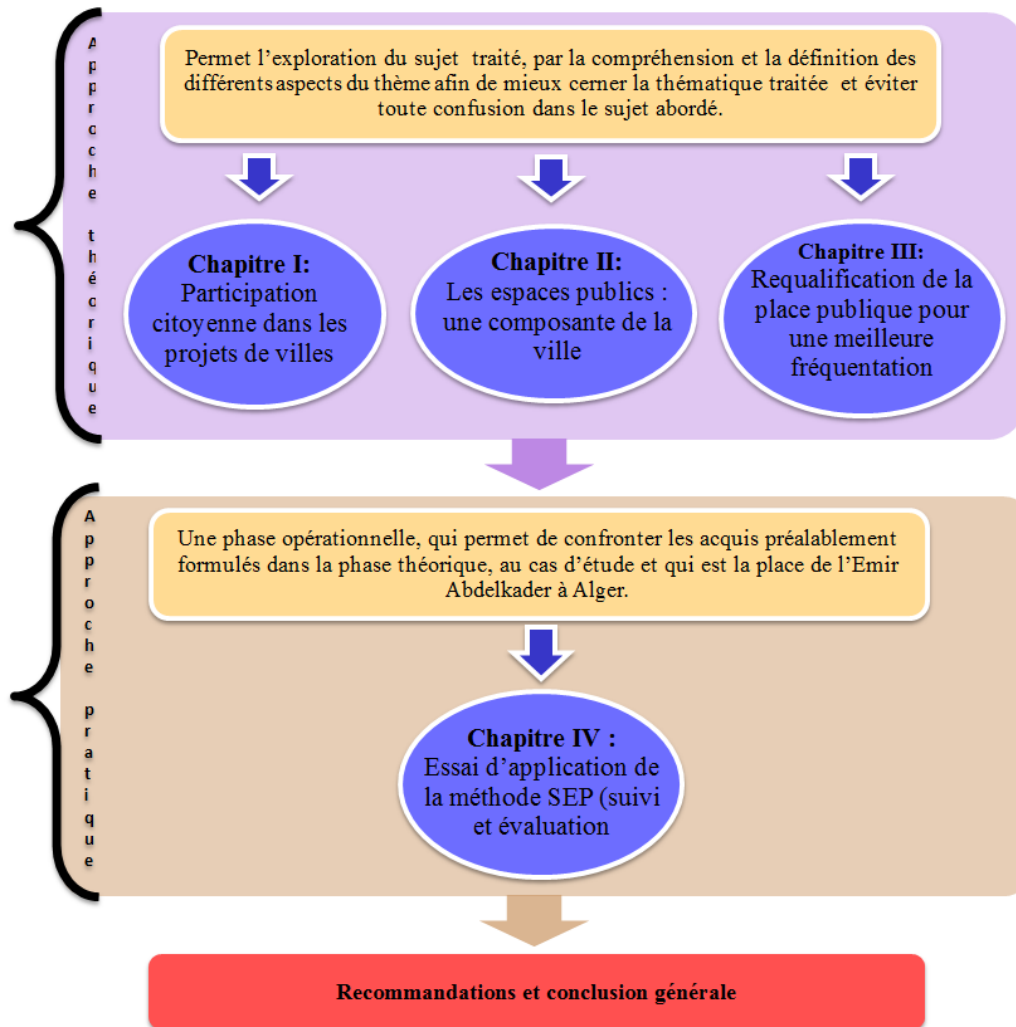


Figure 1 : Schéma de structuration du travail de recherche.

Source : L'auteur

La première phase consiste en une approche théorique. L'éclairage sémantique des concepts est nécessaire pour le commencement d'un travail de recherche, qui devrait faire preuve d'une maîtrise du sujet et aboutir à traiter d'une manière approfondie la problématique posée, en cernant les éléments de réponses plausibles et adéquats au contexte étudié.

Ainsi, en premier lieu, dans le premier chapitre, seront définis le concept de participation citoyenne avec ses différents niveaux, l'approche participative, et la méthode SEP (suivi et évaluation participatifs) avec ses objectifs et ses étapes d'application. Ce premier chapitre

permet donc de bien cerner toutes ces notions afin de pouvoir les appliquer dans la suite du travail.

En second lieu, dans le deuxième chapitre, seront abordés la notion d'espace public, son contexte d'émergence, ses caractéristiques, ses rôles et ses types. Pour ensuite s'intéresser à un seul type d'espace public et qui est la place publique, en s'appuyant sur sa définition et sur un survol historique dévoilant l'importance des places publiques au fil des temps. De plus, les places publiques s'avèrent polymorphes et difficilement définissables, c'est ainsi qu'elles seront abordées par leurs caractéristiques et leur typologie dans le but de mieux les cerner dans leurs différentes situations.

En dernier lieu, dans le troisième chapitre, seront traités la notion de fréquentation des places publiques et les critères de fréquentation établis par Whyte. De plus, il devient intéressant de s'arrêter ici sur le concept de requalification urbaine comme opération permettant d'améliorer la fréquentation de la place publique en lui offrant un nouveau sens et un renouveau en termes de perception et de qualité. Une définition de l'action de requalification et des exemples de places publiques étrangères qui ont fait l'objet de cette intervention seront traités au niveau de ce chapitre. Le choix des exemples s'est porté sur deux exemples, le premier exemple a pour objectif de mettre en exergue l'importance de d'une démarche participative dans la réussite d'un projet de requalification d'une place publique. Quant au second exemple choisi, il s'agit de la requalification participative d'une place publique historique. Cet exemple met en exergue les aspects sur lesquels il faut intervenir afin d'améliorer la fréquentation d'une place publique et d'assurer un meilleur confort à ses usagers. Suite à cela, nous tenterons de vérifier si les critères de fréquentation sont remplis après l'opération de requalification pour évaluer sa réussite. De plus, d'autres exemples de requalification de places publiques sont traités et cela dans l'optique de bien comprendre les éléments qui ont mené au succès de ces opérations à l'étranger et d'en tirer profits.

Tout ceci nécessite d'aller glaner dans des références bibliographiques (Ouvrages, revues et rapports d'études de référence...), afin d'en tirer les synthèses nécessaires pour la compréhension de ce champ conceptuel. Cette partie est donc bien utile pour se familiariser avec ces concepts mais aussi pour éviter toute confusion dans le sujet abordé.

Quant à la deuxième phase, elle est axée sur un travail de terrain. Elle est présentée dans le quatrième et dernier chapitre, et qui consiste en un essai d'application de la méthode SEP (suivi et évaluation participatifs) sur la place de l'Émir Abdelkader. Il s'agira de confronter les acquis de la partie théorique à notre cas d'étude, ce qui nous permettra de suivre les étapes de la méthode SEP, déterminées dans le premier chapitre, afin d'évaluer la fréquentation de la

place de l'Emir Abdelkader et de dégager des recommandations spécifiques améliorant sa fréquentation en lui redonnant sa valeur historique. Ces recommandations seront par la suite vérifiées auprès des usagers durant la phase de post-évaluation afin de s'assurer si elles ont atteint les objectifs et si elles répondent aux besoins et attentes des usagers de la place de l'Emir Abdelkader. Pour cela, nous avons procédé d'abord à l'élaboration d'un diagnostic ensuite nous avons effectué des enquêtes sur terrain basées sur des questionnaires et des entretiens auprès des usagers, des commerçants au niveau de la place et des responsables de l'APC d'Alger-Centre.

- **Le diagnostic**

Le diagnostic constitue par l'observation et l'évaluation d'une situation locale, la phase préalable d'un programme d'actions.¹⁰ Il n'est pas une fin en soi, il est une étape dans la démarche du projet qui permet :

- L'identification des caractéristiques, des forces, des faiblesses et des besoins d'un territoire donné et de sa population,
- L'explication de son évolution passée,
- La production d'une prévision sur son évolution future.

Par ailleurs le diagnostic n'est pas seulement un instrument permettant d'acquérir la connaissance, c'est aussi un outil d'aide à la décision, de légitimation d'une démarche et de dialogue entre acteurs. En effet, le diagnostic basé sur l'observation directe sur site, nous a permis de soulever les points positifs et négatifs de la place Emir Abdelkader, ainsi que ses potentialités et ses dysfonctionnements. Ce diagnostic servira de base pour toute intervention qui touchera à cet espace public.

- **Le reportage photo**

Le reportage photographique sert à rapporter des images témoignant de la réalité du terrain visité. Il se construit le plus souvent en série photographique. Dans notre travail, nous avons utilisé le reportage photo afin d'illustrer les différents problèmes dont souffre la place de l'Emir Abdelkader.

- **L'enquête sur terrain**

- **L'entretien**

Nous avons opté pour une enquête sur terrain et nous avons utilisé la méthode qualitative basée sur des entretiens individuels semi-directifs, comme instrument de recueil des données

¹⁰ Les guides pratiques, « Le diagnostic partagé, un outil au service du projet Territorial enfance jeunesse ». (disponible sur <http://docplayer.fr/423498-Le-diagnostic-partage.html>)

et d'informations. L'entretien permet de se rapprocher de la réalité vécue. Il contribue à formaliser et à systématiser la collecte des données mais aussi à constituer un corpus de données homogènes et concrètes. C'est un outil incontournable en évaluation, car il est simple et rapide d'utilisation, et les ressources nécessaires à sa réalisation restent abordables. En définitive, l'entretien permet de sonder les interviewés afin de déceler leurs attentes et de dégager leurs propositions et suggestions.

Le guide d'entretien structure l'organisation mais ne dirige pas le discours. Il a été conçu en deux parties : une partie adressée aux usagers se trouvant sur la place, et une autre aux représentants de L'APC D'Alger Centre. Nous avons opté pour des questions ouvertes regroupées en cinq thèmes : rôle et identité de la place dans le quartier Larbi Ben M'hidi, fréquentation de la place, image de la place, projection du PDAU, et participation citoyenne (Voir Annexe IV). Les résultats obtenus à l'issue de ces entretiens ont été analysés en s'appuyant sur la méthode qualitative, qui nous a permis de dégager des recommandations améliorant la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader.

➤ **Le questionnaire**

Afin de vérifier les recommandations dégagées suite aux entretiens, nous avons procédé à une post-évaluation. Cette phase de post-évaluation permet de vérifier et d'analyser les résultats obtenus lors de la première enquête en les soumettant aux usagers pour qu'ils expriment leurs avis. Pour cela, nous avons opté pour l'utilisation de la méthode quantitative basée sur un questionnaire. Ce dernier permet de produire des données chiffrées et de proposer une explication à partir de la mise en relation de ces données. Les questions sont des questions fermées qui ont été élaborées en s'appuyant sur les recommandations dégagées suite aux entretiens.

➤ **Définition de l'échantillon**

Un corpus d'entretiens "semi-directifs" comprend généralement une quarantaine d'entretiens, rarement plus. Ainsi notre entretien s'effectue au près d'un échantillon représentatif qui se compose de 35 personnes interrogées, se constituant des usagers de la place de l'Emir Abdelkader, des commerçants entourant la place et des responsables de l'APC d'Alger Centre. Les usagers interviewés sont des habitants du quartier Larbi Ben M'hidi, des résidents d'autres quartiers, et des visiteurs de différentes wilayas, des deux sexes (femmes et hommes) et de différentes catégories d'âge (enfants, adolescents, adultes, et troisième âge). Quant au questionnaire, il a pour échantillon représentatif 40 personnes regroupant les différents usagers de la place et les commerçants.

Chapitre 1

Participation citoyenne dans les projets de villes

Chapitre 1

Participation citoyenne dans les projets de villes

Introduction

La question de la participation des habitants dans les procédures urbanistiques et architecturales se pose aujourd'hui avec une acuité croissante. Cette notion de participation citoyenne est définie comme l'implication des acteurs concernés dans un projet à ses différents stades (élaboration, décision, mise en œuvre, gestion...) ¹¹. Cependant son intégration dans les dispositifs publics et les dispositions légales se heurte encore aux résistances des pratiques dominantes en matière d'urbanisme et à la suspicion de nombreux professionnels de l'architecture.

Actuellement, l'information et la participation du public sont particulièrement encouragées dans le cadre des projets d'aménagement des espaces publics et des projets d'urbanisme. Ainsi, des démarches participatives sont mises en œuvre afin d'assurer la contribution des citoyens à la construction de réponses aux besoins de la collectivité.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre le concept de participation citoyenne avec ses différents niveaux selon l'échelle d'Arstein, ainsi que l'approche participative et les étapes de sa mise en œuvre. Ensuite, nous tenterons d'expliquer en quoi consiste la méthode de Suivi et Evaluation Participatifs (SEP) et quels sont ses objectifs et les étapes à suivre pour son application.

¹¹ le Centre de Ressources Politiques de la Ville en Essonne, « Participation des habitants et rénovation urbaine en Essonne », p10, téléchargeable sur : wmv.crpve91.fr

II.1. La participation citoyenne

II.1.1. Définition du concept de participation

Il existe plusieurs définitions du concept de participation. Dans ce travail, nous nous intéressons à la participation citoyenne dans les projets et activités initiés et prévus par la ville et ses gestionnaires.

La participation citoyenne est avant tout un outil d'aide à la décision. Elle a pour but d'impliquer le citoyen dans des processus de décision ou dans des projets prévus dans son quartier, dans sa commune ou dans sa région.

Elle est considérée comme : « Ensemble des actions initiées par les autorités qui permettent aux citoyens d'exprimer leurs opinions et d'influencer la décision publique. La participation publique varie en fonction du degré d'influence accordé aux citoyens et des modalités d'organisation des instances participatives ».¹²

Selon Arnstein.S¹³ (1969), pionnière dans le domaine, la participation citoyenne : « C'est la redistribution du pouvoir qui permet aux citoyens, présentement exclus des processus politiques et économiques, d'être délibérément inclus dans le futur. C'est la stratégie par laquelle les citoyens exclus se joignent à la manière dont l'information est partagée, comment les buts et les politiques sont établis, quelles sont les ressources qui leur seront allouées, quels sont les programmes qui seront offerts et comment les bénéfices de ceux-ci seront répartis. »¹⁴

Elle est donc un moyen efficace pour s'échanger les idées, exprimer ses opinions, faire des choix collectifs et concrets, promouvoir la citoyenneté active des habitants et ainsi renforcer la cohésion sociale.

¹² Groupe de recherche sur l'innovation municipale (GRIM), « les mécanismes de la participation publique à la gestion municipale », INRS Avril 2004. 106 pages, Page 9

¹³ Sherry R. ARNSTEIN, sociologue américaine, directrice de l'institut *Community Development Studies for the Commons* en 1969. Elle a exercé différents métiers au cours de sa vie, essentiellement comme consultante en politiques publiques sur les thèmes de la santé et de la participation. Elle a occupé la fonction de : "Special Assistant to the Assistant Secretary of the Department of Health, Education, and Welfare" où elle fut chargée de planifier une stratégie fédérale en vue de mettre fin à la ségrégation dans les hôpitaux publics.

¹⁴ ARNSTEIN, « S. R. A ladder of citizen participation .Journal of American Institute of Planners », vol. 35, no 4, juillet 1969, Page 216

II.1.2. Les niveaux de participation

Afin de cerner le rôle laissé aux citoyens par les pouvoirs publics, Sherry R. ARNSTEIN, une consultante américaine, met au point en 1969 une « échelle de la participation » qui servira de référence dans les programmes sociaux américains. Cette échelle est constituée de huit niveaux de participation des citoyens aux projets les concernant, regroupés en trois catégories. Chaque barreau/niveau permet de mesurer « le pouvoir du citoyen et sa propension à déterminer la production finale ».

Au plus bas de l'échelle (le barreau n°1), la participation est très faible. Au plus haut de l'échelle (le barreau n°8), elle prend la forme d'une participation pleinement investie par les citoyens. Entre ces deux sont identifiés par ordre croissant : la manipulation, la thérapie, l'information, la consultation, la réassurance, le partenariat, la délégation de pouvoir et le pouvoir citoyen. (Voir figure 1)

Cette échelle d'ARNSTEIN est utilisée pour analyser la manière dont les pouvoirs publics associent les citoyens aux prises de décision ainsi que leurs degrés de participation. Elle est donc un outil de suivi de l'évolution du processus d'implication et d'appropriation du projet par les habitants.

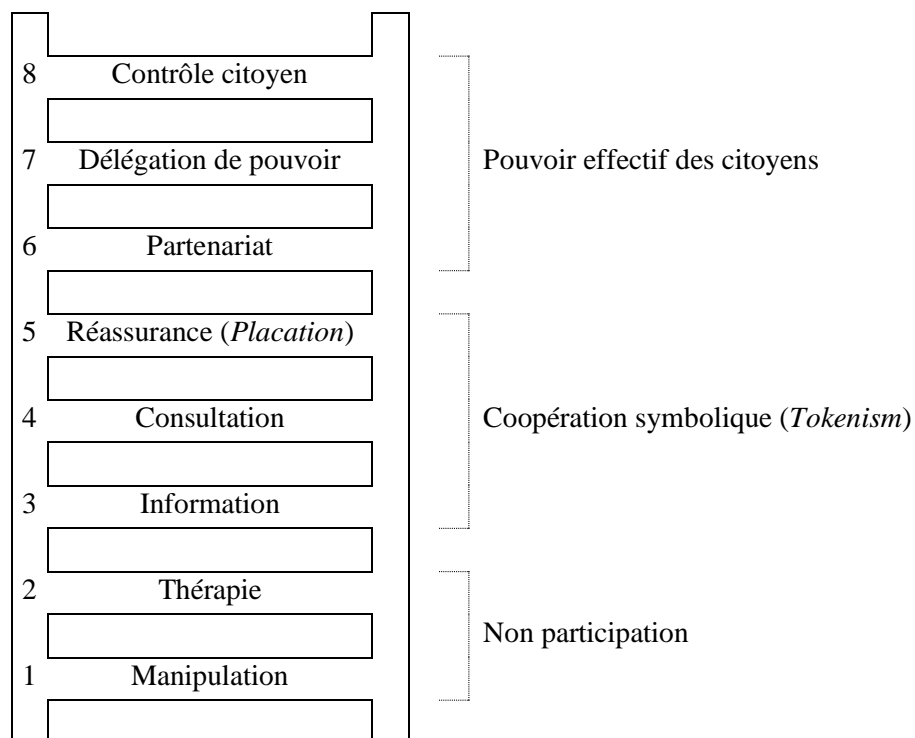


Figure 2 : Les huit échelons sur l'échelle de participation.

Source: DONZELOT Jacques, EPSTEIN Renaud, « *Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbain* », Esprit, juillet 2006, p.5 à 34

Sherry R. Arnstein considère le premier niveau en bas de l'échelle comme de la « non-participation ». Celui-ci comporte deux degrés : « *manipulation* » et « *thérapie* ».

1. **La manipulation** : Elle vise à éduquer les citoyens en leur donnant l'illusion d'être impliqués dans le processus de prise de décision.
2. **La thérapie** : Elle a pour but de traiter et de guérir les problèmes des habitants, sans aborder les vrais enjeux. Le citoyen est considéré comme un objet à maîtriser et à modeler afin de faire la promotion de certaines décisions des élus. Et ainsi, déclencher un processus d'adhésion à une proposition censée être la meilleure solution aux problèmes des habitants. Les moyens utilisés à cet effet sont les outils de communication tels que la publicité.

Le second niveau est celui de « la coopération symbolique » et il comporte trois degrés :

3. **L'information** : Elle représente le premier degré de participation citoyenne. Cette phase préalable est indispensable à une démarche participative. Elle consiste en un « Echange de renseignement entre autorités et citoyens sans engagement des autorités de tenir compte de l'avis exprimé par les citoyens. Ce type d'échanges permet aux autorités de renseigner le citoyen sur les décisions prises ou à prendre, tandis que le citoyen fait connaître ses attentes aux autorités, l'information est à la fois le premier niveau de la participation et l'objectif de tout processus de participation publique ».¹⁵
Cependant, cette étape d'information est à sens unique (des autorités vers les citoyens) sans aller-retour possible ni pouvoir de négociation. D'ailleurs les instruments utilisés sont les média, les brochures, les affiches et les réponses aux enquêtes.
4. **La consultation** : Elle constitue un niveau intermédiaire de participation publique, qui permet aux citoyens d'influencer les élus sur la décision finale. Elle représente une « Invitation faite aux citoyens pour exprimer leurs opinions sur un objet précis selon des modalités définies entre les autorités qui acceptent que les citoyens détiennent une certaine influence qui s'engagent à exprimer un avis sur le projet en consultation. Les autorités s'engagent ainsi moralement à tenir compte des opinions citoyennes »¹⁶.
Mais comme l'objectif de cette étape n'est pas d'arriver à un consensus, alors les citoyens n'ont aucune garantie que leurs opinions soient prises en compte dans un projet ou dans une décision finale. Selon John Thompson (2010), la consultation

¹⁵ Groupe de recherche sur l'innovation municipale (GRIM), « les mécanismes de la participation publique à la gestion municipale », INRS, Avril 2004.

¹⁶Idem.

« consiste uniquement à demander aux gens s'ils approuvent ou non ce qui a d'ores et déjà été choisi »¹⁷. Certes, à ce niveau de coopération symbolique, les citoyens peuvent exercer une influence mais la décision finale revient aux élus.

Afin de consulter les habitants les enquêtes d'opinion, les réunions de quartier et les auditions publiques sont les méthodes les plus souvent utilisées.

- 5. La réassurance :** A ce niveau, la participation citoyenne est introduite. Le citoyen commence à avoir une influence sur la prise de décision même si elle est symbolique. Ainsi, il peut faire des propositions mais la décision finale revient toujours aux élus.

Le troisième niveau est celui du « pouvoir effectif des citoyens » et il comprend trois niveaux :

- 6. Le partenariat :** A ce niveau, débute la participation à proprement parler. Les citoyens ont un plus grand degré d'influence sur le processus décisionnel et peuvent même dialoguer et négocier avec les détenteurs du pouvoir qui n'imposent pas leurs décisions. En effet, le partenariat représente un partage de responsabilités dans la construction du projet, et dans la prise de décision. Ainsi les citoyens peuvent avoir le pouvoir grâce à leur argumentation.
- 7. La délégation de pouvoir :** Elle est le résultat d'un rapport de force gagné lors du partenariat. Les citoyens sont au cœur du processus de prise de décision et ont beaucoup plus de pouvoir sur l'élaboration d'un projet. Leur influence est réelle, et les élus désormais s'engagent dans des négociations.
- 8. Le contrôle citoyen :** Elle est le plus haut niveau de participation et il correspond au pouvoir effectif des citoyens. Ces derniers ont un degré de pouvoir qui leur permet de piloter un projet de manière autonome, en passant par les tâches de conception, de planification et de direction du programme, sans intermédiaire entre eux et les bailleurs de fonds du programme.¹⁸

En conclusion, cette échelle est simplificatrice, mais elle permet d'illustrer les différents paliers significatifs de participation citoyenne. Ces paliers permettent de faire l'économie des demandes démesurées et de comprendre à la fois l'acuité croissante avec laquelle les citoyens demandent à participer, et la palette de réponses proposées par les élus.

¹⁷ THOMPSON, John, 2010, « De l'expérimentation à une pratique renouvelée », Concertation citoyenne en urbanisme. La méthode du Community planning, Éditions adels, Paris, p. 16.

¹⁸ DONZELOT Jacques, EPSTEIN Renaud, « Rénovation urbaine et implication des habitants : Note pour un état des lieux et proposition pour une méthode future », Comité d'Evaluation et de Suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Janvier 2006, CEDOV.

II.1.3. L'approche participative

L'approche participative est l'implication active des citoyens au processus décisionnel afin de parvenir à un consensus et d'élaborer et proposer des programmes de manière efficace et efficiente. Elle est utilisée dans les trois étapes du cycle du processus décisionnel : la planification, la mise en œuvre et l'évaluation.

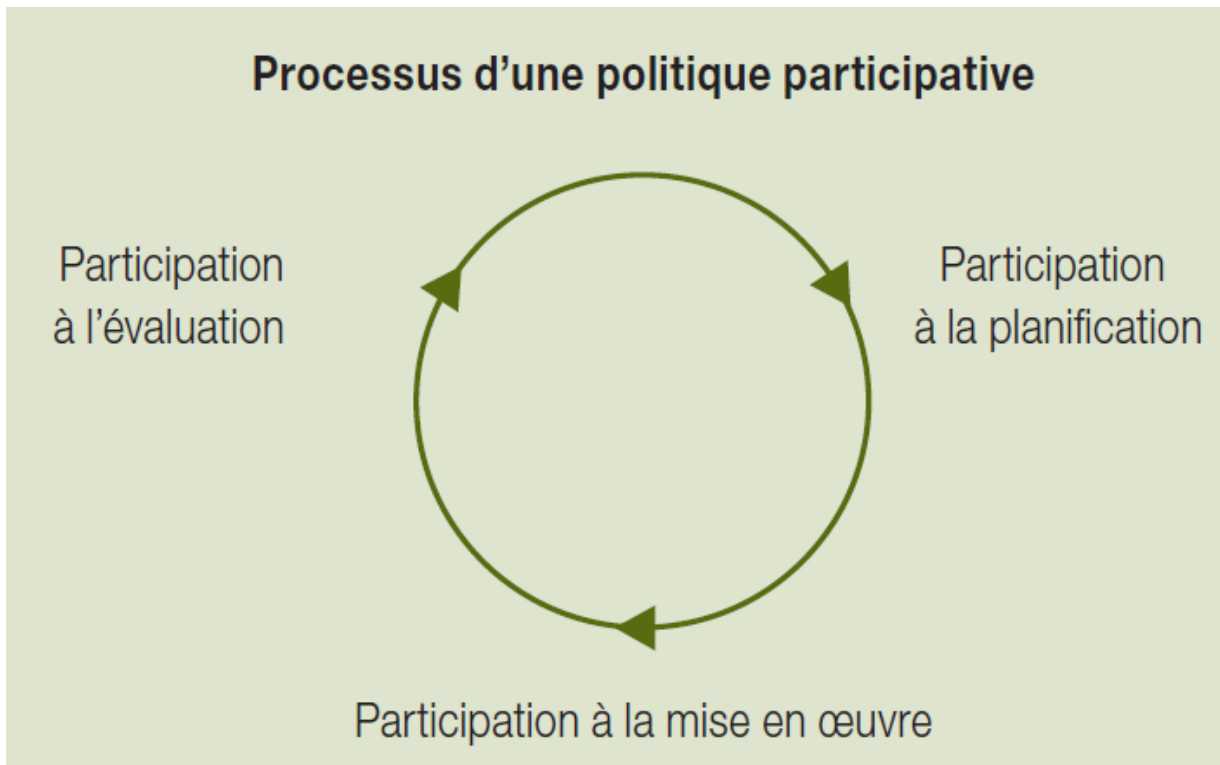


Figure 3 : Processus d'une politique participative.

Source : Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur, *Fondation Roi Baudouin, Mars 2006*. www.kbs-frb.be/uploadedfiles/.../pub_1600_methodesparticipatives.pdf

II.1.3.1. La mise en œuvre d'une approche participative

Plusieurs techniques différentes ont été conçues afin d'améliorer la participation à toutes les phases du projet telles que les outils d'analyse, les techniques de facilitation et les méthodes.

Une méthode participative doit répondre aux critères suivants:

- L'événement participatif doit comprendre plusieurs étapes et techniques.
- Un plan de gestion du projet doit être établi afin d'organiser l'événement.
- Une équipe de personnes doit être mobilisée pour la planification, la budgétisation, la facilitation du groupe, etc.
- Un effet spécifique sur la société suite à ce processus (par exemple: la création d'un réseau).

II.1.3.2. Directives générales pour l'élaboration d'une méthode participative

Lors de la planification d'un événement participatif deux éléments doivent être pris en compte : le contexte et la structure.

Le contexte comprend:

- l'objectif et le sujet du projet.
- la portée géographique.
- les contextes législatifs et juridictionnels (par exemple les liens avec les décideurs).
- la durée et le processus de décision.
- les sources de financement.
- les considérations culturelles, politiques et institutionnelles.

Les éléments structurels comprennent:

- Le recrutement des participants.
- la préparation de documents d'introduction.
- la promotion.
- l'événement.
- l'évaluation.
- l'impression et la diffusion du rapport final.

II.1.3.3. Les étapes de la mise en œuvre d'une approche participative

L'élaboration et la mise en œuvre d'une méthode participative doit passer par les étapes suivantes :

1. Recruter une équipe pour le projet.
2. Déterminer l'ambition et les objectifs de la stratégie.
3. Déterminer le champ d'application et l'orientation d'un processus de participation du public.
4. Comprendre le contexte législatif, juridictionnel et social de la question et des décisions à prendre.
5. Définir les personnes à impliquer et pourquoi.
6. Comprendre la durée et le processus des décisions.
7. Concevoir le plan d'action (en choisissant une ou plusieurs méthodes).
8. Réunir le financement.
9. Définir les calendriers adéquats et les autres ressources requises pour faire fonctionner le processus.

10. Recruter les participants.
11. Promouvoir l'événement.
12. Mettre en œuvre le plan.
13. Évaluer le processus et les résultats.
14. Produire et diffuser le rapport final.

II.1.4. Méthode de Suivi et évaluation participatifs (SEP)

Il existe plusieurs méthodes participatives qui ont été mises au point telles que la méthode SEP, la méthode Delphi, la méthode Turoff, 21st Century, Town Meeting, Délibérative Polling®, Panel d'experts, World Café, etc. Dans ce travail, nous nous intéressons à la méthode SEP (Suivi et évaluation participatifs).

II.1.4.1. Définition du concept « suivi et évaluation participatifs »

Le suivi est « l'évaluation systématique et continue du progrès dans le temps par la collecte et l'analyse de l'information et l'utilisation de cette information pour améliorer le travail au sein du projet. »¹⁹. Quant à l'évaluation, elle est l'estimation à un moment précis dans le temps l'impact d'un projet, et à quel point les objectifs fixés ont été atteints.

Le suivi et l'évaluation est donc un outil permettant de juger la progression réalisée en identifiant les points forts et faibles afin de prendre de bonnes décisions.

« Une évaluation participative est l'occasion pour les intervenants d'un projet de marquer une pause et de réfléchir au passé pour prendre des décisions concernant l'avenir. Tout au long du processus d'évaluation, les participants partagent le contrôle et la responsabilité pour décider de ce qui sera évalué, sélectionner les méthodes et les sources de données, procéder à l'évaluation, analyser les informations et présenter les résultats de l'évaluation. »²⁰

La méthode suivi et évaluation participatifs offrent l'opportunité à toutes les parties prenantes d'un projet (les acteurs impliqués dans le projet, les membres de l'équipe du projet et les membres de la population concernée) de fournir un retour sur le projet à mesurer, de réfléchir à la réalisation du projet, proposer des solutions fondées sur la réalité locale et donc influencer le développement du projet en cours ou des projets futurs.

Elle peut être organisée par le groupe dans l'optique de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre d'un projet, ou pour déterminer les raisons d'un problème devenu apparent et

¹⁹<http://www.unesco.org/csi/pub/info/seacam5.htm#Aspects>

²⁰Fondation Roi Baudouin, « Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur », Mars 2006, P 129.
<http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=294864&langtype=2060>

trouver des solutions à une crise imminente, ou bien pour intégrer une approche participative. Cette méthode aide à comprendre les dysfonctionnements d'un projet, et les résultats obtenus peuvent amorcer une approche plus participative

II.1.4.2. Objectifs de la méthode SEP

La méthode SEP a pour objectif de porter sur le projet examiné une meilleure qualité de jugement suite à un croisement de regards pluriels. Elle permet de renforcer la capacité des parties prenantes du projet à réfléchir, analyser, proposer des solutions et agir. Et ainsi développer une intelligence collective.

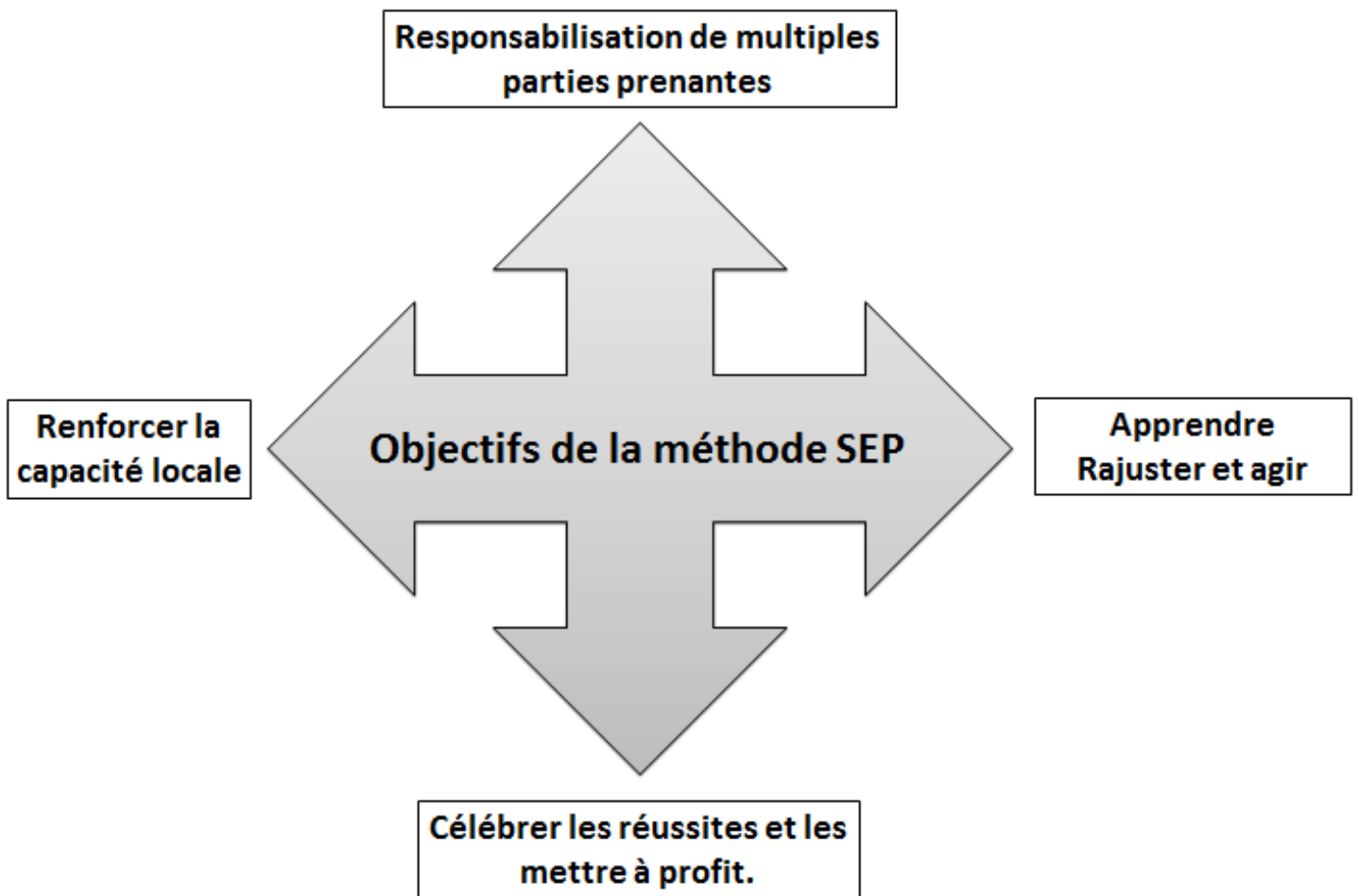


Figure 4 : Objectifs de la méthode SEP.

Source : Françoise Coupal, *Suivi et Évaluation participatifs fondés sur les résultats*, Mosaic.net International, Inc, Septembre 2000, Page 4.
www.mosaic-net-intl.ca/documents/article-PMEfr.pdf

Elle permet aussi de rendre des comptes à tous les niveaux : collectivité, organisation et personnes chargées de la mise en œuvre et du financement du projet. Et enfin célébrer les réussites et les mettre à profit.

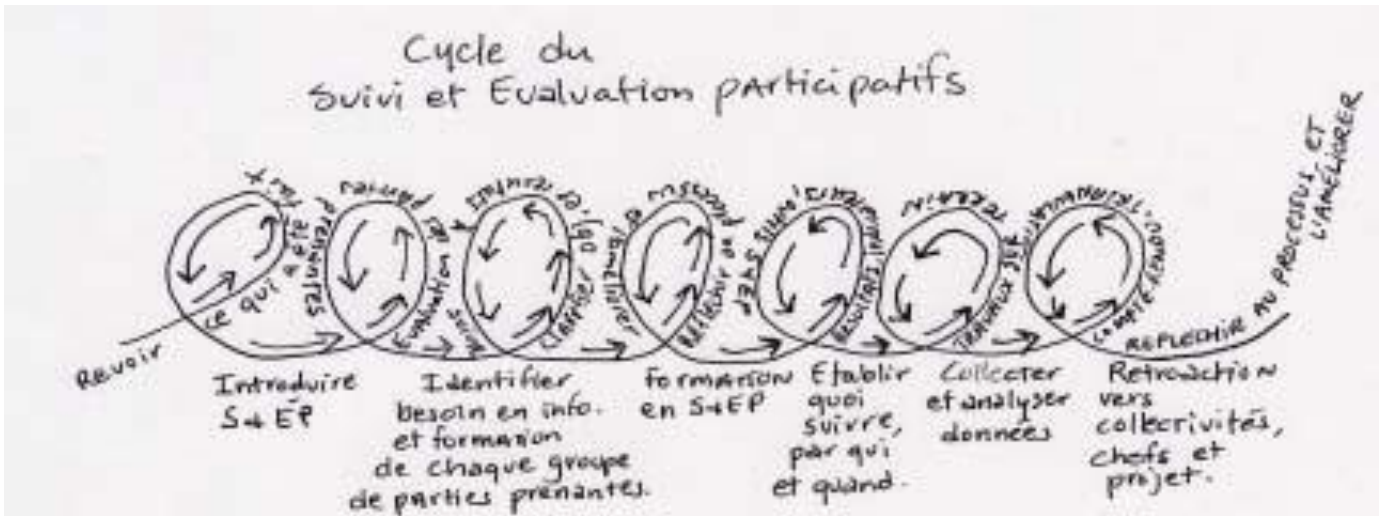


Figure 5 : Cycle du suivi et évaluation participatifs.

Source : Françoise Coupal, « *Suivi et Évaluation participatifs fondés sur les résultats* », Mosaic.net International, Inc, Septembre 2000, Page 5.
www.mosaic-net-intl.ca/documents/article-PMEfr.pdf

En conclusion, la méthode de suivi et d'évaluation participatifs est considérée comme « un processus cyclique de cercles se recoupant, processus dans lequel les participants définissent, affinent et vérifient les résultats, réfléchissent aux réalisations, célèbrent les réussites et les mettent à profit, identifient les enseignements et les obstacles, rajustent leur plan et prennent des mesures correctives. Ce processus peut comporter la révision des résultats, des activités, voire des stratégies pour atteindre les résultats escomptés en matière de développement. »²¹

II.1.4.3. Les étapes de la méthode SEP

La planification de la méthode SEP passe par les étapes suivantes :

A. Personnel et tâches

Identifier les acteurs et leurs rôles

Il est très important d'identifier les intervenants et de clarifier le rôle et le champ de responsabilité de chacun ainsi que de s'assurer qu'ils ont les compétences requises et la capacité de tenir leurs engagements. L'équipe du personnel dépend du projet évalué, tout

²¹ COUPAL Françoise, « *Suivi et Évaluation participatifs fondés sur les résultats* », Mosaic.net International, Inc., Septembre 2000, Page 4. www.mosaic-net-intl.ca/documents/article-PMEfr.pdf

comme son champ d'application, sa portée géographique, ainsi que le nombre et le type de méthodes utilisées pour la collecte et l'analyse des données.

En effet, pour mener à bien le processus de suivi et d'évaluation participatifs, il faut désigner :

- Un directeur pour suivre et superviser le processus d'évaluation et assurer une cohésion entre les différentes parties.
- Des modérateurs pour faciliter les techniques de collecte de données.
- Des chercheurs pour procéder aux analyses des résultats.
- Du personnel administratif pour s'occuper de la logistique et de l'organisation du travail.

B. Planification de l'évaluation

B.1. Définir les objectifs et les activités

Il faut tout d'abord fixer collectivement les objectifs à court et long termes des intervenants grâce à l'élaboration des scénarios. Ensuite, choisir les activités qui satisferont à ces objectifs.

B.2. Déterminer les motifs de l'évaluation

Il faut répondre à deux questions fondamentales : Quelles sont les raisons pour lesquelles procédons-nous à une évaluation? Que souhaitons-nous savoir?

B.3. Rédiger les questions d'évaluation

Une fois les objectifs et les motifs de l'évaluation établis, il faut définir des questions spécifiques auxquelles l'évaluation doit permettre de répondre. Ceci aide à cibler l'évaluation et à mettre en avant les points qui demandent une attention spécifique. Les participants doivent alors proposer des questions d'évaluation durant une séance de brainstorming, que le facilitateur écrit sur de grandes feuilles de papier ou sur un tableau. Ils doivent discuter et parvenir à un accord sur chaque question proposée. Les questions générées peuvent être classées par ordre d'importance si elles sont nombreuses pour chaque objectif et activité.

B.4. Déterminer la personne chargée de l'évaluation

Le choix de l'équipe d'évaluation est très important car l'expérience des évaluateurs aura un impact sur les aspects mis en avant lors de l'évaluation et sur les résultats obtenus. D'ailleurs cette équipe doit répondre à certaines exigences :

- Avoir l'expertise technique nécessaire pour évaluer les activités du projet. Les évaluateurs doivent être objectifs, doivent avoir les compétences nécessaires en matière de communication, et doivent être formés aux techniques participatives.
- Être sensibles aux aspects liés au genre et à la dimension culturelle.
- Connaître l'équipe d'exécution du projet, la situation dans le pays et la population de la zone concernée.

Lors de la première réunion, l'ensemble du groupe détermine qui effectuera l'évaluation, et décide d'inclure tous les intervenants si le groupe est petit ou seulement les bénéficiaires, ou encore déléguer la responsabilité à une équipe d'évaluation. Cette dernière ne doit pas être confondue avec l'équipe du projet et il faut expliquer la différence entre les deux à la population pour qu'elle puisse être à l'aise afin signaler les faiblesses du projet évalué.

D'une part, la composition de l'équipe ne doit pas exclure certains groupes de population ou augmenter la probabilité que certaines minorités ne soient pas entendues. Si cela se produit, le facilitateur doit encourager la participation des interlocuteurs issus de ces groupes au sein de l'équipe d'évaluation. Et d'une autre part, elle doit essayer d'atteindre un équilibre interne-externe en recrutant par exemple un évaluateur local qui connaît la région, comprend le conflit et qui est capable de s'adresser aux habitants avec la sensibilité requise, et un évaluateur externe avec une vision globale et l'expérience d'autres contextes.

B.5. Identifier les critères et indicateurs de l'évaluation

Les indicateurs sont des outils destinés à mesurer si les critères de qualité ont été atteints selon les seuils spécifiques et à estimer un niveau acceptable de performance. Autrement dit, ils permettent d'évaluer l'avancement du projet et la qualité des résultats obtenus. Ils sont donc un moyen d'amélioration de la qualité et de l'impact sur le développement du projet.

Ces indicateurs sont choisis en fonction des questions d'évaluation qui ont été formulées lors de la première réunion. En effet, l'implication des intervenants dans ce choix est primordiale car elle permet d'augmenter leur motivation et de faciliter le processus d'adaptation des indicateurs à la culture et aux compétences locales.

On distingue deux types d'indicateurs :

➤ **Les indicateurs directs** qui sont des éléments d'information se référant expressément à l'objet mesuré. Par exemple, pour estimer la participation aux élections, il suffit de calculer le nombre de bulletins de vote et de le comparer à la population globale.

➤ **Les indicateurs indirects** qui sont des éléments d'information servant de substituts aux questions difficilement mesurables. Par exemple, le revenu n'est pas le seul ou le meilleur critère pour évaluer le niveau de vie, car il existe des indicateurs indirects plus pertinents. Le niveau de vie peut être évalué en relation avec la main d'œuvre : une personne est pauvre si elle est obligée de servir de main-d'œuvre, par contre elle est riche si elle peut engager de la main-d'œuvre.

En outre, il est important de choisir des indicateurs précis et éclairants quant à la nature du problème, mais qui surtout permettent de réduire la quantité d'informations à recueillir.

B.6. Identifier les sources d'information

L'équipe doit identifier pour chaque question d'évaluation et chaque indicateur les sources d'information disponibles (documents, lieux, groupes d'acteurs, etc.) et les outils de collecte d'information. Il est tout à fait possible d'utiliser un seul outil de collecte pour plusieurs indicateurs. S'il a déjà été utilisé précédemment, il peut servir de nouveau afin de procéder à une mise à jour des informations et illustrer les changements.

B.7. Déterminer les compétences et le travail nécessaires à l'obtention des informations

L'équipe d'évaluation doit d'abord déterminer les compétences spécifiques (techniques d'interview, mathématiques, etc.), la quantité nécessaire de travail (le temps) et les ressources dont elle dispose. Ensuite elle doit identifier les ressources dont elle a besoin, celles dont elle dispose, celles à développer ou à acquérir.

B.8. Déterminer le moment où la collecte d'informations et l'analyse pourront être effectuées

Lors de la programmation de l'évaluation, l'équipe doit prendre en compte des facteurs comme les contraintes saisonnières (périodes de plantation et de récolte), les fêtes religieuses, la disponibilité du personnel et les besoins de main-d'œuvre dans la communauté. Mais elle doit aussi respecter le délai imparti à cette phase, afin que le processus se déroule dans le temps voulu. C'est pourquoi, il faut établir un calendrier pour chaque outil utilisé, avec la durée de chaque tâche et le moment où elle aura lieu.

B.9. Déterminer les personnes qui collecteront les informations

Une fois que les tâches avec leurs durées et les compétences nécessaires sont précisées dans le planning, il faut les déléguer à des particuliers ou des petits groupes de travail.

C. Collecte des données

C.1. Collecte des informations

La collecte des informations se fait à travers différentes méthodes et qui sont généralement communes à tous les types d'évaluation. Parmi ces méthodes, on retrouve les études d'échantillon qui permettent l'obtention d'informations quantifiables permettant une analyse, les entretiens avec des informateurs clés, les études de cas et les groupes de discussion.

Une fois les informations réunies grâce aux méthodes choisies par le groupe, elles doivent être centralisées.

C.2. Constitution de la base de données

Les informations collectées sont converties dans un format gérable pour faciliter le processus d'analyse.

D. Analyse des données

L'analyse consiste à examiner les informations : les trier, les compléter et les comparer afin de distinguer le 'tout' et les 'parties'. Lorsque les informations sont analysées et synthétisées, l'équipe d'évaluation doit déterminer le meilleur moyen de présenter les résultats en prenant en considération le public à qui ils sont destinés, les ressources et le temps disponibles.

Ce processus d'analyse d'informations passe par plusieurs étapes :

D.1. Revoir les questions

Il faut tout d'abord examiner les questions posées avant la collecte d'information car il est primordial de revenir sur les problèmes centraux et les questions posées au départ.

En plus de cela, des questions importantes, inattendues et pertinentes peuvent être soulevées suite à la collecte des informations. Ces questions peuvent être notés pour une future référence et mentionnées lors de la présentation des résultats. Et si ces derniers sont inattendus, ils doivent quand même être pris en compte.

D.2. Classer et structurer les informations

Il faut rassembler toutes les informations pertinentes et les classer. Cette structuration des informations change selon les processus de réflexion des différentes personnes.

D.3. Décider de la manière d'analyse des informations

Le processus d'analyse consiste à additionner des chiffres, à faire leur moyenne, à faire des comparaisons, à identifier les similitudes, les différences, et les relations entre les différents éléments.

D.4. Analyser les données quantitatives et qualitatives

L'analyse des données se poursuit tout au long du processus et les nouvelles informations et opinions sont rassemblées au fur et à mesure, jusqu'à ce qu'à la présentation des résultats. En outre, chaque type de données requiert une ou plusieurs techniques d'analyse, ces dernières sont définies selon la façon dont les données ont été collectées.

D.5. Intégrer les informations :

Toutes les informations analysées seront rassemblées par l'équipe qui se charge de cette tâche. Cette dernière, présentera cette analyse partielle au groupe élargi pour qu'elle soit complétée.

E. Présentation et plan d'action

E.1. Présenter les résultats initiaux

La présentation des résultats initiaux de l'analyse partielle lors d'une réunion avec le groupe élargi est très importante, car elle permet à plus de personnes de comprendre et de participer au processus d'analyse approfondie afin de répondre aux questions posées au départ. Ainsi, les résultats obtenus sont plus fiables.

En revanche, de nouvelles questions nécessitant une collecte d'informations supplémentaires peuvent apparaître. Et c'est d'ailleurs pourquoi, il faut engager des discussions approfondies offrant la possibilité à chacun d'exprimer son opinion et sa vision concernant la façon dont les informations doivent être interprétées. Suite à cela, le groupe peut éventuellement revoir les objectifs initiaux. Ce processus d'analyse est donc un moyen d'apprentissage permettant aux participants de ne pas se focaliser sur la réussite ou l'échec, mais plutôt sur les résultats obtenus et leur amélioration.

E.2. Elaborer un plan d'action

Une fois les résultats obtenus, le groupe élabore un plan d'action où il établit les scénarios appropriés, opte pour les démarches à entreprendre et désigne les participants et les délais.

E.3. Rédiger le rapport final

Le rapport final doit refléter la richesse de l'approche participative et ne négliger aucune phase du processus. Il doit contenir les questions posées, les participants, les méthodes

utilisées, les procédures d'analyse, les conclusions et une synthèse du nouveau plan d'action.

Généralement une ou plusieurs personnes sont chargées de synthétiser la masse de données brutes et de la présenter dans un rapport. Il est même préférable que sa rédaction se fasse en collaboration avec des acteurs et des représentants de la population. Ainsi, un débat pourra être engagé, et plein d'idées et de recommandations innovantes.

La méthode SEP



Figure 6: Les étapes de la méthode SEP.

Source : L'auteur

Conclusion

Au cours des dernières années, l'intérêt politique pour la participation des habitants aux politiques publiques à tous les niveaux s'est beaucoup intensifié car ils ont pris conscience que la participation citoyenne est avant tout un outil d'aide à la décision. Il faut alors repenser les rôles des élus et des citoyens. En effet, la citoyenneté ne s'exprime pas uniquement à travers le vote mais aussi par la possibilité pour le citoyen d'exprimer son opinion sur un sujet donné, de participer et d'être impliqué dans les prises de décisions qui le concernent.

En outre, qu'il s'agisse de plans ou d'opérations d'urbanisme, il est clair que le fait de ne pas associer les habitants aux différentes phases de l'étude et du processus décisionnel est contraire aux exigences de bonne gouvernance. L'absence de participation est également de nature à entraver la transparence des pratiques. En effet, le meilleur moyen de permettre une gouvernance démocratique de qualité et d'élaborer et proposer des programmes de manière efficace et efficiente est d'adopter une approche participative. Cette dernière est un processus utile afin parvenir à un consensus lorsque il y'a différents points de vue ou des conflits à surmonter. Quand cette approche est adoptée dès le début du processus, les participants peuvent exprimer et partager leurs opinions et leurs arguments sur une question émergente au fur et à mesure qu'ils évoluent et qu'ils mûrissent.

La méthode d'évaluation et suivi participatifs garanti la participation active des personnes concernées au processus, à savoir les fournisseurs, les partenaires, les clients (bénéficiaires) et toute autre partie intéressée. Cette participation doit être présente durant toutes les étapes de la méthode SEP, à partir de l'étape de sa planification et sa conception jusqu'à l'élaboration des recommandations et la diffusion des résultats. Par ailleurs, le processus d'évaluation doit être répété et perçu comme la partie d'un processus de planification ou d'un processus décisionnel plus vaste. En effet, quand des évaluations sont planifiées à intervalles réguliers dans un projet à long terme, elles sont plus susceptibles d'être perçues comme visant l'apprentissage et l'amélioration qu'un jugement ponctuel.

Chapitre 2

Les espaces publics : une composante de la ville

Chapitre 2

Les espaces publics : une composante de la ville

Introduction

Les espaces publics sont des éléments fondamentaux du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique des villes. Ces espaces offrent un certain confort aux habitants favorisant ainsi les relations sociales. Ils se composent de plusieurs éléments : espaces verts, cheminements piétonniers, voirie, parkings, places publiques, etc.

La place publique est donc un type d'espace public qui joue le rôle d'un élément important dans la lecture de la ville, et constitue un point de repère physique.

Elle possède plusieurs qualités, abrite plusieurs fonctions, dégage différentes formes et reflète divers symboles. Cette notion complexe nécessite donc une interrogation approfondie sur ses caractéristiques, dimensions et différentes lectures.

Le présent chapitre traitera dans un premier temps le concept d'espace public, à travers la présentation de multiples définitions, afin de mieux cerner les enjeux et les rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain autant qu'élément structurant de la trame urbaine, et dans la vie urbaine. Ainsi qu'une présentation de ses caractéristiques et ses différents types.

Ensuite, on s'intéressera au sujet des places publiques, dans lequel on abordera ses différentes notions en citant quelques définitions d'auteurs de différentes spécialités. On expliquera l'évolution historique de la place publique à partir de l'Agora jusqu'à la place de nos jours et les changements qu'a subit cet espace à travers le temps. Et enfin, on présentera les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes que peut prendre la place publique, ainsi que les différents aspects qu'elle possède.

III.1. L'espace public

III.1.1. Définition des espaces publics

Le terme "espace public", est apparu dans la fin des années 1970, pour ensuite être banalisé au cours des années 1990. Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public ».²²

Contrairement à l'espace privé qui est clôturé, l'espace public est partagé et ouvert pour tous les usagers qui se l'approprient par leurs différentes activités. En effet, il est un lieu de partage, de rencontre et d'échange. Il constitue le théâtre du libre va et vient des individus. Habermas J le définit comme « un débat à l'intérieur d'une collectivité, une société ou entre l'une et l'autre. ».²³

L'espace public est aussi : « considéré comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics ; autrement dit, il est caractérisé à la fois par un statut de propriété et par des affectations d'usage. Il recouvre donc la catégorie du domaine public, défini par le droit public (par opposition aux biens privés régis par les règles du droit civil), et l'idée empirique d'espace ouvert à tous, telle qu'elle est habituellement vérifiée par l'usage. »²⁴

D'ailleurs, les architectes et urbanistes utilisent diverses appellations, telles que : espace communautaire, espace collectif urbain, espaces extérieurs. Ces derniers sont des vides structurants la ville et façonnant son image à travers les époques.

En outre, l'espace public peut être aussi défini sous deux aspects :

L'aspect matériel : L'espace public se matérialise sous différentes formes (rue, place, jardin publics, parc, cimetière, station de métro, abri de bus, etc.) « Du point de vue spatial, les espaces publics sont des lieux matériels assimilés à des territoires concrets et délimités. Principalement ouverts et vides de construction, les espaces publics peuvent se matérialiser

²²Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p3887.

http://digital-learning-academy.com/pub_1600_methodesparticipatives-pdf/

²³ HABERMAS J, (1978), « L'espace public », Payot, Paris. Cité par BASSAND, COM PAGON, JOYE, STEIN, GULLER (2001), « Vivre et créer l'Espace Public », Science, Technique, Société, édition Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, p11.

¹¹ MEBIROUK Hayet, « la place de l'usager dans la fabrique des espaces publics dans l'agglomération d'el-bouni pour une mise en œuvre de la gouvernance urbaine », université badji mokhtar Annaba. Disponible sur umc.edu.dz/Vf/limages/pdf/art16.pdf. Page consultée le 10/03/2015

sous formes très variées, tantôt voies de circulation, espace de rencontre ou espace de détente. »²⁵

L'aspect immatériel : L'espace public est le lieu de cohésion sociale, et d'interaction entre les individus. C.Ghorra-Gobin²⁶ (2001) définit l'espace public comme « le territoire privilégié de l'apprentissage de l'altérité, de la mise en scène de la société civile dans sa diversité sociale et culturelle. »²⁷. Autrement dit, il représente l'espace favorable à toutes les pratiques sociales.

L'espace public n'est donc pas un simple vide entre les bâtiments, mais un lieu collectif de forme, de style et de taille différente, réservé à tous les membres de la société, et impliquant une dimension psychologique et sociale. Il permet ainsi la mise en relation d'un grand nombre de personnes dont la liberté d'accès est garantie.

III.1.2. Contexte d'émergence des espaces publics

Le concept d'espace public a trouvé son origine dans la sociologie, plus précisément dans la thèse de Jürgen Habermas intitulée *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, publiée en 1962. Il décrit « le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. »²⁸. Il montre comment les réunions de salon et les cafés ont contribué à la multiplication des discussions et des débats politiques.

En 1970 s'opère un glissement sémantique, le terme d'espace public est utilisé pour désigner un espace matériel porteur de caractéristiques propres en termes de formes et d'usages. L'espace public devient alors un espace vide générateur de tensions entre les éléments du bâti, un espace de médiation permettant la vie sociale, un espace de valeurs et signe de la culture urbaine.

En 1990, le terme se diffuse en Europe, devenant une « quasi-doctrine en aménagement »²⁹. Il s'est avéré que les politiques concernant les espaces publics dépassent les enjeux économiques

²⁵ SCHWARZ Jessalyne, « le végétal en milieu urbain, un dispositif de requalification propice à la reproduction du lien social », Le cas du parc de la Brouette, à Lausanne, p 7.

²⁶ Docteur d'État en Géographie (Université Paris 1)

²⁷ GHORRA-GOBIN Cynthia, « Des espaces négligés, investis par le secteur privé », In A.Wyvekens, Espace public et sécurité.

²⁸ HABERMAS Jürgen, « *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* », Payot, Paris, 1997.

²⁹ TOUSSAINT J.-Y., ZIMMERMANN M, (2001) « L'espace public comme pratique d'aménagement », in Toussaint J.Y., Zimmermann M., User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, PPUR, Lausanne, pp. 5-15.

et environnementaux, ayant des objectifs sociaux de sociabilité, ou encore culturels, à différentes échelles (quartier, ville et métropole).

III.1.3. Caractéristiques des espaces publics

L'espace public est une entité homogène caractérisée par la pluralité des fonctions qu'il abrite, la diversité des formes et des lieux qui lui sont dédiés.

- **Différents lieux**

L'espace public varie selon son échelle et sa situation. En effet, dans les centres historiques, il est un lieu qui affirme avec force l'urbanité et qui représente l'identité et la mémoire de la ville.

Dans les quartiers proches des centres historiques, il est un lieu où la vie urbaine s'exprime à travers la présence des services et commerces de proximité, des lieux de détente, des transports en commun, etc.

En revanche, dans les lotissements périurbain et les villes périphériques, l'espace public est déstructuré, sans qualité esthétique, ni convivialité. Il a une articulation difficile avec la ville-centre.

- **Différentes formes**

L'espace public contribue à l'image de la ville en prenant différentes formes : place ou esplanade, jardin, square, parc, rue, boulevard ou avenue, voie périurbaine ou voie rapide, édifice public, ou encore talus planté, terre-plein, etc.

- **Différents usages**

L'espace public joue un rôle important dans la ville car il assure plusieurs fonctions. Il est le lieu où se développe les pratiques de la vie urbaine (commerce, détente, loisir, rencontre...) et où se créent les relations sociales. Il est aussi un lieu culturel et festif (théâtres de rue, cortèges, concerts, bals, fêtes religieuses, manifestations sportives).

- **Différents acteurs**

Un acteur est un individu, groupe ou organisation qui initie une action ayant des effets directs ou indirects sur l'espace public. Il existe quatre types d'acteurs : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens (HUC).

En conclusion, l'espace public est un lieu de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui représente le paysage vécu et commun des citoyens. Toutes ces caractéristiques doivent être prises en charge afin d'éviter de créer des espaces sans histoire et sans âme qui risquent d'être rejetés par les habitants.

III.1.4. Types de l'espace public

Il existe plusieurs types d'espace public, et dans ce travail de recherche nous allons nous appuyer sur la typologie établie par Choay. Selon elle, l'espace public « comporte aussi bien des espaces minéraux (...), que des espaces verts (...) ou des espaces plantés (...) ». ³⁰ Ainsi, trois types d'espace public sont dégagés : les voies, les places publiques et les espaces verts.

III.1.4.1. Les voies

Les voies sont une composante importante de la ville, elles la structurent et relient entre ses différentes entités. Elles représentent aussi des lieux de mouvement avec une direction déterminée et des espaces de rencontre et d'échange grâce aux commerces. Sauf qu'avec l'avènement de la voiture, ces espaces ont perdu leur rôle primordial et sont devenus des voies de circulation et de transit.

« La voie est la structure fondamentale de la ville, elle est la forme la plus visible, la plus lisible. (...) Elle est une articulation entre des éléments bâtis et non- bâtis. La rue est bâtie, organisée à l'échelle du piéton ; lorsqu'elle devient trop large, trop imposante, alors elle s'appelle avenue, boulevard, elle perd son nom et son âme, son identité première d'espace à dimension humaine. » ³¹. Il existe différentes typologies de voies qui varient selon l'échelle : « Les avenues, les boulevards et les autoroutes sont des voies à l'échelle de la ville, elles attirent les commerces et les passants. La rue est en général, une voie à l'échelle du quartier. » ³²



Figure 7 : Rue Didouche Mourad à Alger centre.

Source :

<https://geolocation.ws/v/P/73090132/rue-didouche-mourad>

³⁰MERLIN P, CHOAY F, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Ed Presse Universitaire de France, Paris, 2005.

³¹ ARNAUNE Anne-Marie et CAÑIZARES Louis, « La rue : formes et usages », université de Toulouse mai 2003.

³² ERRERA Marc et CASSIERS Bruno, « lecture de la ville », mars 1984, p 16.

III.1.4.2. La place publique

La place publique est définie comme « un lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent... Son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique. »³³. Elle est donc caractérisée par sa forme : découverte, entourée de bâtiments, sa fonction qui semble difficile à définir car elle varie selon les situations culturelles et historiques.

La place publique est aussi définie : «comme objet matériel. Deux critères toujours combinés sont utilisés pour définir ce territoire : d'une part, il est libre de constructions, n'a donc pas fait l'objet d'une appropriation par un seul acteur ; d'autre part, il permet la rencontre de tous les acteurs urbains et leur accès à tous les lieux de la ville»³⁴. En effet, selon les sociologues, la place est différente des autres formes d'espace public car elle représente un lieu extérieur collectif de séjour ou de passage, et un moment d'arrêt favorable pour les interactions humaines. D'ailleurs le concept de place publique est très liée à la dimension sociale que l'architecte allemand Paul Zucker met en avant dans sa définition : « La place crée le lieu où les gens se réunissent ; elle les rend humains par des échanges et des contacts (qui s'y déroulent) ; elle leur propose un abri pour se protéger du chaos du trafic ; elle les libère de la tension qui vient de la promiscuité des rues. »³⁵.

Pour conclure, la place publique est non seulement un décor architectural pour la ville, mais aussi un espace public que les citoyens s'approprient.



Figure 8: La Place Stanislas à Nancy en France.

Source : <http://www.nancy-tourisme.fr/decouvrir/histoire-et-patrimoine/unesco/place-stanislas/>

³³ MERLIN P, CHOAY F, « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement », Presses Universitaires de France, Paris, 2005

³⁴ BASSAND M, COMPAGNON A Dominique JOYE, STEIN. V et GULLER.P, « Vivre et créer l'espace public », PPUR presses polytechniques, 2001, p 11.

³⁵ ZUCKER P (1959), (citation traduite) « Town and Square from the Agora to the Village Green », Columbia university Press, New York.

III.1.4.3. L'espace vert

Les espaces verts sont le poumon de la ville car ils purifient l'atmosphère et aèrent le tissu urbain. Ils se présentent sous différentes formes : jardins publics, squares, parcs, aires de jeux d'enfants, jardins botaniques, circuits de promenade, parcours de santé, cimetières.

« L'espace vert se définit par contraste avec le milieu urbain :

- Un espace de liberté qui s'oppose aux contraintes imposées par la ville : une circulation non entravée, espace de vagabondage et de flânerie.

- De grands espaces ouverts qui s'opposent à l'étroitesse des espaces fermés bâtis.

Une dimension naturelle liée au végétal qui contraste avec la dimension artificielle du milieu urbain : l'un semble vierge d'intervention humaine par opposition à l'autre dessiné et conçu par l'homme. »³⁶

En plus de cela, ils contribuent à l'épanouissement des citoyens en répondant à leurs besoins de détente, de repos, et de promenade.

Selon B.Desert, « les espaces verts répondent à des besoins d'évasion, d'isolement, de détente, d'air pur pour les citoyens, à un attrait croissant de la nature »³⁷.

Il existe plusieurs catégories d'espaces verts, classées selon certains critères liés à la localisation (urbaine, suburbaine, péri-urbaine...), au degré d'aménagement (aménagé, peu ou pas aménagé...), au degré d'ouverture au public (ouvert, fermé, payant, gratuit...), au type de gestionnaire, à la distance à la résidence, aux types d'utilisateurs (enfants, adolescents, personnes âgées...).



Figure 9 : Le Jardin Public du Clos du Roy, à Chenôve en bourgogne, France.

Source : <http://www.ville-chenove.fr/fr/patrimoine-tourisme/jardin-public-du-clos-du-roy>

³⁶Merlin et CHOAY Françoise, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Publication du CNRS 2005.

³⁷J.P.Muret & Y.M.Allain & M.L.Sabrie, « Les espaces urbains », Ed. Du Moniteur, Paris, 1987, p 135.

III.1.5. Rôles et enjeux des espaces publics

Les espaces publics jouent des rôles importants dans la ville. Ces rôles deviennent des enjeux. D'ailleurs quatre enjeux spécifiques peuvent être déterminés:

- **Enjeu économique**

Les dépenses d'investissement et d'entretien des espaces publics sont un enjeu important pour les collectivités. En effet, ces dernières doivent savoir maîtriser les coûts globaux d'investissement et de gestion d'un aménagement et s'assurer que cette dimension est bien prise en charge dans les phases de conception et réalisation.

De plus, l'espace public est le lieu de toutes les pratiques urbaines. C'est pourquoi les collectivités doivent aussi répondre à un besoin du citoyen en évolution permanente et permettre l'adaptation du lieu à l'activité économique et aux services tout en respectant les autres usages.

- **Enjeu social**

Les espaces publics articulent la ville en créant des liens entre les différents quartiers et les différents groupes sociaux. Ils favorisent ainsi les rencontres et les échanges entre tous les citoyens. Cependant des conflits sociaux peuvent être générés pour différentes raisons. De ce fait, les collectivités doivent rechercher un meilleur équilibre entre les usages pour que les usagers de ces espaces puissent exister d'une façon harmonieuse.

- **Enjeu d'identité**

En plus de leurs usages, les espaces publics représentent des lieux porteurs de valeurs et de symboles que les diverses pratiques sociales leur ont attribuées ; ce sont ces valeurs qui forgent l'identité des lieux et qui reflète l'image de la ville. Mettre en valeur l'identité des lieux et favoriser les repérages dans la ville sont des enjeux qui doivent être considérés lors de toute intervention sur l'espace public.

- **Enjeu esthétique : le cadre de vie et le marketing urbain**

L'espace public n'est pas qu'un élément structurant de la ville, mais il est aussi un élément déterminant de son paysage urbain. Il la rend plus belle et plus habitable.

De plus, pour être attractives et compétitives, les villes se basent sur deux éléments importants : le cadre de vie et l'identité du lieu (histoire et culture). Elles se doivent d'une part, de créer un cadre de vie agréable pour ses habitants et d'autre part de faire connaître les qualités de ce cadre de vie grâce aux qualités spatiales et esthétiques des espaces publics. Ces derniers deviennent alors le support privilégié d'une communication sur l'image.

En conclusion, l'espace public n'est pas qu'un espace de liaison entre les éléments bâtis de la ville, ou un espace technique pour les différents réseaux ou encore un espace de déplacement. Il représente le lieu de vie et de mixité sociale, permettant à chaque individu de se l'approprier.

III.2. La place publique

Après avoir cerné la notion d'espaces publics avec leurs rôles, leurs caractéristiques et leurs types, nous abordons la notion des « places publiques » qui sont la première forme de l'espace public.

Née du besoin des hommes de se rassembler pour discuter, négocier et assister à un événement, la place publique est aujourd'hui primordiale à la lecture de la ville et son image. Cet espace polyvalent a plusieurs formes, possède plusieurs aspects et abrite différentes activités.

III.2.1. Polysémie de la place

Le mot « place » peut avoir plusieurs sens : espace public urbain découvert, emplacement (ex. places de parking), ou rôle (ex. place de la femme dans la société). Il est dérivé du mot latin populaire « platea », du mot grec « plateia », et qui veut dire « rue large, place publique ». Selon R.Krier³⁸ (1975), la place est « le premier type d'espace urbain inventé par l'homme. Elle résulte du groupement de maisons autour d'un espace libre. Cette configuration permettrait un maximum de contrôles publics dans l'espace intérieur, et constitue ainsi un bon dispositif de défense à l'extérieur, la surface à protéger est minime »³⁹.

Dans le dictionnaire arabe, la notion de place est désignée par plusieurs termes:

« Seeh », espace non bâti, découvert, se trouvant entre les maisons du quartier.

« Rahba », un terrain étendu devant le campement de tentes, là où les visiteurs étrangers sont accueillis.

Le « Mrah » désigne le campement des caravanes abritant les chameaux. Espace pour marquer une pause, se détendre et se reposer.

D'une part, pour Palladio A⁴⁰, « la place désigne un grand espace visible par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques superbes édifices »⁴¹. C'est donc un espace vide et

³⁸Un sculpteur luxembourgeois, architecte, urbaniste et théoricien.

³⁹KRIER,R, « *L'Espace de la ville. Théorie et pratique* », (1975).

⁴⁰Un architecte de la Renaissance italienne

⁴¹ PALLADIO,A, « Les quatre livres d'architecture », Ed arthaud, Paris, 1980.

animé, où sont implantés différents édifices avec une architecture monumentale formant son enveloppe.

D'autre part, « une place est à la fois un espace « convergent », selon la terminologie urbaniste, c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer les citoyens, et un espace « divergent » qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentours (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraires des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le passant prenne conscience des relations de la place avec le reste du quartier, voire avec l'agglomération entière.»⁴². De ce fait, la place est un espace public, non bâti, desservi par des voies, affecté aux piétons ou/et véhicules, supportant des activités déterminés et permettant la constitution de liens sociaux. Elle est un lieu de rencontre qui rassemble le public pour de grands évènements, des fêtes, des cérémonies politiques, religieuses, etc.

III.2.2. Evolution de la place publique à travers le temps

Pour comprendre l'importance qu'à la place publique dans la ville, il faut remonter à ses origines : l'agora grecque et le forum romain. Durant l'antiquité, L'agora et le forum représentaient le centre géographique de la ville, mais également les lieux où se regroupaient les fonctions essentielles de la cité (fonctions civiques, politiques, économiques, et religieuse). De plus, ils permettaient aux citoyens de se rassembler pour marchander ou pour traiter des affaires politiques et économiques de la cité.

L'agora grecque : Le mot agora désigne la parole et le lieu de la parole. Apparue dès le VI^e siècle avant J.-C. l'agora est un espace central, entouré par des édifices de caractères divers tels que le théâtre et le temple, et bordé par des colonnes et des péristyles. Elle représente le lieu de cohésion sociale, de manifestations religieuses, de débats publics et d'échanges commerciaux, culturels et politiques. Elle est donc l'espace du citoyen dans la ville grecque.

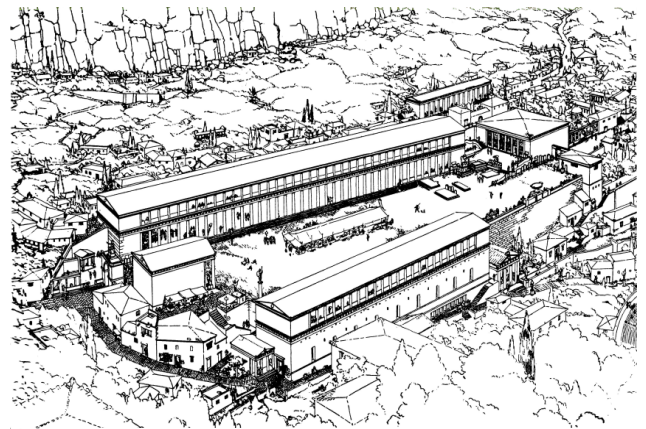


Figure 10 : Restitution de l'agora hellénistique d'Assos.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.83, 509 pages.

⁴²BERTRAND MJ, LISTOWSKI H, (1984), « Les places dans la ville, les pratiques de l'espace », éditions Dunod, Paris, pp 6-7.

Le forum romain : Au VII^{ème} siècle av.J.C, l'espace public romain devient monumental et ordonné. Le forum sera ainsi une grande aire dégagée au cœur de la ville, avec un plan rectangulaire, située à un des angles formés par le cardo et le decumanus et reliés aux lieux de spectacle : les cirques, les amphithéâtres et les odéons.

Selon C. Sitte, « le forum est à la ville ce que l'atrium est à la demeure familiale : la pièce principale ordonnée avec soin et richement meublée ». Ainsi, le forum joue un rôle primordial dans la ville romaine. Il est le lieu de culture, de loisir et de grande mixité sociale où des personnes issues de toutes les catégories sociales se rencontrent. Il abrite des activités commerciales, des activités de loisirs et spectacles et des activités publiques économiques, judiciaires, politiques, financières et religieuses.



Figure 11 : Les ruines du forum romain.

Source : http://civilisations.com/articulo/agenda/1083/aux_origines_rome.html#gallery-0

Les places antiques étaient donc des espaces de la vie sociale qui abritaient des fonctions économiques, avec l'échange et la vente de marchandises et de services ainsi que des fonctions politiques et religieuses.

Cependant, la fin de l'empire romain marquera une rupture dans l'histoire de la place publique. Et ce n'est qu'au XI^e siècle, avec les grands échanges économiques, que la place récupérera sa valeur d'avant.

Au Moyen Age, la ville n'est soumise à aucune règle morphologique et subit une croissance organique. Les espaces publics «autonomes» ont disparu, et se sont développés autour des monuments et bâtiments publics tels que l'église.

« Les premiers espaces publics des villes du Moyen Age naissent progressivement des lieux de transition et sur les interstices frontaliers...C'est le parvis de la cathédrale où se jouent les

mystères. Ce sont les portes des villes qui deviennent des lieux d'échanges, de rencontres. Mais elles mettent à distance les plus pauvres, les malades, les étrangers... Mais les marchés sont sans doute les premiers espaces à se constituer en espaces publics... »⁴³.

En outre, la place publique médiévale est un espace fermé, asymétrique, de forme irrégulière, autour duquel se regroupent les monuments les plus importants de la ville (l'hôtel de la ville, l'église...etc.). Située à l'écart des grands axes de circulation, la place publique n'avait pas pour rôle de faciliter la circulation, d'ailleurs les rues ne pénétraient que tangentiellement et non axialement. Elle était donc protégée car elle représentait un point fort du vécu urbain. En effet, la place publique n'avait qu'un rôle fonctionnel et servait surtout pour les rassemblements des citoyens.

A partir du XVe siècle, sur les ruines du moyen âge, apparaît le nouvel ordre urbain de la renaissance apportant des changements considérables. « Les transformations urbaines consistent en une théâtralisation des tissus organiques hérités du Moyen-âge »⁴⁴. Dès lors, se fait le retour à une monumentalité, rappelant les canons esthétiques de l'Empire romain. Ainsi, l'espace public redevient autonome et il est organisé, harmonisé, embelli, afin de répondre à des critères « physiques » artistiques lui donnant une revalorisation « spatiale ».

De plus, les places publiques sont réaménagées pour embellir la ville dans une dimension symbolique. Elles ne sont plus un vide fonctionnel ou un espace de circulation, elles sont un décor et une œuvre d'art qu'on vient contempler. En effet, l'accent est mis sur l'architecture, le rationalisme, l'organisation, la perspective, les effets visuels et les décors urbains, afin



Figure 12 : La place Saint-Pierre à Rome.

Source : <http://www.azurever.com/italie/mags/rome/rome-saint-pierre-cupolone.php3>

⁴³VOISIN B. (2001), « Espaces publics, espaces de ville, espaces de vie » in : Toussaint J.-Y., Zimmermann M., User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Collection des Sciences appliquées de l'INSA de Lyon, PPUR.

⁴⁴VOISIN B. (2001) « Espaces publics, espaces de ville, espaces de vie » in : Toussaint J.-Y., Zimmermann M., User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Collection des Sciences appliquées de l'INSA de Lyon, PPUR.

d'exprimer une volonté politique et de marquer la puissance militaire à travers les parades et défilés. Elles ne sont plus les lieux où s'exerce uniquement la vie publique, mais elles deviennent aussi le support pour la mise en valeur de statues et la représentation du pouvoir princier ou oligarchique.

Ainsi, les places publiques de la renaissance, ont pris une importance esthétique et fonctionnelle en privilégiant les facteurs d'unité et d'ordre dont le principe ordonnateur de base était la symétrie de l'homme.

Au XVII^e siècle, un nouveau type de place apparaît : la Place Royale qui est le support de l'autorité du roi et de sa puissance militaire. Elle est conçue fermée sur elle-même, et symbolisée par une statue royale ou princière au centre de la place et de la ville. En plus de conserver sa fonction sociale, la place publique accueille les parades et autres défilés militaires. En effet, elle est «l'espace privilégié des manifestations de la puissance de l'État»⁴⁵. Au XIX^e siècle, marqué par la révolution industrielle, la ville subit d'importantes transformations dues au développement des moyens du transport et de communication qui ont envahi l'espace de la ville et qui auront un impact important sur ses espaces publics. Dès lors, les boulevards et les grandes avenues apparaissent, ce qui bouleversera l'agencement de la ville moyenâgeuse et concurrencera les anciens espaces publics, à l'image des places. Par conséquent, l'espace public urbain ne sera plus significatif, ni autonome. Il se réduira à un espace de « circulation ». Les places publiques seront des places-carrefours conçues dans le cadre de la mise en réseau des circulations accompagnée d'une régularisation générale de l'espace public. Cependant, à la fin du siècle, ces places seront critiquées par des théoriciens de l'urbanisme tel que Camillo Sitte⁴⁶ qui ne les considère pas comme des places à proprement parlé car elles n'ont aucune caractéristique d'une place publique.

Au XX^e siècle, une grande théorie apparaît, celle de la charte d'Athènes qui réduit la complexité de la ville à quatre fonctions principales : « habiter », « travailler », « circuler » et « se récréer ». Dès lors, la fonctionnalité prime sur toute autre dimension et l'espace public urbain devient un espace inhumain, fonctionnel, qui a perdu toute qualité physique sociale et symbolique. Ainsi, les places publiques disparaissent, et sont remplacées par d'immenses jardins et parcs au nom de la modernité et du confort.

⁴⁵TOUSSAINT J.-Y., ZIMMERMANN M. (dir.), « User, observer, programmer et fabriquer l'espace public », p 41.

⁴⁶Un architecte et théoricien de l'architecture autrichien.

A partir des années 80 commence une reconquête des villes et leurs centres historiques à travers la requalification de ses espaces publics et la revalorisation de son patrimoine. La place est alors valorisée en tant que support de l'histoire et comme élément patrimonial. Deux types de places sont proposés par l'urbanisme moderne, l'une symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles, l'autre, plus utilitaire, réservée aux commerces entourée par des aires de stationnement.

En conclusion, retracer l'histoire de la place publique nous a enseigné que chaque société représente et utilise l'espace à sa manière. De plus, la place publique est un élément important de l'identité de la ville et de ses habitants, car elle est le lieu où s'exerce la vie publique et où se déroulent des événements culturels, religieux et festifs.

III.2.3. Lecture de la place publique

La place publique ne cesse d'évoluer au fil du temps, elle représente un système dynamique, influencé par différentes variables. En effet, « Les places sont révélatrices du mode de vie urbain, elles peuvent être regardées en fonction de leur valeur symbolique, formelle ou fonctionnelle. »⁴⁷. Elles sont donc étudiées à plusieurs niveaux : l'histoire, la forme, la fonction et l'usage.

➤ Histoire

Il est indispensable de connaître l'histoire d'une place publique afin de comprendre son statut, son caractère symbolique et sa vocation. De plus, son histoire nous renseigne sur l'évolution de la place, sa forme initiale, ses pratiques ainsi que son aménagement.

➤ Forme

La lecture de la place se base sur un élément important qui est la forme. En effet, on ne peut décrire une place sans faire référence à sa forme, elle peut être carrée, rectangulaire, triangulaire, ouverte ou fermée, grande ou petite, autant de critères qui permettent de qualifier un espace.

De plus, « la place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent »⁴⁸. C'est à dire, la place publique est constituée de trois éléments: le plancher, le plafond et les parois, qui dessinent la forme par leurs natures et leurs relations entre les dimensions verticales et horizontales. La forme comprend aussi les mesures de ces plans géométriques, les rythmes des pleins et des vides et les silhouettes. Ces éléments déterminent des relations visuelles qui

⁴⁷ La place publique; lieu de vie sociale, concours international arturbain.fr, 2007

⁴⁸ BERTRAND Jean, LISTOWSKIE M, « Les places dans la ville », Ed Dunod, Paris, 1984, p 36.

sont les proportions mises en valeurs ou, au contraire, occultées par l'éclairage avec un jeu de l'ombre et de l'ensoleillement. Quant au contexte, il intervient à travers la situation urbaine, la configuration topographique et les conventions stylistiques ou culturelles. Ces trois éléments sont changeants et mobiles selon le contexte. Ainsi, la place présente une panoplie de typologies formelles assez riche, il y a autant de formes que de places, surtout que chaque fonction implique une forme différente par exemple une place de marché n'aura pas la même forme qu'une place royale ou une place-carrefour.

➤ **Fonction**

La fonction d'un espace public est l'ensemble des facteurs influençant sa création et sa représentation. Elle est aussi l'origine d'un système de contraintes normatives qui oriente l'action de l'utilisateur en exerçant une certaine forme de contrôle sur lui, tout en lui accordant une marge de manœuvre propre à son interprétation.

En outre, les fonctions d'une place évoluent au fil du temps. Au Moyen Âge, la place était le lieu central de la ville, servant pour les rencontres et les rassemblements tout en regroupant des fonctions commerciales, politiques et religieuses. Aujourd'hui, quelques fonctions ont déserté les places pour s'établir ailleurs ou parce qu'elles ont évolué. En effet, la place ne remplit plus de fonction politique, quant à la fonction religieuse, elle y est si la place possède un édifice religieux ou accueille des défilés religieux. La fonction commerciale, elle, a évolué et les places n'abritent plus le même type de commerce. Quant à la fonction touristique ou historique, elle est présente sur les places qui reflètent le passé et possèdent des monuments historiques. Enfin, la fonction sociale qui n'est pas forcément présente dans toutes les places publiques, car certaines sont de simples nœuds de circulation ou de passage et non des lieux de vie.

➤ **Usage**

D'après M. Zepf⁴⁹ (1999), « la notion d'usage désigne l'ensemble des pratiques sociales se déroulant dans un espace donné. Il peut se traduire par une forme d'appropriation spatiale plus ou moins marquée et durable de la part d'individus ou de groupes, qui donne sens à l'espace public. »⁵⁰

⁴⁹ Professeur Université Pierre Mendès France Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble

⁵⁰ ZEPF, M. (1999). « Concevoir l'espace public, les paradoxes de l'urbanité : analyse socio-spatiale de places lausannoises », Thèse de doctorat, Lausanne, EPFL, 1999.

Les usages d'une place publique regroupent alors les pratiques sociales qui se déroulent sur la place tout au long de la journée par différents individus. Ils découlent des fonctions de la place, de son offre (commerciale, culturelle,...), de son emplacement et des pratiques personnelles de chacun. Ces dernières changent en fonction des périodes d'utilisation du contexte. Ainsi, une place peut avoir différents usages : un usage commercial et économique, culturel et festif à travers les cortèges, les fêtes religieuses, les théâtres de plein air et les concerts, un usage civil regroupant les défilés patriotiques, les grèves, les campagnes électorales, les discours et autres manifestations de la vie des citoyens, et enfin un usage de mobilité englobant différents modes et pratiques de déplacement. Ces usages permettent de déterminer l'ambiance, le climat qui règne dans la place, et le sentiment de sécurité ou d'insécurité, ce qui nous permet de connaître les appropriations positives ou négatives de la place par les individus.

III.2.4. Typologie des places publiques

La place publique prend différentes formes selon sa position dans le tissu, la nature de ses parois, sa fonction, et ses formes. Nous pouvons distinguer ces différents types de places :

III.2.4.1. Selon la forme (la géométrie)

Selon Alain BORIE et François DENIEUL, « c'est à travers le rapport actif / passif qui peut exister entre les vides et pleins que seront définis les principaux types des places. »⁵¹. En effet, cette typologie des places publiques ne s'appuie pas sur leurs figures géométriques (places carrés, rectangulaires, circulaires...) mais sur les rapports de complémentarité qui existent entre la géométrie des places et les masses bâties qui l'entourent.

A. Place résiduelle : Passivité du « vide » et activité du « plein »

Les masses bâties ont une forme bien définie qu'elles imposent aux espaces libres qui deviennent résiduelles.



Figure 13 : Place de Joachim de Bellay, Paris.

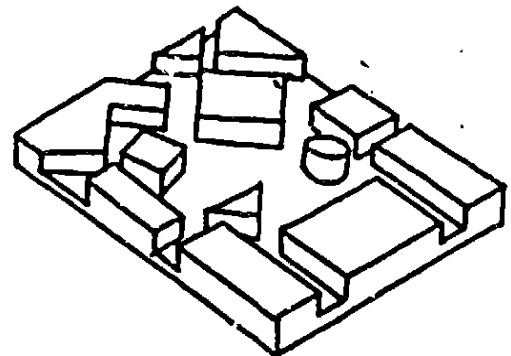


Figure 14 : Place résiduelle.

Source : http://photos.wikimapia.org/p/00/04/28/86/54_big.jpg

Etude et document sur le patrimoine mondial méthode d'analyse morphologique de tissus urbains traditionnels/UNESCO

B. Place géométrique : Passivité du « plein » et activité du « vide »

Défini géométriquement, le vide de la place publique impose sa forme aux masses bâties qui l'entourent. Ces dernières doivent alors adopter des figures résiduelles, du coin sur le pourtour immédiat de la place. Ainsi, la place peut dicter la forme du bâti qui l'entoure.



Figure 15 : Place Charleroi (vue aérienne).

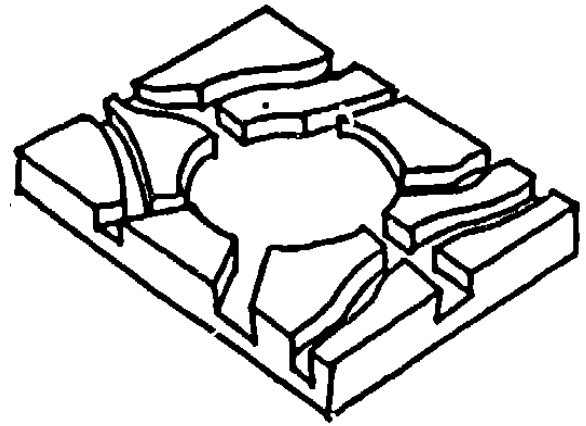


Figure 16 : Place géométrique.

Source : <http://a142.idata.over-blog.com/0/02/98/44/03.jpg>

Etude et document sur le patrimoine mondial méthode d'analyse morphologique de tissus urbains traditionnels/UNESCO

C. Place équilibrée : Passivité et activité réciproque du plein et vide

Ce type de place présente un équilibre au maximum entre la forme des pleins et des vides. Ce cas est rencontré lorsque le tissu urbain s'est développé à partir d'un tracé préétabli.



Figure 17 : Anvers (place verte).

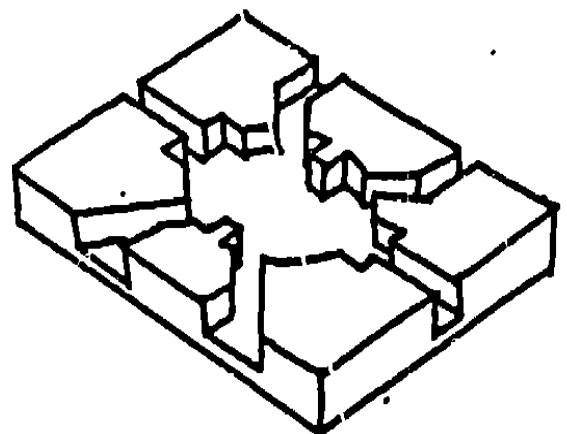


Figure 18 : Place équilibrée.

Source : <http://www.citytripplanner.com/images/pois/Groenplaats.jpg>

Etude et document sur le patrimoine mondial méthode d'analyse morphologique de tissus urbains traditionnels/UNESCO

III.2.4.2. Selon la fonction

Une typologie des places publiques selon leurs fonctions a été mise au point par Michel Jean Bertrand et Hiéronim Listowski, dans leur livre intitulé « Les places dans la ville ».

A. La place royale

La place royale est un îlot laissé libre de constructions autour duquel sont disposés les monuments du pouvoir avec la statue du roi au centre. Elle joue un rôle structurant et elle est conçue pour accueillir les cérémonies royales. « La notion de place royale recouvre des réalités diverses qui réunissent la forme et la spécificité des fonctions »⁵². Elle porte le nom du roi et affirme son autorité et sa puissance militaire.



Figure 19 : Place royale de Reims avec la statue de Louis.

Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/e/e7/Reims__Place_Royale.jpg/280px-Reims_-_Place_Royale.jpg

B. La place monument (place-parvis)

Les places monuments sont des places attenantes à un monument (église, palais, théâtre...), où l'espace s'élargie au milieu d'un réseau étroit et anonyme de rues pour former un dégagement devant la façade principale d'un édifice important.



Figure 20 : Place des célestins à Lyon.

Source : <http://www.oslyon.fr/wp-content/uploads/2015/06/place-celestins-magnolias.jpg>

C. La place marchande

L'échange est la première fonction qui a occupé la place, d'ailleurs la place marchande fut l'une des premières places dans l'histoire. Elle est un lieu d'échange où se tient habituellement le marché qui draine la population et crée une animation au niveau de la place marchande. Cette dernière a existé dans presque toutes les villes anciennes, elle est souvent associée à d'autres fonctions telles que la fonction



Figure 21 : Place de l'ange à Namur.

Source : http://auto.img.v4.skyrock.net/2166/3222166/pics/2409571839_small_2.jpg

⁵² BERTRAND J, LISTOWSKI H, « Les places dans la ville », Ed Dunod, Paris, 1984

religieuse, c'est pourquoi la mosquée et l'église sont souvent retrouvées dans le prolongement de cette place. De plus, le marché en plein air et la halle sont parfois associés à la place, ce qui donne naissance à la place-halle.

III.2.4.3. Selon l'échelle ou l'aire d'influence

Les places publiques peuvent être classées selon leur échelle ou aire d'influence, et on distingue deux types de place à savoir : la place à l'échelle de la ville et la place à l'échelle du quartier.

A. La place à l'échelle de la ville

C'est un lieu de rencontre caractérisée par une vaste offre économique (commerces, café, terrasses...), et une situation stratégique. En effet, elle est le lieu de passage obligé pour accéder à différents quartiers de la ville. Elle est aussi un pôle d'attraction pour les touristes par l'accueil des manifestations festives et culturels et la présence d'une infrastructure touristique importante. Ainsi, une place à l'échelle de la ville est réservée beaucoup plus aux visiteurs et touristes qui découvrent la ville, qu'à ses habitants.



Figure 22 : Place des terreaux à Lyon.

Source :

<http://www.lyonmag.com/medias/images/place-terreaux11.jpg>

B. La place à l'échelle du quartier

Contrairement au premier type qui est dédié à la ville et ses visiteurs, celui-ci est le lieu de vie réservée aux habitants du quartier.

Ce type de place est caractérisé par son aire d'influence qui ne dépasse pas les limites du quartier, et par son aspect de repos et de détente. La place à l'échelle du quartier représente pour les habitants le prolongement de leurs logements. C'est l'endroit où ils peuvent s'asseoir pour lire un journal ou profiter du soleil loin du bruit de la ville et ses embouteillages.



Figure 23 : Place du marché à Thionville.

Source : <http://bertrand57.free.fr/Image7a.jpg>

III.2.4.4. Selon les parois

Une place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent. La disposition et la visibilité des voies d'accès déterminent l'ouverture ou la fermeture d'une place publique.

A. La place fermée

Une place fermée est un espace entouré de tous les côtés par les façades du bâti. La fermeture ne peut jamais être totale, car la place est connectée au reste de la ville par des rues qui percent le front bâti.

Les places antiques et médiévales sont des places fermées et afin de réduire l'impact visuel des ouvertures des parois de la place, plusieurs solutions formelles ont été adoptées telles que l'utilisation des portiques à arcades qui bordaient le forum romain et qui constituaient un diaphragme autant entre les bâtiments et le centre du forum, qu'entre les rues et ce dernier.



Figure 24 : Place Saint Marc à Venise.

Source :

<http://photoblogue.net/destinations/venise/images/10.jpg>

B. La place ouverte :

A l'inverse de la place fermée, la place ouverte bénéficie de vastes perspectives.



Figure 25 : Place Del Popolo à Rome.

Source : <http://www.rome-passion.com/piazza-del-popolo-1.jpg>

Conclusion

Les espaces publics urbains sont des lieux privilégiés de cohésion sociale, de ce fait comprendre l'espace public, c'est comprendre ses pratiques et ses fonctions comme espace social et lieu des interactions entre les individus d'une société. C'est aussi comprendre ses compétences comme espace matériel urbain primordial dans la ville et un enjeu important dans les projets urbains.

Quant à la place publique, elle est une typologie particulière des espaces publics, qui n'est pas une création récente car elle est née avec les premiers établissements humains. Elle a toujours subi des mutations et des transformations sur tous les plans selon la ville dans laquelle elle s'insère. En effet, c'est en survolant l'histoire, que transparait l'importance des places publiques et leurs évolutions, elles font partie de l'histoire des lieux de convivialité qui scandent les villes ou les villages. Il a toujours fallu un espace pour installer les marchés, pour rassembler les soldats, pour canaliser les fidèles auprès d'un temple ou d'une église.

En outre, la lecture de la place publique se base sur quatre dimensions. Premièrement, la dimension historique qui nous permet de replacer la place dans l'histoire de la ville, de comprendre son aménagement, son évolution et donc ses divers usages et fonctions. Ensuite, la forme de la place qui nous renseigne aussi sur ses usages et sur l'ambiance qui y règne. Enfin, la fonction et l'usage qui nous permettent de comprendre l'attraction qu'exerce ce lieu sur les citoyens et les usagers.

Par ailleurs, la place publique peut aussi prendre diverses formes dont une place fermée, une place ouverte ou encore une place carrefour. Néanmoins, elle est conditionnée par deux éléments : la forme et la typologie du site urbain (quartier, ville, métropole...), et les fonctions qu'elle abrite.

Chapitre 3

Requalification de la place publique pour une meilleure fréquentation

Chapitre 3

Requalification de la place publique pour une meilleure fréquentation

Introduction

De nos jours, les politiques urbaines prêtent à croire que notre pays est rentré dans une ère de « requalification ». En effet, refaire la ville grâce à des opérations d'amélioration de l'espace public est à l'ordre du jour. L'évolution de la ville, de ses rythmes, la transformation de ses espaces et de leurs usages posent la question des enjeux et des intérêts de la requalification des espaces publics tant dans leur valeur symbolique, esthétique que fonctionnelle. De plus, l'opération de requalification des places publiques permet d'améliorer leur fréquentation et de leur redonner une nouvelle image plus attractive.

Ce chapitre aborde tout d'abord la notion de fréquentation et des critères de fréquentation des places publiques, ainsi que le concept de requalification de ces espaces. Ensuite, il expose des exemples concrets de requalification des places publiques à travers le monde. Grâce au premier exemple choisi, nous espérons parvenir à appréhender de plus près le rôle des habitants dans la réussite des projets de requalifications des places publiques afin de permettre des approches rationnelles et efficace. Quant au second exemple, il abordera la requalification d'une place publique à valeur historique et nous permettra de détecter et de bien comprendre les aspects que doit prendre en charge une opération de requalification d'une place publique. Nous tenterons par la suite d'évaluer la réussite d'une place requalifiée en vérifiant si les critères de fréquentation sont remplis.

L'objectif de ce chapitre constitue de répondre à la question pertinente qui est de comprendre de quelle façon ces cas choisis procèdent-ils pour réussir des opérations de requalification sur des places publiques afin d'améliorer leurs fréquentations.

IV.1. La fréquentation des places publiques

IV.1.1. La notion de fréquentation

Emprunté du mot latin « fréquentation » qui signifie « abondance, usage répété », la notion de fréquentation est définie par le dictionnaire Larousse comme une « Action de fréquenter un lieu, en particulier du point de vue de la fréquence et du nombre des personnes : Le taux de fréquentation d'une salle de cinéma. »⁵³.

La fréquentation désigne aussi l'action de se rendre souvent chez quelqu'un ou dans un lieu où se déroule généralement une activité, telle que la fréquentation des théâtres ou des concerts.⁵⁴

En outre, ce phénomène de fréquentation est observé dans les places publiques et n'est généralement pas uniforme. En effet, la fréquentation varie selon différents paramètres : horaire dans la journée, jour dans la semaine ou dans le mois, saisonnalité ou périodes de vacances, etc.

IV.1.2. Les critères de fréquentation des places publiques

En 1970, le sociologue, journaliste et urbaniste américain, William H. Whyte⁵⁵ a étudié la fréquentation des places new-yorkaises, et a obtenu des résultats qui selon lui peuvent être généralisés à d'autres places publiques dans différents contextes. En commençant à observer les espaces publics à New York, il a constaté qu'il y'a une incohérence quant au manque de gens par rapport à la quantité d'espaces aménagés. Dès lors, il fait une hypothèse qu'il illustre avec l'exemple des enfants qui jouent dans la rue. Contrairement à ce que tout le monde croit, ces enfants ne jouent pas dans la rue parce qu'ils n'ont pas trouvé d'aire de jeu, mais parce qu'ils aiment bien jouer dans la rue. Il remarque aussi que les gens s'approprient le parvis du Seagram Building, alors que celui-ci n'a pas spécialement été conçu pour être utilisé. Il y'a donc un décalage entre l'intention des concepteurs et le comportement des usagers.

D'après lui, une bonne place pousse les gens à prendre une nouvelle habitude, en leur proposant une autre possibilité de se rendre au travail ou un nouvel endroit pour se reposer.

Les places sociables sont les plus fréquentées car il y a plus de gens en groupe, qui se voient et se saluent que dans des places peu fréquentées. En effet s'ils sont nombreux à se retrouver sur une place, c'est parce qu'ils ont choisi cette place comme lieu de rendez-vous. Par contre, elle peut aussi être fréquentée par des gens seuls qui sont attirés par ces places animés.

⁵³<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fr%C3%A9quentation/35190>.

⁵⁴<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/fr%C3%A9quentation>.

⁵⁵Un sociologue, urbaniste et journaliste américain.

De plus, ces dernières sont beaucoup plus fréquentées par des femmes. Il remarque que, quand la proportion de femmes dans une place est basse, cela veut dire que quelque chose ne va pas, car les femmes sont plus sensibles à l'ambiance ou à la situation que les hommes.

Le rythme de fréquentation des places publiques au long d'une journée est assez similaire pour toutes les places, puisqu'il dépend de la vie du quartier d'affaires. Le nombre de personnes qui sont dans une place varie considérablement selon les saisons et le temps. L'heure de pointe est autour de midi et durant les deux heures qui suivent, les places sont très fréquentées. Par contre, après 18 heures, elles sont mortes jusqu'au lendemain matin. La façon dont les gens se distribuent sur une place est cependant cohérente, quelques parties de la place sont beaucoup plus utilisées que d'autres.

Tout cela peut nous paraître évident, car tout le monde peut facilement imaginer. Mais personne ne l'a vérifié, jusqu'à l'arrivée de Whyte qui a combattu certaines idées reçues. Son ouvrage « *The Social Life of Small Urban Spaces* »⁵⁶ est le fruit de son travail qui s'est basé essentiellement sur l'observation des gens dans des espaces publics en les filmant durant des années.

Mais quels en sont les véritables critères pouvant indiquer la fréquentation des places publiques ? Le sociologue a répondu à cette question et a pu déterminer six facteurs pour lesquels les places sont fréquentées ou non, drainant un nombre important d'usagers ou au contraire devenant répulsives. Ces critères peuvent être mêlés à une vision subjective, qui dépend des attentes, des besoins, des habitudes et de la culture des usagers.

➤ **Facteur 1 : auto-congestion**

Selon Whyte, le premier facteur de fréquentation des places publique est l'auto-congestion, c'est à dire ce qui attire la foule, c'est la foule. Les gens viennent là où ils voient qu'il y a beaucoup de gens. Ces derniers disent chercher le calme et la distance par rapport aux autres dans les espaces publics, alors qu'ils préfèrent fréquenter des places où il y'a déjà du monde. Il y'a donc une contradiction entre ce qu'ils prétendent chercher et ce qu'ils font. Ce facteur requière une observation de près des attentes et des besoins des citoyens.

En effet, pour animer une place, il faut d'abord attirer les premiers arrivés, déclencheurs d'auto-congestion, ensuite les autres les suivront. Ce processus est applicable pour toutes les places publiques du monde entier, car d'après une série d'études faite par l'équipe de Whyte,

⁵⁶WHYTE, (1980), « *The Social Life of the Small Urban Spaces* », Project for Public Spaces, New York.

la vie des citadins se standardise par la mondialisation (aller au travail, faire le shopping au week-end...) et leurs comportements varient uniquement selon la taille de la ville et sa densité. Mais Comment attirer une première foule, pour déclencher le processus d'auto-congestion ?

➤ **Facteur 2 : possibilité d'assise**

L'équipe de Whyte a choisis 18 échantillons de places publiques relativement comparables. Ces places se situent sur des avenues majeures près d'un arrêt de bus ou d'une station de métro, et occupent le front d'un îlot avec un grand flux de piétons. Mais les membres de l'équipe que leur usage n'est pas homogène pour tous. Quels sont donc les éléments qui le déterminent ?

Tout d'abord, ils se sont interrogés un élément crucial pour la fréquentation et qui est le soleil. Ceci est vrai, cependant il n'explique pas la variation de fréquentation entre les différentes places sous la même condition climatique. Ensuite, ils ont abordé un second critère qui est la forme de place. Malgré que ce critère soit important pour les urbains designers, qui croient au mythe de la place carrée, il n'est pas pertinent pour expliquer la fréquentation, car certaines places carrées sont peu fréquentées, de même que des places sans forme peuvent être fréquentées. Suite à cela, ils se sont intéressés à la taille d'une place, plus précisément sa jauge. Ce facteur a été considéré par certains comme la clé de la fréquentation, mais Whyte et son équipe l'ont remis en cause, car ce n'est pas la quantité d'espace absolu qui doit être prise en compte, mais plutôt la possibilité d'assise. Autrement dit c'est la quantité d'espace sur lequel on peut s'asseoir (bancs, rebords etc.), qui est en corrélation avec le nombre d'utilisateurs.

Selon Whyte, la notion d'assise est le fait de s'asseoir physiquement, et être socialement confortable. Il s'agit d'un choix personnel, les gens choisissent où s'asseoir : devant, derrière, à côté, au soleil, à l'ombre, en groupe ou tout seul. Ils peuvent aussi s'asseoir sur pratiquement toutes les surfaces susceptibles de les accueillir : un rebord d'une plantation, une marche d'escalier, peu importe la hauteur, et même dans un flux de piétons. De plus, la place ne doit pas limiter ses usagers dans leur manière de s'asseoir en leur proposant que des bancs ou un mobilier classique et figé, mais elle doit plutôt leur offrir une liberté à travers les diverses formes d'assises s'adaptant à toutes les situations telles que les marches d'escalier ou les chaises amovibles.

En outre, le fait de ne pas proposer une possibilité d'assise ou la rendre impossible sur une place est considéré comme une interdiction douce d'usage. Ce principe d'interdiction est utilisée afin d'éviter que les usagers ne retrouvent des sans-abris et des buveurs sur la place. Cependant, d'après Whyte, les places qui sont attractives pour les usagers sont aussi

attractives pour ces « indésirables », et il faut donc limiter l'attractivité. Par conséquent, les places qui ont été aménagées dans ce principe d'interdiction sont peu intéressantes pour les usagers. Elles deviennent alors infréquentables et squattée par les indésirables. La meilleure façon de protéger la place vis-à-vis d'eux est donc de la rendre attractive pour tous.

➤ **Facteur 3 : confort (soleil, vent, arbre, eau)**

Les gens préfèrent se mettre là où il y a plus de confort : exposé suffisamment au soleil, protégé du vent, ombragé d'arbres ou près d'une fontaine pour masquer le bruit de la ville. Le confort prend aussi en compte la bonne température qui est aussi importante que le soleil, mais pas forcément la température absolue car l'étude montre que l'arrivée du printemps ou le premier beau temps après une longue pluie froide, est l'occasion pour beaucoup de gens de s'asseoir sur les places pour en profiter. Il existe ici une dimension psychologique qui n'est pas mesurable avec de simples indicateurs.

Quant à au vent, il peut s'avérer problématique car le vent violent rend certains espaces infréquentables. D'ailleurs Whyte fait référence à un architecte, James Marston Fitch⁵⁷ qui considère que ce problème doit être traité au niveau conceptuel et non technique. En effet, il ne faut pas concevoir ces espaces que dans une simple dimension architecturale et comme s'il ne faisait que beau et agréable toute l'année. Mais il faut surtout tenir compte de la vie qui s'y déroule.

➤ **Facteur 4 : alimentation**

L'offre alimentaire contribue à animer les places publiques. A New York, Elle se fait par de petits kiosques légers, certes informels et qui n'ont pas forcément été désirés par le concepteur, mais qui attirent les gens qui par la suite attirent encore plus de gens de l'extérieur de la place. Ainsi, une ambiance de fête est créée. De plus, les usagers sont libres et peuvent apporter leur propre nourriture, contrairement aux salles de restaurants.

Whyte démontre l'importance des dimensions populaires pour les usagers qui n'ont pas la même perspective que les urbanistes. Ces derniers s'intéressent à des critères importants tels que la monumentalité ou le sens du site, alors que pour les usagers les critères d'une bonne place sont des choses simples telles qu'une abondance d'offres alimentaires à des prix raisonnables.

⁵⁷ Un architecte et un Préservationniste, l'un des fondateurs de l'École supérieure d'architecture, d'urbanisme et de conservation à l'Université de Columbia

➤ **Facteur 5 : rue**

En plus de l'offre alimentaire, les commerces de détail avec leurs vitrines contribuent à l'animation. Selon Whyte, la bonne place est celle que l'on ne peut pas distinguer de la rue. La place et la rue doivent être indissociables, ce qui correspond à l'origine du mot place : « platea » et qui veut dire « rue large ».⁵⁸

L'abondance d'espace d'assise sur les trottoirs crée une ambiance qui attire les passants dans la place. Physiquement et psychologiquement, la place doit être accessible en continuité à partir de la rue, sans barrière, ni trop de changement de niveau. Elle ne doit pas être enclavée et doit assurer une réciprocité des regards entre les usagers et les passants. En effet, la visibilité depuis la rue permet aux gens dans la place de contempler le monde autour.

➤ **Facteur 6 : triangulation**

Les gens partagent par hasard le même espace et se mettent à communiquer comme s'ils se connaissaient déjà grâce à des stimulations externes telles que des manifestations, un concert ou une œuvre d'art. La qualité de l'événement lui-même, n'est pas importante, contrairement à l'effet qu'il produit. Il peut mettre en relation deux personnes n'ayant aucun point commun, par le seul fait qu'ils y assistent. Whyte illustre cela par l'exemple du très mauvais magicien qui faisait son tour de magie dans une place : sa manière était tellement maladroite, et son résultat était tellement prévisible que les spectateurs étaient forcés d'entrer dans la conversation avec leurs voisins. Ces petits événements inattendus et ces rencontres éphémères permettent aux usagers de rompre avec la routine.

Ces facteurs ont été établis suite à une observation approfondie des places publiques. L'équipe de Whyte a pu alors distinguer les places connaissant un échec, manifestés par le vide, le vandalisme ou la mal fréquentation. Ces places avaient des problèmes d'aménagement. Elles souffraient d'un manque de places assises, des points de rassemblement et de jeu, des kiosques comme structures d'accueil. L'emplacement de leur mobilier était inadéquat, les entrées étaient sombres ou non visibles avec des parcours difficilement accessibles et mal orientés, ainsi qu'une mauvaise organisation du trafic et d'événements.

Selon Whyte, pour juger la réussite et la fréquentation d'une place publique, il faut vérifier ces facteurs. Mais une question s'impose : Est-il possible d'appliquer ces facteurs à n'importe quel type de places ? A cette question, le sociologue affirme la possibilité de les vérifier quel que soit le type, en reconnaissant six principaux types de places réussies : Places-squares ou

⁵⁸GAFFIOT Félix, « *Dictionnaire latin français* », Hachette, 1934.

parcs multifonctionnels, place terrasses, places civiques, places carrefours, places monumentales et places en réseau. (Voir annexe I)

IV.2. Définition du concept de requalification des places publiques

Le verbe « qualifier » signifie donner une nouvelle qualification, aptitude, qualité ou valeur. La qualification « C'est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues. »⁵⁹

Selon AMPHOUX.P⁶⁰, la requalification de l'espace urbain est un défi de taille pour la ville contemporaine, qui permet de rehausser la qualité d'un territoire, voire dans certains cas, de lui attribuer une nouvelle qualité et de renouveler son image. Autrement dit, la requalification d'un espace regroupe l'ensemble des processus d'interventions spatiales dans l'optique de transformer le regard. « Intensifier la ville, ce sera, par des moyens sensibles, intensifier le rapport à la ville, en offrir une meilleure acuité perceptive, renforcer le sentiment d'urbanité ou encore renforcer l'identité du territoire considéré »⁶¹

Pour MERLIN ET F. CHOAY, la requalification des espaces urbains est une intervention visant à contribuer et à donner une autre image, une autre fonction. Elle peut concerner un bâtiment, un îlot, un morceau de ville, un paysage ou un territoire. Ces interventions concernent actuellement les grands ensembles, les quartiers anciens ou récents, les friches urbaines et les entrées de villes.⁶²

Quant à Sandra Guinand, assistante doctorante à l'Institut de géographie de l'université de Lausanne, elle définit l'expression « requalification urbaine » comme un concept utilisé de plus en plus en vogue dans le jargon des urbanistes, politiques et autres acteurs de la ville, et qui s'appuie sur le projet de renouvellement urbain. Cette démarche a pour but de rehausser la qualité d'un site concerné ou lui trouver une nouvelle qualité. Cependant, la transformation de

⁵⁹ABA Sadki, « La requalification urbaine : "Recommencer la ville à zéro" entre exigences sociales et impératifs techniques », disponible sur <http://www.zizvalley.com/Article/2568.html>

⁶⁰Architecte et géographe à Lausanne (Contrepoint, *Projets urbains*), professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

⁶¹Amphoux, « La densité urbaine : du programme au projet urbain », p : 9

⁶²MERLIN ET F. CHOAY, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire », édition. Paris, 2005.P 261

ces territoires, de ces pans de ville ou de quartiers, pose d'autres enjeux importants, notamment sociaux et économiques.⁶³

Suite à ces définitions, nous pouvons en déduire que la requalification d'une place publique est l'action par laquelle cet espace reprend sa dynamique et retrouve ses aptitudes à jouer pleinement ses fonctions en tant qu'espace épanoui. Ces fonctions peuvent être perdues comme pour le cas d'une place historique qu'on cherche à remettre en valeur, ou bien elles peuvent ne jamais exister et dans ce cas, on cherchera à les créer.

En outre, requalifier la place publique consiste à valoriser ses opportunités en la rendant attractive et conviviale pour les citoyens. Cette action permet d'embellir la place publique, de lui offrir une continuité, une lisibilité accrues et de garantir aux citoyens un accès équitable. Ainsi, requalifier la place publique c'est participer à la qualité du cadre de vie urbain.

De plus, ce type d'intervention traduit la volonté des responsables à faire émerger de nouvelles pratiques socio-spatiales. C'est pourquoi la requalification d'une place publique nécessite inmanquablement la réalisation de compromis entre la vision technicienne des autorités responsables et la sensibilité des usagers. Il est donc impératif de concilier entre l'espace perçu par des professionnels avec l'espace vécu et ce, malgré la complexité engendrée.

Intervenant sur la structure urbaine, les aménagements, les ambiances ainsi que les pratiques socio-spatiales, le champ d'action des mesures de requalification traduit leur complexité. Bien que pouvant contraindre des usages et faciliter des pratiques, comme le constate Toussaint et Zimmermann, l'espace public ne peut, cependant ni empêcher, ni produire des faits sociaux. « Le travail de programmation ne peut infléchir ou modeler les comportements et pratiques qui en résultent »⁶⁴

Par ailleurs, lors du processus de requalification, l'intérêt est essentiellement porté sur le travail infographique, la représentation par maquettes 3D, l'élaboration des web-SIG, des bases de données virtuelles, l'imagerie, la photographie, la cartographie et les plans dans le seul but d'éblouir les décideurs au dépend parfois du contenu. Ainsi, le résultat obtenu est un projet sur papier sans impact réel dans la vie quotidienne. « Les opérations de requalification

⁶³GUINAND Sandra, « Requalification urbaine et enjeux sociaux », l'Institut de géographie de l'université de Lausanne, publication 19 septembre 2009.

⁶⁴TOUSSAINT, J.-Y. et ZIMMERMANN. M, « User, observer, programmer et fabriquer l'espace public », P 46

ratent effectivement leurs objectifs quand elles tournent le dos à la qualification des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des travaux. Les études de requalification urbaine font le plus souvent preuve de projets techniquement sophistiqués »⁶⁵. Il est donc difficile de favoriser l'émergence d'une véritable culture de requalification urbaine dans un contexte de perfectionnement technique au détriment de l'impact social. Cependant, la participation des populations à la définition des objectifs des opérations de requalification et à leur mise en œuvre est un principe fondamental à prendre en considération tout le long du processus. Leur rôle doit dépasser la simple consultation de personnes ressources pour la recherche de l'information. Leur implication aux projets doit se faire non seulement à travers les réponses aux questionnaires mais aussi par la participation au processus de mise en œuvre des opérations. En effet, mettre les citoyens au cœur de cette démarche est le meilleur moyen pour gagner leur confiance et dissiper leurs réticences. Investir dans la mobilisation des populations locales est alors aussi important pour la crédibilité des projets que l'investissement dans le matériel technique.

En conclusion, la requalification des places publiques est un ensemble d'actions qui s'effectue dans une perspective d'amélioration ou de renouvellement en vue de rechercher et d'attribuer la qualité qui répondra aux besoins des usages de ces espaces.

IV.3. Exemples concrets de requalification participative des places publiques à travers le monde

IV.3.1. Requalification participative de la place du Ballon à Charleroi (Jumet)

- **Situation de la place du Ballon**

La place du Ballon se situe à Charleroi, une ville francophone de Belgique.

- **Le contexte du projet**

L'aménagement de la place du Ballon à Jumet s'inscrit dans le cadre de la requalification des places publiques à Charleroi. Le projet suit une démarche participative et propose des changements radicaux du site : la voirie

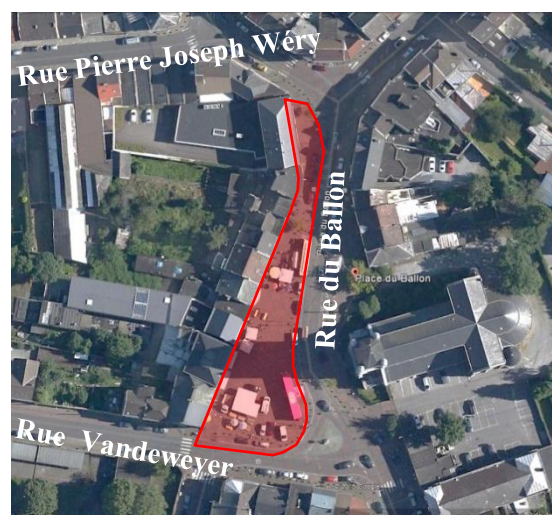


Figure 26 : Situation de la place du Ballon.

Source :

<http://www.emonsite.com/photos/ignz4k0c21ius7m0r7ys.jpg>

⁶⁵ABA Sadki, « La requalification urbaine : "Recommencer la ville à zéro" entre exigences sociales et impératifs techniques », disponible sur <http://www.zizvalley.com/Article/2568.html>

est déplacée du côté de l'église et la place se situe du côté des commerces, ce qui permet l'installation de terrasses, la réimplantation du marché hebdomadaire et l'organisation de fêtes et de manifestations.

Grâce au soutien et la collaboration de la ville, une participation active des habitants a été assurée du départ du projet jusqu'à la consultation populaire, et a été organisée par un animateur-catalyseur qui a apporté un soutien technique et une aide à la réflexion.

• **La démarche du projet**

Le projet a été élaboré avec les habitants suivant plusieurs étapes :

La première étape avait pour objectif de relever les différents problèmes vécus et de définir les problèmes généraux de la place.

Lors de la première réunion publique qui comptait plus ou moins 60 personnes de tous les milieux, les objectifs, le rôle, le pouvoir de chaque acteur et les délais ont été définis. Ainsi, un groupe de pilotage s'est constitué afin d'assurer la continuité du processus et élaborer un questionnaire avec l'aide de l'animateur.

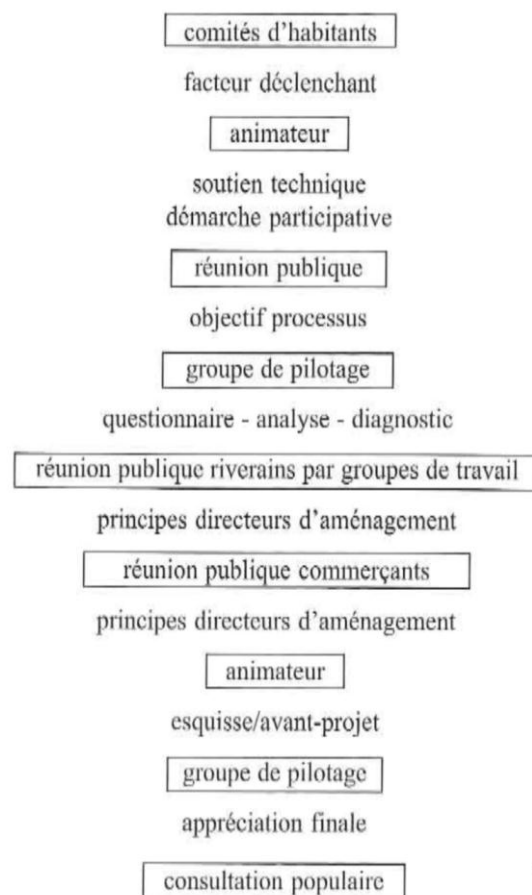


Figure 27 : Schéma des principales étapes de la démarche du projet de requalification participative de la place du Ballon.

Source : Aménager les espaces publics – des exemples d'opérations pilotes à l'initiative de la direction générale des pouvoirs locaux.pdf

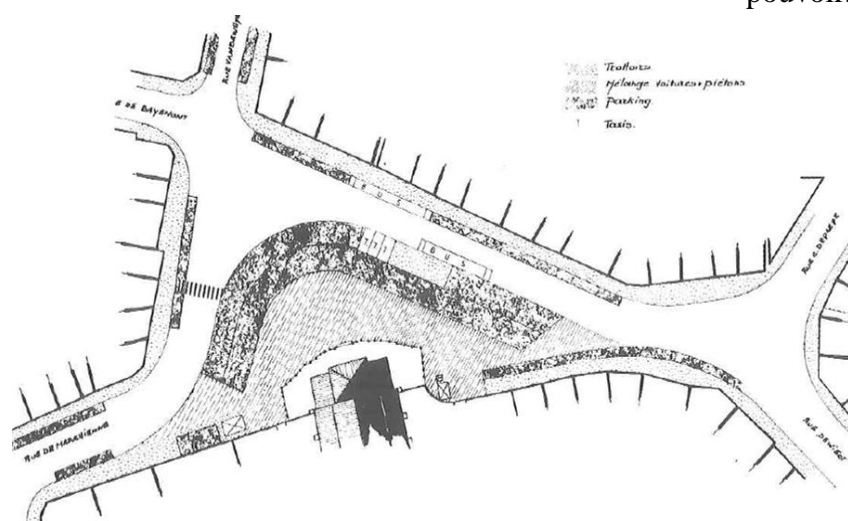


Figure 28 : Plan schématique de la place avant la requalification.

Source : Aménager les espaces publics – des exemples d'opérations pilotes à l'initiative de la direction générale des pouvoirs locaux.pdf

Suite à cela, différentes réunions de groupe et des rencontres extérieurs ont eu lieu pour établir un diagnostic et trouver de nouvelles collaborations.

Une réunion avec l'Echevin de la voirie s'est effectuée dès le début et elle a permis d'envisager les contraintes techniques et administratives, et de définir les opportunités.

Le département de la voirie a élaboré trois esquisses (non figées) qui font l'objet d'une discussion approfondie. Suite à cela, une nouvelle esquisse est établie en tenant compte des remarques du groupe de pilotage. Ces esquisses sont de très bons supports pour la réflexion car elles permettent aux groupes de mieux exprimer leurs points de vue et leurs attentes.

La deuxième étape avait pour objectifs de déterminer les principes directeurs d'aménagement sur la base des esquisses du Département de la voirie. A cette effet, une réunion publique est organisée avec les riverains (+/-70 personnes) et une autre avec les commerçants (+/- 50 personnes). Le travail s'effectue par groupe d'intérêt (voirie, transport en commun, école, église...)

Ainsi, ces réunions pluralistes ont permis de s'assurer de la représentation la plus correcte possible des divers usagers et des divers intérêts liés à la place.



Figure 29 : Réunion avec les riverains.

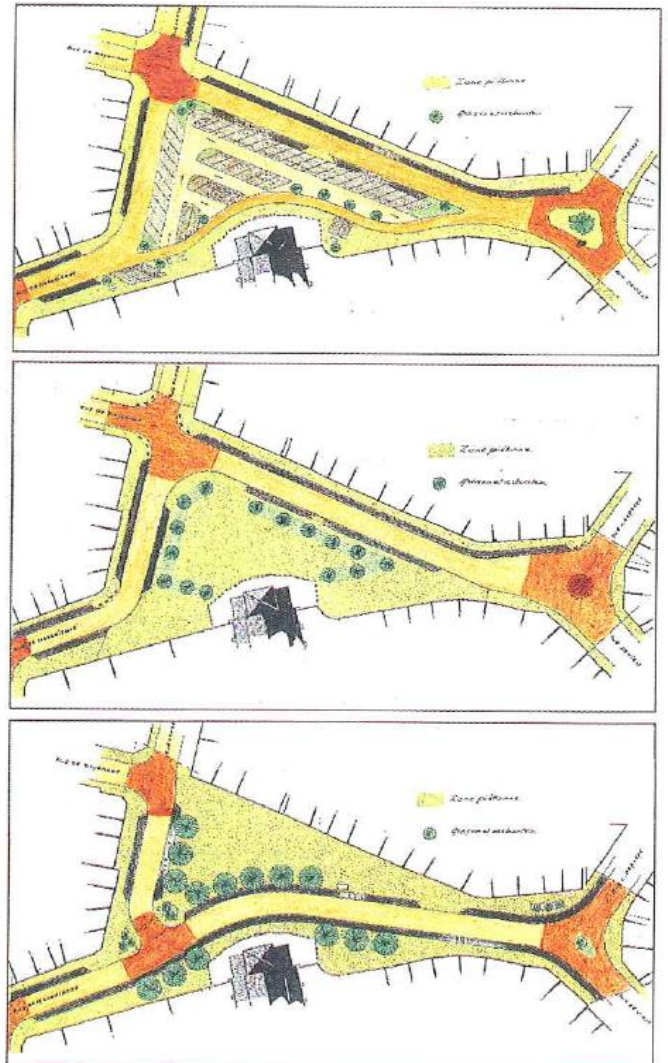


Figure 30 : Plans proposés à la consultation populaire.

Source : Aménager les espaces publics – des exemples d'opérations pilaires à l'initiative de la direction générale des pouvoirs locaux.pdf

A partir de ces principes directeurs, l'animateur a esquissé des propositions d'aménagement qui ont été examinées par le groupe de pilotage. Et la proposition finale a été transmise à la ville de Charleroi.

Ce projet issu du processus d'aide à la décision a fait ensuite l'objet de discussions avec les partenaires institutionnels (police, transports en commun, régie des marchés,...).

La dernière étape de la démarche a consisté en un processus d'information de la population, leur offrant la possibilité de modifications de détails (plantations, éclairages,...).



Figure 31 : Plan d'aménagement de la place du Ballon à Charleroi.

Source : Aménager les espaces publics – des exemples d'opérations pilotes à l'initiative de la direction générale des pouvoirs locaux.pdf

En conclusion, La requalification de la place du Ballon est un travail d'équipe où chaque partenaire concerné (ingénieurs, techniciens, architectes, paysagistes, sociologues, géographes, urbanistes, services publics, administration communales et habitants) a apporté ses compétences dans l'intérêt collectif du projet.

IV.3.2. Requalification de la place du Martroi à Orléans, France

- **Situation de la place du Martroi**

La Place du Martroi est la principale place du centre-ville d'Orléans, où se dresse la statue équestre de Jeanne d'Arc réalisée en 1855 par Denis Foyatier et qui remplace celle de 1804 réalisée par Gois.



Figure 32 : Situation de la place du Martroi.



Figure 33 : La statue de Jeanne d'Arc.

Source :

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/0d/Orl%C3%A9ans_place_du_Martroi_1.jpg

Image satellite de Google earth traité par l'auteur

- **La place Martroi à travers l'histoire**

Anciennement occupée par un cimetière à l'époque gallo-romaine, la place du Martroi fut incorporée à la cité lors de la construction de la seconde enceinte pour accueillir le marché au blé. Après la Renaissance, le cœur de la ville fut déplacé définitivement vers le Martroi.

Au XVIII^e siècle, un projet d'aménagement du centre-ville voit le jour. Il est décidé d'aménager le Martroi par l'ordonnancement de la place en l'entourant de pavillons. Le premier édifice de ce projet est la Chancellerie. Il était ensuite prévu de construire un nombre important de projets dont les fermes de l'Apanage et l'Hôtel de Ville. Mais, en 1863, la Bourse du Commerce (qui deviendra par la suite la Chambre de Commerce et d'Industrie) fut réalisée et le projet d'ordonnancement de la Place s'arrêtera à ces deux constructions.

A la fin du XVIII^e siècle, au moment du percement de la Rue de la République, le premier tramway traverse la place qui s'enrichit de 2 nouveaux bâtiments : les Rotondes.

La Place du Martroi exerce toujours sa force d'attraction. Elle demeure le centre commercial de la ville. La Petite et la Grande Rotonde deviennent deux cafés réputés de la Belle Epoque.

Après l'incendie de la ville en Juin 1940, la reconstruction des immeubles se fait dans un style moderne et les cafés sont remplacés par des banques et des administrations



Figure 34 : La ligne du tramway traversant la place du Martroi.



Figure 35 : Réaménagement de la place du Martroi après l'incendie.

Source : <http://www.cparama.com/forum/cartes2013a/1367498415-45-Orleans-tramway-648-.jpg>
<https://placedelarepublique.files.wordpress.com/2012/01/place-du-martroi-222.jpeg>



Figure 36 et 37 : Etat actuel de la place du Martroi.

Source : <http://www.orleans.fr/fileadmin/orleans/MEDIA/diaporama/panorama/place-martroi.jpg>

- **Le projet de requalification de la place du Martroi**

Lieu emblématique et incontournable de la ville, la place du Martroi souffrait néanmoins d'un cruel manque de reconnaissance, un mal d'amour sans nul doute dû à sa personnalité effacée, à ses usages mal définis et à sa dégradation avancée. Hier peu propice à la flânerie, mal organisée et pas assez animée, elle se voit offrir la dimension et le rôle qu'elle mérite grâce à une opération de requalification qui a duré 15 mois et qui s'est achevée le 15 Décembre 2013.

La place du Martroi appartient à tous ses habitants, et le projet de requalification a pris en compte leurs avis. En effet, un Forum Citoyen se réunissait en amont de l'élaboration du

cahier des charges afin de permettre aux usagers d'exprimer leurs besoins. De plus, Le projet de requalification a pris en compte diverses attentes: qualité du revêtement, éclairage, arbres et verdure, circulation piétonne.

La place a été étirée de part et d'autre par les rues adjacentes pour atteindre près de 2 hectares, soit le double de sa superficie d'auparavant. Elle a aussi été entièrement rendue aux piétons et libérée de sa forme topographique en dôme qui encombrait son centre. En effet, un nivellement de plain-pied a redéfini la topographie originelle de la place en pente douce et régulière, adapté au nivellement existant du tramway, à l'affleurement du parking souterrain ainsi qu'au socle de la statue de Jeanne d'Arc.

Disponible pour les événements et activités qui l'animent, la place restitue un espace de déambulation libre et ouvert pour l'ensemble des parcours entre les quartiers qu'elle rassemble.



Figure 38 : La place du Martroi, un espace fréquenté et animé redynamisant l'ensemble du centre-ville.

Source : http://www.orleans.fr/uploads/pics/place_martroi_bandeau.jpg

La terrasse : une vaste terrasse plein sud a été aménagée projetant ainsi la place à l'échelle de la ville. Un alignement de « Pterocarya ou de frênes à fleurs » et des jardins fleuris, proposent une proximité naturelle et une ombre accueillante aux terrasses des cafés.

Le kiosque d'information : le kiosque trouve naturellement une place confortable et accessible sous les arbres et proche de la terrasse des cafés. Sa situation lui permet de rayonner sur les principaux centres d'intérêts touristiques alentours.



Figure 39 : Aménagement de la terrasse au niveau de la place du Martroi.

Source :

http://www.orleans.fr/fileadmin/.../editorial/urbanisme_habitat/projets_urbains/place_martroi_terrasses.jpg

La statue de Jeanne d’Arc : Sur les sols ligériens, au centre de la place, la statue de Jeanne d’Arc, se détache dans les ciels de Loire. Sa mise en lumière qui efface son socle, projette la sculpture dans la nuit et révèle l’épopée de ses bas-reliefs.

La fontaine : Calée le long de la façade de la Caisse d'Epargne, la fontaine soutient la composition classique de la place. Avec ses variations de jets, elle anime l'espace et amuse les enfants. De plus son sol compose un miroir d'eau qui renvoie aux ciels de Loire et reflète la ville la nuit. Cette fontaine est équivalente aux deux fontaines supprimées mais est plus vertueuse en recyclant les eaux de pluie de la place stockées et traitées en souterrain.

Le manège : Afin d’améliorer la fréquentation de la place et de créer une animation intergénérationnelle, le manège est une attraction indispensable.



Figure 40 : La fontaine de la place du Martroi.



Figure 41 : Le manège de la place du Martroi.

Source : <http://www.virtourist.com/europe/orleans/imatges/11.jpg>

http://www.tourismeorleans.com/theme/share/images/kw_etablissement/visuels/mid_place_du_martroi_11243514233.jpg

Le revêtement du sol : Une attention toute particulière a été portée au traitement du sol, un « miroir d'eau » ludique et esthétique est venu ravir petits et grand. Les pierres calcaires dont les couleurs, les textures et le calepinage en lanières utilisées pour le revêtement du sol évoquent les tresses et les reflets de la Loire et invitent à sa découverte.

La lumière : Autour d'une pénombre apaisante au centre, la mise en lumière de la place met en scène de manière différenciée son cadre architectural adaptée à chaque bâtiment, (pavillons classiques, « rotondes Belle Epoque » arcades royales...) et souligne les événements qui l'animent (sculpture, fontaine, fenêtre ouverte sur le sous-sol...).



Au débouché de la rue Bannier, dans le rythme des rotondes, un grand mat aiguille projette des lumières festives et des images événementielles qui animent l'espace et les saisons de la place. Par ailleurs, la projection d'extraits des bas-reliefs du socle de la statue, sur les tresses ligériennes de la place, peuvent raconter l'épopée Johanique, ou évoquer l'histoire et les paysages de Loire.



Figure 42 et 43 : Ambiance lumineuse de la place du Martroi.

Source :

http://leseclaireurs.net/img/medias/ec_plum_pm_500_mr_pm_marche_1_111026_2.jpg

<http://www.beg-ing.com/theme/share/images/projets/visuels/12031-051325512889.jpg>

- **Vérification des critères de fréquentation de la place du Martroi après l'opération de requalification**

La requalification de la place Martroi vise à la rendre plus attractive et plus fréquentée. Et afin d'évaluer la réussite de cette opération et la fréquentation de cette place requalifiée, nous avons tenté de vérifier les critères de fréquentation élaborés par H. Whyte précédemment cités.

Les critères de fréquentation	Vérification des critères	
Auto-congestion	Vérifié	Une attraction et une animation intergénérationnelle par la présence du manège, de la statue et de la fontaine qui rendent la place un bon lieu de Rendez-vous. Un flux piéton très important en permanence, aussi bien en semaine qu'en week-end.
Possibilité d'assise	Vérifié	Une abondance et un libre choix de places d'assise.
Confort	Vérifié	La présence d'une fontaine, de la végétation et des arbres pour améliorer le confort en créant des zones d'ombre et d'air frais.
Alimentation	Vérifié	La présence d'une terrasse-restaurant et d'une brasserie.
Rue	Vérifié	La place est le point d'intersection de plusieurs rues commerçantes bordées de vitrines qui drainent le flux vers la place.
Triangulation	Vérifié	La place accueille de nombreuses manifestations extérieures, dont le marché de Noël, les concerts, les fêtes johanniques, la grande braderie, le marché nocturne et le marché aux livres.

Tableau 1: Vérification des critères de fréquentation de la place du Martroi après l'opération de requalification.
Source : L'auteur.

D'après cette vérification, nous pouvons constater que la place du Martroi après requalification répond aux critères de fréquentation. Ce qui nous amène à dire que cette opération de requalification est réussie et a atteint son objectif.

En conclusion, la place du Martroi est une place historique qui fut le centre du commerce et des différentes activités. Sa requalification est une opération d'une grande taille vue son importance et son statut au niveau de la ville. Elle avait pour but d'assurer une meilleure qualité aux usagers multiples. C'est pourquoi, l'intervention dans ce cas est profonde et touche les aspects formels et fonctionnels avec une intervention sur la topographie de la place et sur les fonctions à travers la création de la terrasse et du manège.

Pour consulter d'autres exemples de requalification de places publiques : voir annexe II.

Conclusion

L'attractivité d'une ville passe par l'attractivité de ses places publiques qui occupent la devanture de toute la ville. Ces places publiques sont dites réussies lorsqu'elles sont fréquentées par différents usagers et qu'elles offrent des conditions d'accessibilité, d'assise, de confort, d'alimentation, et des possibilités de voir et de vivre des événements. Ces critères de fréquentation et d'attractivité, déterminés par H. Whyte, permettent de juger la réussite et la fréquentation de n'importe quelle place publique. En effet, ils sont applicables et vérifiables sur toutes places publiques peu importe leurs types et leurs contextes.

Par ailleurs, l'opération de requalification est considérée comme un levier incontestable pour l'amélioration de la fréquentation des places publiques. En effet, elle constitue aujourd'hui une opération importante faisant partie des politiques urbaines dans le cadre de la métropolisation des villes. Cependant, une opération de requalification réussie devrait, en premier lieu, adopter une démarche participative en mettant le citoyen au cœur du projet afin de mieux comprendre ses besoins et répondre à ses attentes, et en second lieu, prendre en charge les différents critères de fréquentation afin d'assurer une meilleure qualité du cadre de vie urbain.

Ceci dit, les opérations de requalification ne sont pas les mêmes partout, chaque place est un cas d'étude particulier qui doit être étudié, analysé et bien réfléchi avant de dresser un projet de requalification. Certaines nécessitent une requalification profonde qui touche plusieurs aspects : formels et fonctionnels ou uniquement une intervention sur le plan formel, tout dépend du cas d'étude. La requalification des places publiques c'est donc des degrés selon l'importance des problèmes relevés lors de l'étude et l'importance de la place publique dans son environnement.

Chapitre 4

*Essai d'application de la
méthode SEP sur la place
de l'Émir Abdelkader*

Chapitre 4

Essai d'application de la méthode SEP (suivi et évaluation participatifs) sur la place de l'Émir-Abdelkader

Introduction

La place de l'Emir Abdelkader est un symbole historique de la ville d'Alger mais aussi un lieu de vie quotidienne attirant des visiteurs de toutes les wilayas. En effet, elle représente un espace de vie social, convivial, assurant un sentiment d'appartenance et d'identité chez les habitants. De plus, cette place requiert des potentialités diverses, offrant un potentiel architectural remarquable, cependant elle souffre aussi de plusieurs problèmes limitant sa fréquentation et son attractivité.

En outre, dans le cadre de la métropolisation de la ville d'Alger, le PDAU prévoit un projet de requalification pour la place de l'Emir Abdelkader dans l'optique de revaloriser son image.

Afin de répondre à l'objectif essentiel de notre travail, le contenu de ce chapitre consistera à présenter notre cas d'étude, qui est la place de l'Emir Abdelkader. Ensuite à diagnostiquer tous les aspects de la place et à découvrir la manière dont ils influencent cet espace, ceci dans le but de faire ressortir les aspects positifs et négatifs qui serviront d'assise pour la phase d'évaluation. Ce chapitre consistera aussi en un essai d'application de la méthode SEP à travers une enquête sur terrain afin d'élaborer des recommandations améliorant sa fréquentation et rehaussant son image symbolique. Cette phase d'évaluation participative sera suivie d'une phase de post-évaluation qui nous permettra de vérifier les recommandations dégagées auprès des usagers pour s'assurer si elles ont atteint les objectifs et si elles répondent aux attentes des usagers de la place de l'Emir Abdelkader.

V.1.3. Historique du quartier

Le quartier Larbi Ben M'hidi, anciennement connu comme le quartier d'Isly, est un patrimoine représentatif de l'urbanisme du 19^{ème} siècle. Il est la première extension de la ville d'Alger, la demeure de la bourgeoisie coloniale et le lieu de communication, d'échange et de culture grâce aux espaces publics et aux équipements culturels s'y trouvant (cinémas, théâtre, galeries d'art...).

Le quartier est connu par sa rue Larbi Ben M'hidi, la rue de l'Aqueduc, qui devait son nom au passage de l'aqueduc du Hamma sous la voie.

Le 14 Août 1844, le sultan du Maroc Abd al-Rahman, allié de L'Emir Abdelkader fut battu par le Général Bugeaud, sur les rives de l'Isly, rivière du Maroc oriental, à l'Ouest d'Oujda. Et c'est en l'honneur de cette victoire que la rue de l'Aqueduc devient la rue d'Isly. Cette dernière commençait au bout de la rue Dumont d'Urville et aboutissait rue Charles-Péguy avec un élargissement en son milieu pour former la Place d' Isly. La route était en mauvais état et peu d'immeubles étaient construits.

Après 1900, la rue devint très animée, et très commerçante, surtout avec le passage de la ligne du tramway. Elle était à caractère commercial et militaire car elle était entourée par des rues portant des noms faisant référence à la conquête de l'Algérie : rue Joinville (Prince de Joinville), rue Blanchard, rue des généraux Morris, rue Bosquet, rue Pélissier, rue Mahon, rue de Gueydon, rue de Chanzy, boulevard Bugeaud, impasse du commandant Cottenest, rue de Tancrède.

« Rue d'Isly ? C'était d'abord des vitrines qui nous faisaient baver d'envies, celles de Gillio et

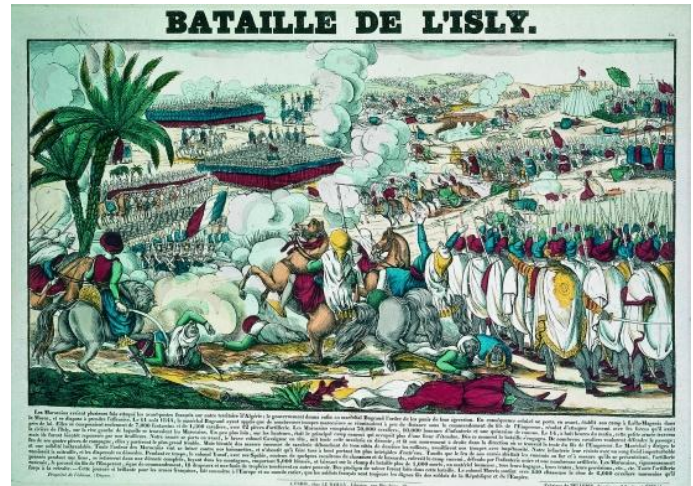


Figure 47 : Bataille de L'Isly au Maroc.

Source :

http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Bataille_de_Isly/1315376



Figure 48 : Rue d'Isly en 1900.

Source :

<http://esmma.free.fr/mde4/jp/bogliolo/images/isly.jpg>

de Fashionable, les deux tailleurs chics qui se faisaient concurrence, à l'ombre de Bakouche, l'arbitre incontesté des élégances... Rue d'Isly, c'était Les Galeries de France avec leur curieux intérieur tout en bois, la pâtisserie Caillod, la librairie Chaix. C'était surtout les cinémas, Le Club, Le Régent, Le Paris, déjà la fin d'une époque marquée par les premiers films de Chabrol, Les Cousins, Le Beau Serge et Bardot, encore Bardot, déjà Bardot... L'après-midi aux terrasses des cafés, Le Quat'Zart, Le Milk Bar, Le Faisan d'Or, nous dégustions un Coca-Cola, cette nouvelle boisson... Restaient les boîtes, les cabarets, les night-clubs comme on disait alors réservés aux adultes et aux couples. » Guy Bonnet⁶⁶.

Après l'indépendance, la rue a pris le nom de Larbi Ben M'hidi. Cette rue, qui était mécanique, a été transformée en rue piétonne pour redevenir ensuite mécanique, ce qui a démontré l'échec de l'idée de la rue piétonne.



Figure 49 : Rue d'Isly en 1930.

Source: <http://www.vitaminech.com/mobile/algerie-alger-rue-d-isly-et-le-casino/20155154270-Photos-fr-16.html>



Figure 50 : Le quartier Larbi Ben M'hidi en 1961.

Source : <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger01/alger01b/alger238.jpg>



Figure 51 : Le quartier Larbi Ben M'hidi en 2015.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

⁶⁶FECHNER Elisabeth, « Le pays d'où je viens : souvenirs d'Algérie 1910-1962 », Edition Calmann-Lévy, Paris, 1999, 163 p.

V.1.4. Lecture séquentielle

Afin de bien cerner le contexte, on opte pour une lecture séquentielle. Le quartier est composé de séquences architecturales très variées, linéaires et ponctuelles.

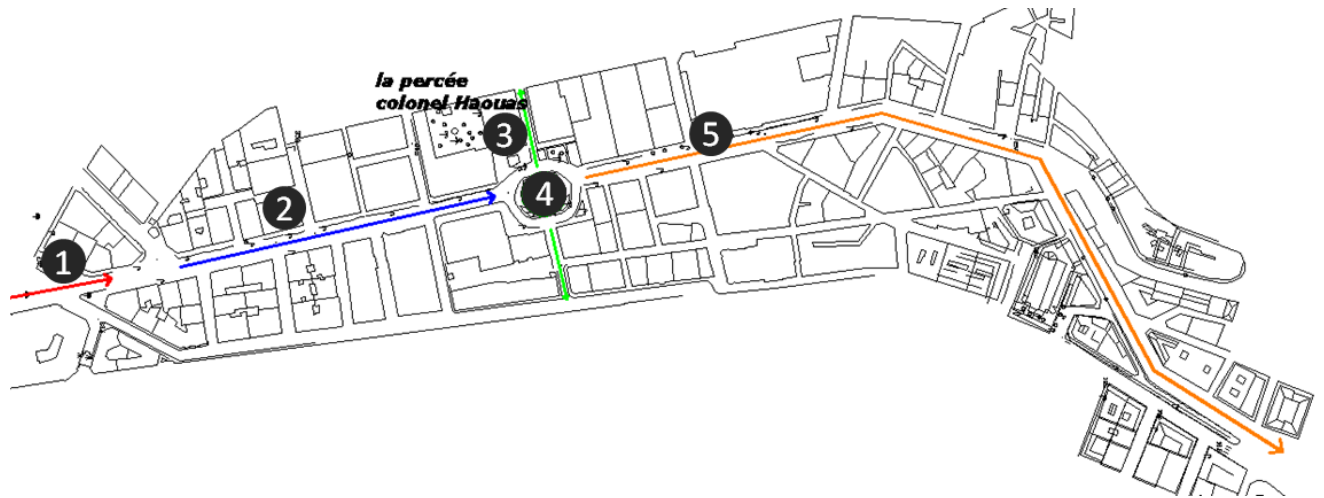


Figure 52 : Les différentes séquences du quartier Larbi Ben M'hidi de la Grande poste vers le square Port Saïd.

Source : Image traitée par l'auteur

1. La première séquence

Elle débute de la grande poste jusqu'à l'intersection avec l'avenue Pasteur. Cette partie se fait remarquer par le traitement de sol qui est en pierre. Elle est réservée aux piétons et elle est aménagée différemment. Le flux piéton est important et cela est dû à la présence de terrasses de café et de boutiques et notamment de la grande poste. Quant au gabarit des bâtiments, il est de R+5



Figure 53 : Avenue Pasteur.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

2. La deuxième séquence

Cette séquence commence de l'intersection avec l'avenue Pasteur et s'arrête au début de la place l'Emir Abdelkader. On remarque une continuité due à l'alignement parallèle du bâti. Le gabarit varie entre R+4 et R+5 avec une même architecture. La rue est bordée des deux côtés par des arbres, ce qui renforce l'imagibilité (la lisibilité) de cette séquence. De plus, la rue Larbi Ben M'hidi est très fréquentée et animée



Figure 54 : Rue Larbi Ben M'hidi.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

grâce à la présence de commerces, à savoir cafés, restaurants, cinémas, librairies, bibliothèque et grands magasins comme les Galeries Algériennes. Elle est l'artère principale du quartier ainsi que de la ville.

3. La troisième séquence

La troisième séquence est la rue Colonel Si El Houas qui est une rue perpendiculaire à la rampe Ben Boulaïd et la rue Larbi Ben M'hidi, permettant leur liaison et traversant la place de l'Emir Abdelkader. Elle passe par un étranglement, ensuite une ouverture avec une mise en valeur par la statue de l'Emir Abdelkader, la place, et les deux bâtiments institutionnels. La perspective visuelle de cette séquence est bloquée par la statue et la percée vers la mer est arrêtée par le bâtiment du CPVA.



Figure 55 et 56 : Rue Colonel Si El Houas.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

4. La quatrième séquence

La quatrième séquence est une séquence ponctuelle, et qui est la place de l'Emir Abdelkader. Elle occupe une position centrale dans la rue Larbi Ben M'hidi et constitue un moment important dans le parcours de cette rue et un point de repère. Elle se trouve sur un réseau orthogonal, avec une figure régulière (carrée) qui ordonne les dimensions des îlots et génère le bâti périphérique.

On constate un changement de rythme avec une interruption d'alignement du bâti et un traitement d'angle de chaque côté de la rue afin d'annoncer la



Figure 57 : La place de l'Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

place : La rue s'élargie donnant place à un espace centrale.

Le Flux est important au niveau de la place, et cela est dû à son attraction ainsi que la présence d'immeubles à différentes vocations (APC, conseil de la nation, la librairie du tiers monde, commerces...)

5. La cinquième séquence

Cette séquence débute à partir de la place de l'Emir Abdelkader jusqu'au square Port Saïd. C'est la reprise de la troisième séquence avec le même alignement et le même rythme mis à part une interruption au niveau des galeries Algérienne. Les bâtiments sont du style colonial et néo moresque et leurs gabarits varient entre R+4 et R+5 à l'exception de bâtiment CPA qui a un gabarit de R+7.

On constate une fermeture pour la vision lointaine et une concavité pour la vision proche. Quant aux flux mécanique et piéton, ils sont importants et cela est dû à la présence du musée MAMA et des commerces.



Figure 58 : Rue Larbi Ben M'hidi.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

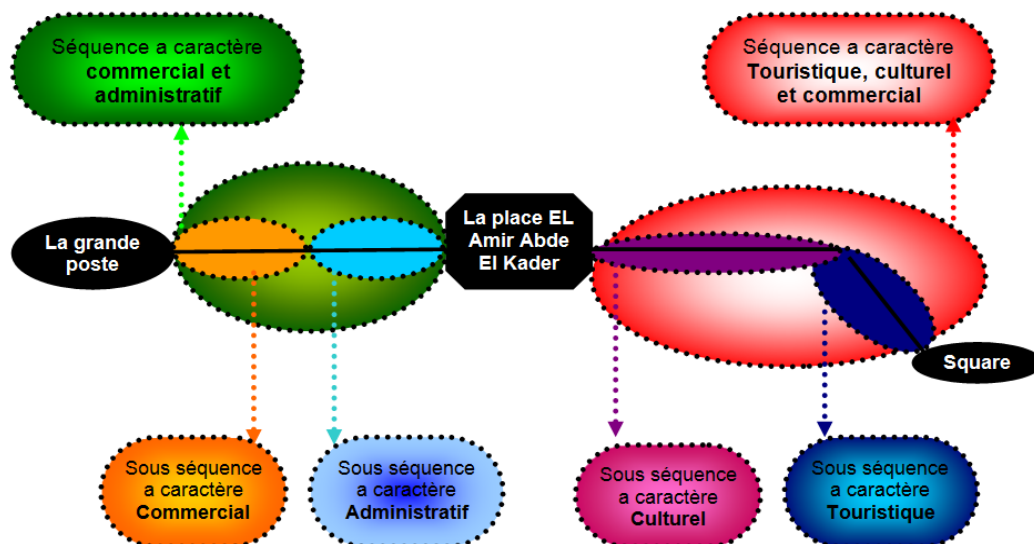


Figure 59 : Les différentes séquences du quartier Larbi Ben M'hidi.

Source : L'auteur

V.2. La place de l'Emir Abdelkader

V.2.1. Situation de la place

La place de l'Emir Abdelkader participe dans la création d'une forte continuité du tissu urbain de la ville d'Alger car elle fait partie d'une succession d'implantation tous les 400 et 500m des espaces publics de la ville.



Figure 60 : La trame d'implantation des espaces publics à Alger.

Source : Google Earth 2015 (traitée par l'auteur)

La place de l'Emir Abdelkader se situe au cœur du centre-ville colonial dans un tissu riche en histoire. Elle ponctue la rue Larbi Ben M'hidi et occupe une position centrale sur un réseau orthogonal. Cette position stratégique lui confère un rôle important autant que point de repère au niveau de la ville.

L'accès à la place se fait par les deux côtés de la rue Ben M'hidi : depuis la grande poste et depuis la rue Debbih Cherif, aussi par la rue Si El Houas.



Figure 61 : Situation de la place de l'Emir Abdelkader dans le quartier Larbi Ben M'hidi.

Source : Google Earth 2015 (traitée par l'auteur)

V.2.2. Historique de La place de l'Emir Abdelkader

La place fut depuis toujours un espace public, elle fut d'abord un marché arabe des moutons ensuite une place publique durant la période coloniale. En 1836, Bugeaud fut envoyé en

Algérie pour combattre l'Emir Abdelkader qui avait pris la tête de la résistance à l'invasion coloniale. Suite de sa victoire à Isly en 1844, il fut nommé maréchal de France et a reçu le titre de duc d'Isly. Ainsi, le 14 août 1952, sa statue fut érigée à la place d'Isly en commémoration de cette victoire, considérée par les français comme une victoire sur l'Emir.



Figure 62 : La place Bugeaud en 1870.

Source :

<http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger01/alger029.html>



Figure 63 : La place Bugeaud en 1906.

Source :

http://www.algeriephilatelie.net/fr_bibliotheque_cartes_postales_ville.php?ville=Alger&page=2

La statue du maréchal occupait le centre de la place et le tramway qui parcourait la rue d'Isly était désaligné car la statue se présentait comme un obstacle. En 1927, la statue fut déplacée (excentrée) afin d'ouvrir la perspective et avoir une continuité de la rue d'Isly.



Figure 64 : La place Bugeaud en 1927.

Source : <http://algeroisementvotre.free.fr/site1000/alger01/alger030.html>

Dominée par la rue d'Isly, la place est divisée en deux parties : la première marquée par la statue de Bugeaud, et la seconde marquée par une fontaine.



Figure 65 : Vue sur la statue du maréchal Bugeaud.

Source: <http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=1161273&page=5>



Figure 66 : Vue sur la fontaine de la place Bugeaud

Source : http://www.vitaminech.com/annuaire/ty-103-alger-place-bugeaud/Photos_20155_133356_16_1.html

Après l'indépendance, la statue de Bugeaud fut délogée et la statue de l'Emir Abdelkader érigée à sa place, au milieu de la rue Larbi Ben M'hidi. Et la place d'Isly est dénommée place l'Emir Abdelkader, comme symbole de réappropriation de la souveraineté. En 1989, la place connut une tentative de piétonisation vouée à l'échec.

D'après son histoire, on constate que cette place a toujours représenté un élément symbolique de la ville d'Alger avec une valeur considérable, ce qui justifie son importance et son image que ce soit au niveau urbanistique que symbolique.



Figure 67 : Place de l'Emir Abdelkader en 1968.

Source :

<http://algerrois.skyrock.com/3202232731-Place-de-l-EMIR-ABDELKADER-en-1968.html>



Figure 68 : Place de l'Emir Abdelkader en 2015.

Source :

<http://www.virusphoto.com/146260-alger-centre-ville-place-emir-abdelkader.html>

V.2.3. Configuration géométrique et dimensions de la place

La place Emir se trouve sur un réseau orthogonal, avec une figure régulière d'une dimension d'environ soixante (60) mètres qui ordonne les dimensions des îlots et génère le bâti périphérique. Il y a comme une extraction de parties d'îlots pour en parfaire la formation. C'est une place équilibrée. Certains bâtiments se caractérisent par rapport aux autres et on peut affirmer que la statue de l'Emir Abdelkader constitue un moment exceptionnel au milieu de la place.

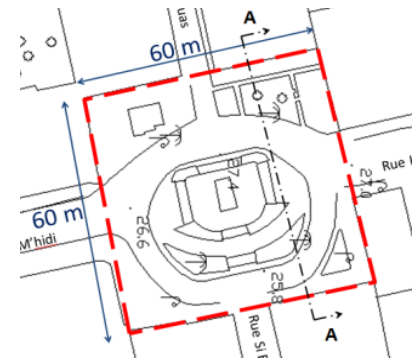


Figure 69 : Configuration de la place de l'Emir Abdelkader AA.
Source : Image traitée par l'auteur.

Elle est cernée d'édifices d'un gabarit qui varie de R+2 à R+7 ce qui offre de l'ombre au niveau de la place.

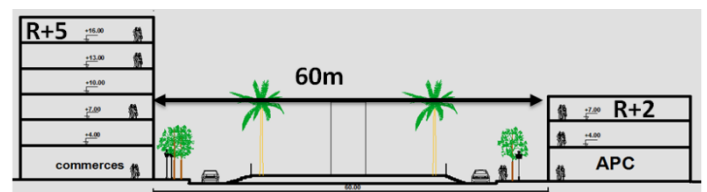


Figure 70 : Coupe schématique sur la place de l'Emir Abdelkader AA.
Source : Image traitée par l'auteur.

V.2.4. Diagnostic et état des lieux de la place Emir Abdelkader

V.2.4.1. Fonctions et usages de la place

Autrefois occupée par un marché arabe (marché des moutons), la place de l'Emir Abdelkader a conservé sa fonction économique jusqu'à nos jours avec la présence des commerces l'entourant. En plus de la fonction économique, on relève une fonction administrative avec la présence de l'APC et l'assemblée populaire.

En outre, la place de l'Emir est le support de différents usages, elle représente un lieu de transit pour passer à l'autre partie de la ville et un point de repère pour les rencontres entre amis. Elle est aussi un espace de repos et de détente pour les personnes âgées et un espace de jeux pour les enfants. En effet, la place est fréquentée par différentes catégories de la société, chacune selon ses besoins.



Figure 71 : APC d'Alger Centre.
Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 72 : La place de l'Emir Abdelkader fréquentée par différentes catégories d'usagers.
Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

V.2.4.2. Fréquentation et attractivité de la place

Bien que la place ne soit pas construite, elle constitue un repère certain tant par sa symbolique que par son animation. En effet, la place est animée par les activités de ses parois à savoir l'activité commerciale qui occupe les soubassements des parois, les institutions présentes (APC et l'assemblée populaire) qui drainent un flux important de la population. Aussi par la présence de services au niveau des étages supérieurs tels que la banque, l'école...

Ainsi, la place est attractive et fréquentée toute la journée pour différents motifs. Cependant, sa fréquentation reste limitée devant celle des commerces et institutions car certains usagers passent par la place rien que pour les services de ses parois et non pour s'asseoir. De plus, la place n'abrite pratiquement pas d'événements, à cause de la circulation automobile et le manque d'espace, ce dernier aspect refoule les usagers sur la rue, tant les trottoirs sont pris d'assaut par les commerçants.



Figure 73 : Le Milk Bar.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

V.2.4.3. Aménagement de la place

- **Les parois de la place**

La place Emir Abdelkader est caractérisée par l'architecture haussmannienne de ses parois avec un langage architectural rappelant une époque importante de l'évolution de la ville d'Alger à savoir l'époque coloniale. Le tracé régulier au niveau du tissu est aussi présent au niveau des façades avec l'ordonnement de ces dernières et l'alignement des ouvertures ainsi que la spécialisation des RDC et leur affectation à l'urbain.



Figure 74 : Tripartite des façades d'immeuble de rapport.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

- **Percées visuelles**

L'aménagement de la place ne prend pas en compte les percées visuelles qui ne sont d'ailleurs pas mises en valeur. La seule percée vers la mer de la rue Si El Houas est bloquée par le bâtiment. De plus, la continuité de la rue Larbi Ben M'hidi est interrompue par la statue qui crée une barrière visuelle.



Figure 75 : La continuité visuelle de la rue Larbi Ben M'hidi interrompue par la statue.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 76 : Percée bloquée de la place de l'Emir Abdelkader vers la mer.

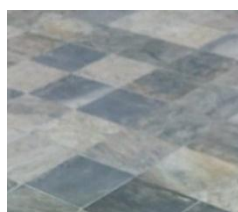
Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

- **Traitement du sol**

Le sol présente différents types de revêtements du solce qui offre une sérénité à la place : pavé béton, carreaux de marbre et plaques de marbre.



Pavé béton



Carreaux de marbre



Plaques de marbre

Figure 77, 78 et 79 : Matériaux utilisés au niveau de la place Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

- **Mobilier urbain**

La place Emir Abdelkader souffre d'un manque important de mobilier urbain. En effet, celle-ci ne compte qu'un mobilier réduit, dont la figure principale est la statue de l'émir en bronze. Cette dernière est un élément signalétique visible, de toutes les arrivées et de tous les endroits de la place. Cependant, elle est dévalorisée par sa position et par le manque de dégagement à son égard.



Figure 80 : Manque de bancs au niveau de la place de l'Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

Quant au reste du mobilier, il se compose de quatre lampadaires, formés chacun de trois lampes, et qui sont répartis à équidistance de la statue de l'Emir afin d'offrir à la place un éclairage adéquat. Un manque important est constaté quant au nombre de bancs, en effet quatre bancs seulement sont disposés au niveau de la place, ce qui pousse les gens à utiliser les bordures de la place ou le socle pour s'asseoir. Par conséquent, ce manque réduit considérablement la fréquentation de la place et limite son rôle d'espace de repos à un espace de transit ou de passage obligatoire pour rejoindre l'autre côté de la ville.

- **Espaces verts et végétation**

On constate la présence d'espaces verts au niveau de la place sur les quatre coins de cette dernière matérialisés en espaces gazonnés avec des arbustes. On note aussi la présence de quatre palmiers disposés à équidistance de la statue. Ainsi on peut conclure que la végétation est affirmée et peut constituer un élément important et une source du développement futur de la place.

V.2.4.4. Confort

La place avec ses proportions offre de l'ombre au niveau des quatre coins mais pas au niveau de l'espace circulaire centrale ce qui limite encore une fois l'utilisation complète de la place qui sera donc limité uniquement au niveau des zones ombragés sur les quatre coins.

Pour conclure, ce diagnostic nous a permis de soulever les points positifs et négatifs de la place Emir Abdelkader. On constate que la place requiert énormément de potentialités, ordonnancement urbain, alignement, richesse décorative des façades, espaces commerciaux et de services prolongeant les voies, néanmoins elle connaît des problèmes de mise en valeur dû au mauvais entretien et au laisser aller. Toute intervention qui touchera cet espace public doit prendre en considération ces aspects et adopter une stratégie d'intervention qui permettra à la place de retrouver son statut et d'améliorer sa fréquentation et son attractivité.



Figure 81 : Manque de mobilier urbain au niveau de la place de l'Emir Abdelkader: Les usagers s'asseyant sur le socle de la statue.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 82 : Présence de la végétation au niveau de la place de l'Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 83 : Utilisation limitée de la place de l'Emir Abdelkader due au manque d'ombre.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

V.2.5. Projet de requalification de la place de l'Emir Abdelkader prévu par le PDAU

Le PDAU par ses projets met l'accent sur la place et donc celle-ci bénéficiera d'une intervention dans le cadre de la métropolisation de la ville d'Alger.

L'intervention se base sur quelques principes, comme le renforcement de la piétonisation, la création de nouvelles zones d'ombre et d'une structure écologique, la création de nouveaux espaces à vocation ludique et la redéfinition du système de circulation routière. (Voir annexe III)

La requalification de la place prend en considération les aspects suivants :

- Un dessin de l'espace public, fonctionnel, élégant et garant d'un entretien aisé des espaces.
- La qualité des matériaux, leur noblesse accentue son caractère exceptionnel.
- Mise en valeur de la statue d'Emir Abdelkader, lui conférant une position de relief, grâce à son repositionnement, qui, de manière plus efficace, permettra de dignifier sa présence, en la rapprochant des citoyens
- Résoudre les problèmes de mobilité
- Organisation des flux piétonniers existants
- Proposition de zonage pour accommoder les terrasses existantes, le projet doit, d'une certaine façon, les régler et les contenir dans l'espace public, pour ce faire, il faudra préciser la superficie qu'elles doivent occuper.



Figure 84, 85, 86 et 87 : Simulations 3D du Projet d'aménagement de la place de l'Emir Abdelkader, Alger.

Source : Vie des villes « Les projets qui transforment Alger », hors-série N°03, juillet 2012.

V.2.6. Vérification des critères de fréquentation de la place de l'Emir Abdel Kader après la requalification prévue par le PDAU

Le projet de requalification de la place Emir Abdelkader, prévu par le PDAU, vise à donner à la place une image plus moderne et attractive. Cependant, une place réussie et attractive doit répondre aux critères de fréquentation élaborés par H.Whyte et cités dans le chapitre 3. C'est pourquoi, nous essayerons de vérifier si ces critères sont vérifiés au niveau de la place de l'Emir Abdelkader après sa requalification.

Les critères de fréquentation	Vérification des critères	
Auto-congestion	Vérifié	Place historique et symbolique attirant des visiteurs de toutes les wilayas grâce à la présence de la statue de l'Emir Abdelkader La projection de nouveaux espaces à vocation ludique au niveau de la place
Possibilité d'assise	Non vérifié	Manque de places d'assise et celles qui sont projetées se résument uniquement aux tables des terrasses.
Confort	Vérifié	Projection de nouvelles zones d'ombre et d'une structure écologique améliorant le confort des usagers de la place.
Alimentation	Vérifié	La projection de terrasse-restaurant au niveau de la place Emir Abdelkader.
Rue	Vérifié	La place est accessible en continuité à partir de la rue de Larbi Ben M'hidi avec la présence des vitrines qui contribuent à son animation.
Triangulation	Non Vérifié	Le PDAU ne prévoit pas l'accueil d'évènements au niveau de la place.

Tableau 2 : Vérification des critères de fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader après la requalification prévue par le PDAU.

Source : L'auteur.

D'après cette vérification, nous pouvons constater que la place de l'Emir Abdelkader après requalification ne satisferait peut-être pas tous les critères de fréquentation. En effet, Elle pourrait répondre à quatre critères sur six, à savoir l'auto-congestion, le confort, l'alimentation, et la rue. Par conséquent, il se pourrait qu'elle manque de places d'assises, et d'évènements à son niveau, ce qui pourrait limiter sa fréquentation et son attractivité.

V.3. Essai d'application de la méthode SEP

L'objectif de ce travail est d'améliorer la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader, de la requalifier et la redynamiser en favorisant une participation citoyenne. Et afin d'atteindre cet objectif, nous avons essayé d'appliquer la méthode SEP (suivis et évaluations participatifs), qui à travers ses différentes étapes nous permettra de dégager des recommandations pour rendre la place plus attractive et donc plus fréquentée.

Une fois que les attentes et les objectifs ont été fixés, nous avons procédé au choix des instruments de recueil des données et d'information. Nous avons opté pour l'utilisation de deux outils à savoir le reportage photos et l'enquête semi-directive. Cette dernière a été menée auprès d'un échantillon de 30 personnes se constituant des représentants de l'APC d'Alger Centre et des usagers de la place Emir Abdelkader de différentes catégories d'âge. De ce fait, notre guide d'entretien est divisé en deux parties : une partie destinée aux usagers se trouvant sur la place, et une autre aux représentants de L'APC D'Alger. Les questions posées sont des questions ouvertes regroupées selon des thèmes : rôle et identité de la place dans le quartier Larbi Ben M'hidi, fréquentation de la place, image de la place, projection du PDAU, et participation citoyenne (Voir Annexe IV).

V.3.1. Reportage photos

La visite du terrain est une observation en situation qui permet de se rapprocher du territoire exploré dans un premier lieu, en se basant sur des techniques appropriées à savoir, noter les informations requises, prendre des photos et enfin repérer les phénomènes suivants en effectuant un reportage photo illustratif.



Figure 88 et 89 : Place de l'Emir Abdelkader fréquentée par différentes catégories d'usagers.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 90, 91 et 92 : Place de l'Emir Abdelkader enclavée et étouffée par un important flux mécanique.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 93 : Continuité visuelle de la rue Larbi Ben M'hidi interrompue par la statue de l'Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 94 : Percée bloquée de la place de l'Emir Abdelkader vers la mer.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 95 et 96 : Continuité visuelle de la rue Larbi Ben M'hidi et la rue colonel Houas interrompue par la statue de l'Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 97, 98 et 99 : Tripartite des façades entourant la place de l'Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 100, 101 et 102 : Enfants qui s’amusent sur le socle de la statue de l’Emir Abdelkader et qui nuit à l’image de la place.

Source : Photo prise par l’auteur le 01/04/2015



Figure 103, 104 et 105 : Mobilier urbain au niveau de la place de l’Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l’auteur le 01/04/2015



Figure 106 et 107 : Présence de l'élément végétal au niveau de la place de l'Emir Abdelkader.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

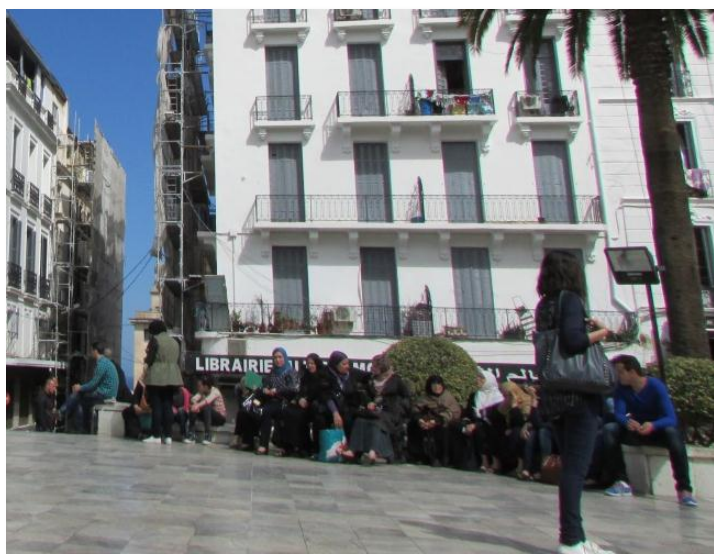


Figure 108, 109 et 110 : Manque de bancs et utilisation des bordures et rampes de la place de l'Emir Abdelkader pour s'asseoir.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

V.3.2. Interprétation des entretiens

V.3.2.1. Rôle et identité de la place dans le quartier Larbi Ben M'hidi

La place de l'Emir Abdelkader est importante pour le quartier Larbi Ben M'hidi et pour la ville d'Alger en même temps, car elle constitue un lieu symbolique et historique, mais aussi un carrefour entre les hauteurs d'Alger et le front de mer. En effet, les propos recueillis nous informe sur la forte identité de la place au yeux des habitants du quartier Larbi Ben M'hidi. « *Elle est un lieu chargé d'histoire, très significatif pour tous les algériens et surtout les algérois, car elle porte le nom de l'Emir Abdelkader, un symbole de la révolution algérienne...* » le déclare un interviewé.

De plus, elle représente un point de repère, connu par les habitants de toutes les wilayas, mais aussi un lieu de rencontre. « *La place de l'Emir est un lieu chaleureux et convivial pour les vieux du quartier qui jouent au dominos, et pour les femmes qui se retrouvent ici chaque après-midi...* » le déclare une habitante du quartier. Néanmoins, nous avons interrogé un groupe d'usagers en leur demandant si la place répond à leur besoin de détente, ils répondirent que non, et que certes ils sont assis là, mais qu'ils ne se sentent pas à l'aise. En effet, nous avons pu constaté que la place n'assume pas son rôle, mais qu'elle est plutôt un carrefour bruyant à cause de la circulation mécanique.

V.3.2.2. Fréquentation de la place de L'Emir Abdelkader

La place de l'Emir Abdelkader est très fréquentée par différentes catégories d'usagers et pour plusieurs motifs. Des jeunes la fréquentent pour se retrouver entre amis, c'est le cas de la jeune habitante du quartier qui déclare : « *je suis ici pour retrouver ma cousine habitant à Tizi Ouzou, et à qui j'ai donné rendez-vous sur la place pour ne pas qu'elle se perde et que je puisse la retrouver plus facilement. Je fréquente aussi la place quand je viens faire mes papiers à la mairie, ou quand je fais les boutiques et que je suis fatiguée je m'assoie quelques minutes pour me reposer. Et parfois, avec mes amis, nous nous asseyons ici pour déguster des glaces...* ». Quant aux personnes âgées, elles se réunissent sur la place pour discuter, jouer à des jeux de société, ou surveiller leurs petits enfants qui s'amuse avec leurs amis. « *Je viens ici pour rencontrer mes amis, et nous restons soit sur la place, soit au niveau de la terrasse qui nous offre une belle vue sur la place. Nous passons toujours d'agréables moments ici. Je la fréquente aussi quand je veux faire des achats ou quand je suis de passage. Et on ne se lasse jamais de la voir, que ça soit la statue ou la place...* » le déclare un interviewé.

De plus, des parties de la place se voient être appropriées par des catégories spécifiques d'usagers, telles que des femmes qui occupent tous les jours le même endroit. D'ailleurs nous nous sommes rapprochées de ce groupe de femmes qui nous ont déclaré : « *Nous les femmes du quartier, nous aimons bien venir sur cette place pour passer du temps entre femmes et discuter de la pluie et du beau temps, de la cuisine, des belles filles, des petits enfants, et des souvenirs... Cela nous permet de prendre un peu l'air, de nous changer les idées et de ramener nos petits enfants pour qu'ils s'amuse. Puis c'est devenu notre place habituelle propre à nous, notre lieu de rencontre et de réunion. Nous occupons une partie de la place, nous nous la sommes appropriée. Nous avons même notre banc favori et personne ne nous embête. Quant aux hommes, ils occupent généralement le côté opposé au notre...* »

Concernant la durée et les moments de fréquentation de la place, ils diffèrent selon le type d'usagers, les saisons et les motifs de fréquentation. Les visiteurs et habitants d'autres wilayas la fréquentent occasionnellement pour une trentaine de minutes ou une heure. Les habitants d'autres quartiers ou d'autres communes la fréquentent une fois par semaine ou par mois pour une durée d'une heure et plus, soit durant la matinée ou l'après-midi. « *Vu mon âge, je viens sur cette place une fois par semaine durant la matinée...Je suis quand même âgé, j'aurai bien voulu rester ici plus souvent, mais je ne peux pas...* » le déclare un vieux monsieur habitant la commune de Bouzareah.

Quant aux habitants du quartier, ils prennent le temps de s'asseoir sur la place quatre à cinq jours par semaine, une ou plusieurs fois par jour durant la matinée, l'après-midi ou le soir. Ils passent généralement plus de deux heures par jour sur la place de l'Emir. Nous avons demandé à des femmes âgées à quelle fréquence elles venaient sur la place : « *Nous venons ici tous les jours de la semaine. En hiver, nous venons à partir de 13h 30 et nous restons ici jusqu'à 17h, et s'il fait un froid, nous quittons un peu plus tôt. En été, nous venons à partir de 16h30 et nous restons jusqu'à 20h. Durant le ramadan, nous préférons venir en soirée vers 21h. La place est sécurisée, et éclairée la nuit. C'est très agréable...* »

Pour finir, la place de l'Emir Abdelkader est une place très animée et très fréquentée grâce sa situation au cœur du quartier Larbi Ben M'hidi, mais aussi grâce aux commerces et aux services qui s'y trouvent. Elle attire toutes sortes d'usagers : habitants du quartier, visiteurs de différentes wilayas, femmes, hommes, enfants, adolescents, adultes, et troisième âge. Chacun d'eux est sur cette place pour un motif bien précis.

V.3.2.3. Image de la place

L'image que renvoie la place à ses usagers et l'image qu'ils se font d'elle sont très importantes car elles influent sur son degré de fréquentation. En effet, une place qui renvoie une mauvaise image sera peu fréquentée, voir même désertée. Dans notre cas, la place de l'Emir Abdelkader est perçue par ses usagers comme le cœur convivial et historique du quartier Larbi Ben M'hidi. Ils la considèrent comme un point de repère très lisible grâce à la statue de l'Emir qui est visible de tous les côtés. Cependant, nous avons constaté quelques problèmes dont souffre la place, c'est pourquoi nous avons demandé aux usagers de déterminer, selon eux les points positifs et négatifs de la place. Concernant les points positifs, nous avons tout d'abord posé la question à un groupe d'amis assis sur un banc, ils répondirent : « *La place de l'Emir a beaucoup de points positifs. Chacun trouve son aise ici, certains se reposent, d'autres discutent tranquillement ou dégustent des glaces et les enfants s'amuse, même s'ils s'amuse dangereusement... On retrouve l'ambiance de la ville algéroise avec beaucoup de convivialité et d'animation que ça soit en journée ou en soirée. Et c'est ce qui fait son charme si particulier... De plus, la place est entourée de beaux bâtiments qui datent de l'époque coloniale et qui nous rappelle l'histoire. Mais aussi de divers commerces : restaurant avec terrasse donnant sur la place, une boutique de souvenirs, et librairie du tiers monde...* » La même question a été posée à une groupe de femmes, elles répondirent : « *L'un des points positifs de cette place est la sécurité. Nous aimons bien rester ici car nous nous sentons en sécurité. Il y'a des agents de police et des caméras de surveillance. D'ailleurs nous n'avons jamais été agressées... Puis la place est proche de nos domiciles. Et comme nous somme âgées, c'est très pratique pour nous, car nous n'avons pas à beaucoup... En plus de cela, il y'a un micro climat agréable ici, il y a même de petits courants d'air en été... »*

Quant aux points négatifs, les usagers évoquent l'étouffement de la place par le flux mécanique. « *La place est étouffée par toutes ces voitures qui tournent autour, c'est un rondpoint. On se sent pris au piège... Il y'a aussi beaucoup de nuisance sonore et en plus nous respirons les gaz toxiques dégagés par les voitures.* » le déclare l'interviewée. En effet, d'une part la place est enclavée et n'a pas de vue sur la mer. D'autre part, elle souffre d'un sous dimensionnement dû à la circulation automobile et au squat des trottoirs par les commerçants. De plus, la place n'est pas entretenue, ce qui engendre un manque d'hygiène. « *Il y'a un grand manque d'entretien pour cette place. On peut même apercevoir la poussière noir sur la statue. Cette dernière n'est pas protégée, tout le monde peut s'en approcher et les*

enfants jouent même sur son socle ce qui est très salissant » dit l'interviewé. Ce manque d'entretien nuit à l'image de la place, et lui fait perdre sa valeur et son prestige. Ainsi son degré de fréquentation diminue. En effet, une place publique avec un environnement qui n'est pas propre, ne peut point inviter les gens à s'asseoir. Elle ne sera moins attractive.

Par ailleurs, nous constatons que la place n'est pas bien aménagée et qu'elle souffre d'une insuffisance de mobilier urbain, notamment les bancs. Nous avons demandé à un groupe de femmes ce qu'elles pensent de l'aménagement de la place et elles répondirent « *Il y'a un manque de possibilités d'assises. Il n'y a pas suffisamment de bancs pour s'asseoir. Quand nous sommes nombreuses, certaines d'entre nous sont obligées de s'asseoir sur la bordure de la place. Ici, nous voulons plus de bancs. Par exemple, dans la place Ben Boulaid qui se trouve juste à côté, il n'y avait très peu de places où s'asseoir. Alors quand le maire est venu, nous lui avons expliqué que nous sommes des femmes âgées et que nous venons ici pour nous réunir, donc nous avons besoin de beaucoup plus de bancs, et qu'il serait préférable de les disposer en face à face pour qu'on puisse discuter à l'aise. Effectivement, le maire a pris en considération notre requête et beaucoup de bancs ont été ajoutés...* ». Elles continuent en évoquant les conditions de confort insatisfaisantes : « *Il n'y a rien pour nous protéger du soleil. En hiver le soleil ne nous dérange pas car nous aimons bien profiter de sa chaleur. Par contre en été, nous devons nous déplacer vers une autre place en attendant qu'il y'ait un peu d'ombre pour qu'on revienne...* »

En outre, on constate que la place est très fréquentée par les enfants qui s'amuse à faire des glissades sur les rampes ou sur le socle de la statue. Le marbre au sol est très glissant et les voitures autour de la place représentent un danger pour les enfants. « *Comme la place est ouverte, elle n'est donc pas sécurisée pour les enfants qui s'amuse. Certains montent sur le socle de la statue et font des glissades. C'est leur façon de s'amuser, mais c'est très dangereux. Alors nous les surveillons. Moi-même, étant petite, quand je venais avec mes parents, je faisais des glissades sur ces rampes et sur le sol...* » le déclare l'interviewée.

Au final, les habitants nous ont aidé à déterminer plusieurs points positifs et négatifs au niveau de la place de l'Emir Abdelkader, qui doivent être pris en considération lors de l'élaboration des recommandations afin d'améliorer sa fréquentation.

V.3.2.4. Projection du PDAU

Parmi toutes les personnes interviewées, une seule personne seulement était informée du projet de requalification de la place prévu par le PDAU. « *J'ai entendu parler des*

changements prévus au niveau de la place de l'Emir Abdelkader. Le plan est affiché dans plusieurs APC, mais je ne l'ai pas consulté. D'ailleurs j'ai prévu d'aller le voir... » le déclare l'interviewé.

Suite à cela, nous avons donc dû leur expliquer en quoi consiste l'objectif de cette requalification et quelles sont les actions envisagées en leur présentant des photos de la place après requalification. Ainsi, nous avons pu demander aux usagers ce qu'ils pensent de la nouvelle image que reflétera la place une fois requalifiée.

« A mon avis, la place perdra son charme actuel mais reflètera une image plus moderne. Certes, elle sera plus belle que maintenant, mais la statue qui est le symbole historique de cette place sera excentrée. Alors que la statue au centre de la place a beaucoup plus de signification et d'importance surtout qu'elle est visible de tous les côtés. En plus de cela, faire passer des véhicules entre la statue et les personnes qui s'assoient en face constituera une gêne... Par contre, sur cette image du PDAU, on sent que la place respire car elle ne sera plus étouffée. Elle sera ouverte, aérée et dégagée. Elle ne sera plus un rond-point... Puis je pense que même en ouvrant la perspective de la rue Larbi Ben M'hidi il y'aura toujours autant de circulation et de nuisance sonore... » le déclare l'interviewé.

Par ailleurs, on constate qu'en dépit des problèmes et des manques dont souffre la place de l'Emir Abdelkader, les usagers sont très attachés à cet espace public et ils se sont appropriés les lieux. C'est ce que nous confirme une habitante : *« Etant une résidente du quartier, qui est née ici et qui a vécu toute sa vie ici, je me suis attachée à cette place telle qu'elle est depuis toujours. J'ai des souvenirs ici, et ce changement prévu par le PDAU risque de me « dépayser » si je peux dire ainsi. Je me suis habituée à voir cette image de la place, je ne peux l'imaginer autrement... Je pense que j'aurai sûrement du mal à m'habituer à la nouvelle place... »*

Ceci dit, la requalification de la place de l'Emir Abdelkader a pour objectif de la rendre plus attractive et plus fréquentée. Alors, nous avons demandé aux habitués de la place s'ils y passeront autant de temps. La majorité a affirmé que du moment que la place répond à leurs besoins, qu'elle leur permet de se réunir, et qu'elle leur offre un meilleur confort, ils continueront toujours à la fréquenter et passeront encore plus de temps sur la place.

V.3.2.5. Participation citoyenne

Voulant savoir si ce projet de requalification prévu par le PDAU a suivi une démarche participative, nous avons demandé aux citoyens s'ils ont déjà participé à des activités de consultation publique organisée par l'APC d'Alger. Mais les réponses étaient toutes

négatives, ils n'étaient même pas informés qu'un projet de requalification aura lieu sur la place. Un seul usager nous a expliqué qu'il a déjà participé des activités de consultation concernant d'autres projets. « J'ai déjà participé à des activités de consultation publique organisées par l'ancien conseil populaire d'Alger. A l'époque nous avons été consultés pour la place Kennedy, les passages souterrains à Didouche Mourad et l'entrée principale du métro à côté de la grande poste... Nous avons été informées à travers les journaux, mais aussi à travers les affichages publics dans les APC, dans les sièges des partis politiques.

On constate donc que les usagers n'ont pas été au cœur du processus décisionnel. Et pour connaître les raisons de cela, nous nous sommes adressée au service d'urbanisme de l'APC d'Alger Centre. Ils nous informent que le PDAU est affiché au niveau de l'APC et qu'une enquête publique a été ouverte durant 45 jours, du 15 février au 31 mars 2015. La Daïra a proposé d'informer les habitants de l'ouverture de cette enquête publique en affichant des affiches dans les RDC de chaque immeuble, mais par faute de temps, cela n'a pas pu se faire. Et ce n'est qu'au niveau de l'APC que ces pancartes ont été affichées... » le déclare l'architecte.

Cette enquête a pour but d'assurer l'information et la participation du public au processus décisionnel. En effet, elle permet aux citoyens d'être informés de toutes les opérations et les projets prévus par le PDAU pour qu'ils puissent exprimer en toute liberté leurs opinions, leur suggestions et leurs éventuelles contre-propositions. Ils peuvent aussi prendre connaissance du dossier des travaux envisagés et formuler des observations qui sont ensuite consignées dans un registre d'enquête.

Cependant, l'enquête publique n'a pas aboutie car très peu de citoyens ont participé. C'est ce que nous a confirmé l'architecte : « *Le peu de citoyens qui se sont présentés lors de l'enquête publique, voulaient*

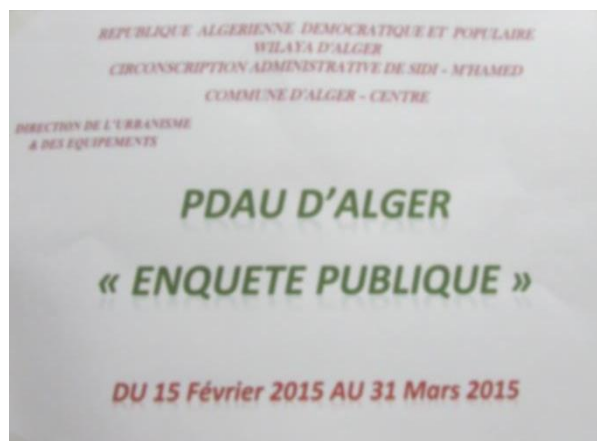


Figure 111 : Affiche de l'enquête publique au niveau de l'APC d'Alger-Centre.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015



Figure 112 : Affiche pour consultation du PDAU au niveau de l'APC d'Alger-Centre.

Source : Photo prise par l'auteur le 01/04/2015

juste se renseigner si leurs terrains ont été dégelés dans leurs zones et si les permis de construire ont été débloqués... L'enquête n'est donc pas réussie, car les citoyens n'ont pas été informés, et que la majorité ne connaît pas le PDAU... Même s'ils voient les plans affichés à l'APC, ils ne comprennent pas ce que cela veut dire... »

Même si les citoyens d'Alger-Centre sont représentés par des associations de quartier, et que l'APC a organisé une enquête publique, le citoyen n'est toujours pas impliqué aux prises de décisions. On constate alors une volonté de la part des représentants à encourager une démarche participative pour tous les projets. « *Il faut adhérer les citoyens dès l'étape de conception du projet afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins et leurs opinions. Et non pas les consulter quand le projet est fini et sur le point d'être réalisé...* » le déclare l'architecte.

En conclusion, le projet proposé par le PDAU reste un projet imposé par les concepteurs sans concertation avec les usagers de la place ce qui pourrait créer des conflits majeurs après sa réalisation.

V.3.3. Recommandations

En se basant sur le diagnostic établi, les résultats obtenus de l'enquête, et les suggestions recueillies auprès des citoyens pour améliorer la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader, nous avons pu dégager les recommandations suivantes :

- **Rôle et identité de la place dans le quartier Larbi Ben M'hidi**

- Affirmer la valeur et l'importance de la statue de l'Emir Abdelkader en la protégeant pour que les visiteurs puissent l'admirer sans l'abimer.
- Mettre en avant l'histoire de la place en informant les visiteurs à travers des pancartes qui racontent l'histoire.

- **Fréquentation de la place de L'Emir Abdelkader**

- Développer l'activité commerciale et renforcer l'offre alimentaire au niveau de la place de l'Emir Abdelkader par l'extension et l'aménagement de terrasses afin d'attirer la population vers la place.
- Organiser des événements ayant trait à l'histoire, au loisir et à l'éducation tels que la projection de documentaires et la proposition de jeux et de quiz pourtant sur l'histoire, qui se perpétuent au temps libre, notamment les week-ends. Et ceci dans le but de créer une interaction intergénérationnelle et d'attirer l'attention des touristes et des habitants des autres quartiers.

- Diversifier l'activité commerciale au niveau de la place : terrasse, librairie pour la vente des livres, et boutique pour la vente des souvenirs

- **Image de la place de l'Emir Abdelkader**

- Intervenir sur la configuration de la place de l'Emir Abdelkader en supprimant le rond-point afin de la désenclaver et de résoudre le conflit piétons-voitures
- Mettre en valeur la percée vers le MAMA en déplaçant la statue et ainsi réorganiser le flux mécanique
- Restaurer les immeubles autour de la place.
- Créer une ambiance nocturne grâce à la mise en lumière de la place qui dignifiera la statue de l'Emir Abdelkader et le cadre architectural des bâtiments qui l'entourent.
- Interdire le stationnement sur la place de l'Emir Abdelkader afin de ne pas l'étouffer.
- Doter la place en mobilier adéquat :
 - Augmenter le nombre de places d'assises, avec des bancs publics.
 - Améliorer le confort des usagers de la place par le biais des aménagements protégeant du soleil.
- Créer de nouvelles zones d'ombre et une structure écologique assurant un confort pour la circulation piétonne : Utilisation de la végétation au niveau de la place
- Créer des jets d'eau qui améliorent le confort de la place par le rafraichissement de l'air tout en recyclant les eaux de pluie de la place qui seront stockées et traitées en souterrain.
- Augmenter la sécurité au niveau de la place de l'Emir Abdelkader par l'éclairage public
- Utiliser un revêtement de sol antidérapant pour le cheminement piéton.
- Planifier une bonne gestion de la place l'Emir Abdelkader.

- **Participation citoyenne**

- Intégrer les usagers aux processus décisionnels en les informant à travers les affichages, les médias, le courrier, les brochures, les sites internet et les expositions.
- Prévoir des réunions de concertation avec les usagers en fin d'après-midi ou en soirées (en dehors de leurs heures de travail).
- Distribuer des questionnaires où l'utilisateur sera invité à donner son avis mais aussi à formuler des contrepropositions sur le projet.

V.3.4. La Post-évaluation

La méthode de suivi et d'évaluation participatifs est un processus cyclique qui passe par plusieurs phases. La dernière phase est la post-évaluation qui permet de vérifier et de réexaminer les résultats obtenus lors de l'évaluation, afin de les rajuster et de prendre des mesures correctives.

- **L'enquête sur terrain**

Suite à la phase d'évaluation, et aux recommandations dégagées lors des entretiens, nous avons procédé à une post-évaluation. Cette dernière a pour but de vérifier si ces recommandations répondent aux besoins des citoyens, s'ils sont favorables ou non à ces propositions, et si les objectifs qui avaient été définis préalablement ont été atteints. Pour cela, nous avons fait participer les usagers de la place de l'Emir Abdelkader et nous avons recueilli leurs avis. Nous avons donc opté pour l'utilisation de la méthode quantitative basée sur un questionnaire qui a été distribué à 40 personnes présentes sur la place de l'Emir Abdelkader ainsi que les commerçants. Ce questionnaire comporte des questions fermées qui ont été élaborées en s'appuyant sur les recommandations dégagées auparavant. (Voir annexe V)

- **Interprétation des résultats**

Les résultats obtenus de l'enquête sur terrain sont comme suit :

Recommandations	Favorables	Non favorables	Neutres
La suppression du rond-point	65 %	25 %	10 %
La mise en valeur de la percée vers le MAMA et le déplacement de la statue de l'Emir Abdelkader	60 %	35 %	5 %
L'organisation des événements	75 %	25 %	0 %
La diversification de l'activité commerciale au niveau de la place de l'Emir Abdelkader	80 %	20 %	0 %
La création d'une ambiance nocturne	65 %	15 %	20 %
L'amélioration de la sécurité par l'éclairage public	80 %	0 %	20 %
L'interdiction du stationnement sur la place	40 %	50 %	10 %
L'augmentation du nombre de places d'assise	90 %	0 %	10 %
La création de nouvelles zones d'ombre	85 %	5 %	10 %
La création de jets d'eau	70 %	20 %	10 %

Tableau 3: Résultats de l'enquête Post-évaluation.

Source : L'auteur.

Vu les taux élevés des réponses favorables aux questions posées, nous constatons que la majorité des recommandations est approuvée par les usagers. Ce qui nous amène à dire que les recommandations proposées peuvent rendre la place de l'Emir Abdelkader plus fréquentée et plus attractive tout en lui redonnant un caractère historique qui fait rappeler l'histoire du lieu et sa symbolique.

Conclusion

Requalifier les places publiques par la revalorisation de leurs usages est aujourd'hui incontestable, car cela leur permettra d'une part de participer positivement à la dynamique et à l'attractivité de la ville et d'une autre part d'améliorer leurs fréquentations.

Cependant, ce n'est pas toutes les places qui nécessitent le même degré de requalification. En effet, les interventions de requalification diffèrent selon le cas de la place étudiée, son degré de dégradation et la multitude des dysfonctionnements soulevés. Dans le cas de la place de l'Emir Abdelkader, c'est un espace qui fonctionne bien avec les commerces et les terrasses café qui l'entourent cependant la configuration de la place et son manque de confort posent problème, ce qui réduit l'usage entier de la place, ainsi que sa fréquentation.

En outre, le projet de requalification de la place de l'Emir Abdelkader proposé par le PDAU est d'une part, un projet qui ne prend pas en charge la participation des usagers de la place. Par conséquent, il pourrait faire face à des conflits après sa réalisation. D'une autre part, la place de l'Emir Abdelkader après cette opération de requalification ne répondra pas à tous les critères de fréquentation. En effet, nous avons pu constater que la place pourrait manquer de places d'assise et d'événements à son niveau, ce qui pourrait en effet limiter sa fréquentation et son attractivité.

Par ailleurs, dans l'optique d'améliorer la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader et de rehausser son image historique, nous avons proposé des recommandations à travers l'application de la méthode SEP qui nous a permis de faire participer les usagers, et de comprendre leurs besoins. Ces recommandations touchent à plusieurs aspects : le rôle et l'identité de la place, son image, sa fréquentation, et la participation des usagers à sa requalification. De plus, malgré le grand attachement des usagers à leur place, ils sont quand même favorables aux propositions établies car elles répondent à leurs attentes.

Conclusion générale

Au-delà des espaces bâtis, figurent des espaces non-bâtis, des « espaces publics », qui ont la capacité de marquer la singularité des villes, en affichant leurs identités matérielles et immatérielles. En effet, les espaces publics représentent l'image de la ville et le théâtre de tous les comportements. Ils sont avant tout des espaces sociaux et culturels, des espaces de sens, de matière, d'usage et de forme, qui sont synonymes de paysage vécu et de paysage commun des citoyens.

Il existe différents types d'espaces publics, parmi ces types nous nous sommes intéressées à la place publique qui est un lieu porteur de vie sociale. Elle est un vide significatif et signifiant, un lieu de convergence de plusieurs directions et susceptible d'attirer les usagers, un vide urbain souvent fermé, entouré de constructions qui forment son enveloppe.

A l'image de la ville, à laquelle elle appartient, la place publique a subi les aléas de l'histoire, a joué divers rôles, a été destinée à plusieurs usages, et a connu des mutations d'une civilisation à une autre, mais elle a toujours été une composante essentielle à la structure urbaine de la ville. Pour comprendre son statut et les différentes étapes de transformation qu'elle a vécu, il faut faire recours à son histoire, commençant par l'agora grecque, un lieu d'échange commercial, culturel et politique, c'était aussi un lieu de marché et de ventes ambulantes, passant par le forum romain, un espace monumental ordonné et de représentation, un espace de consommation livré aux loisirs et aux spectacles, ensuite la place fonctionnelle de la ville médiévale autour de laquelle se regroupaient les monuments les plus importants de la ville, et la place publique de la renaissance qui cesse d'être un lieu fonctionnel pour devenir une œuvre d'art, arrivant à la place du 20^{ème} siècle qui a perdu toute qualité (physique, sociale et symbolique) après la Charte d'Athènes. La place est alors déstructurée, percée par l'aménagement des voies de circulation, à cause du développement de l'automobile qui amène à l'envahissement des places existantes et dirige la forme des nouvelles places. Cependant, les places publiques d'aujourd'hui ne peuvent plus être considérées comme de simples vides résiduels entre les constructions, au contraire les professionnels (urbanistes, paysagers...) ne cessent d'être sollicités pour résoudre des conflits d'usage, pour améliorer le cadre de vie et l'image de la ville. En effet, toutes les municipalités, peu importe la taille de la ville, sont désormais confrontées à l'impérieuse nécessité d'intervenir avec efficacité dans ces espaces-clé où se jouent à la fois l'économie, la convivialité et l'identité de la ville.

En outre, dans les centres anciens, les places publiques sont perçues comme une vitrine, à travers laquelle la ville transmet son image, son identité et ses valeurs. Chaque place véhicule un message et porte en elle les témoignages d'une stratification historique où chaque civilisation a laissé une trace de son passage. En effet, les places publiques font partie intégrante du patrimoine et appartiennent à l'identité de la ville grâce à l'ancienneté de leurs tracés. Mettre en valeur cette identité par leur requalification améliore fortement la fréquentation et l'attractivité des lieux, et permet de développer des potentialités touristiques et économiques intéressantes. Cette opération de requalification devrait être participative en permettant l'implication des citoyens à partir de la phase de conception jusqu'à la phase de réalisation. En effet, la participation constitue un levier de la citoyenneté. Elle englobe l'ensemble des activités qui permettent aux citoyens de s'engager dans la vie de leur municipalité, d'intervenir dans le processus décisionnel afin d'influencer les décisions des autorités locales. Avec l'instauration d'une démarche participative, la ville partage une part de son pouvoir de décision, en échange d'un engagement des habitants et des groupes d'intérêt qui souhaitent contribuer à améliorer la qualité des espaces publics.

Dans ce présent travail d'initiation à la recherche, nous avons posé la problématique de l'amélioration de la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader à travers la participation citoyenne. En effet, cette place comme nous avons pu le constater à travers les résultats obtenus de notre enquête sur terrain, présente énormément de potentialités telles que sa situation stratégique au cœur du quartier Larbi Ben M'hidi, la richesse décorative des parois qui l'entourent, ou encore les espaces commerciaux et de services qui l'animent. Cependant, elle fait face à divers dysfonctionnements qui entravent son usage et diminuent sa fréquentation, tels que le manque de mobilier urbain, de confort et d'entretien.

Par ailleurs, le PDAU au niveau de ses projets dans le cadre de la métropolisation de la ville d'Alger accorde une importance considérable aux places publiques; ces composantes urbaines tant importantes au point de vue urbanistique que symbolique qui contribuent fortement à l'image de la ville et son attractivité. Ainsi, différents projets de requalification des places publiques voient le jour dans cette optique dont la place de l'Emir Abdelkader. En effet, cette dernière nécessite une intervention de requalification mais à un degré moins important que les autres places souffrant de plusieurs autres problèmes d'insécurité et de commerces informels...

L'objectif fixé dans notre recherche est de rehausser l'image historique de la place de l'Emir Abdelkader et de la revaloriser en incitant les citoyens à participer et à exprimer leurs besoins. Pour cela, il a fallu comprendre les critères de fréquentation d'une place réussie et bien cerner la méthode de suivi et d'évaluation participatifs (SEP). Notre contribution scientifique se veut donc un essai d'application de la méthode SEP afin de dégager des recommandations permettant d'améliorer la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader.

Nous avons pu comprendre, à travers notre recherche bibliographique, qu'améliorer la fréquentation d'une place publique peut se faire à travers une opération de requalification qui prendra en charge les différents critères conditionnant la fréquentation et la réussite de la place publique. En effet, afin de juger la réussite d'une place, et d'évaluer sa fréquentation, il suffit de vérifier ces critères touchant à plusieurs aspects de la place, et qui sont au nombre de six : l'auto-congestion, la possibilité d'assise, le confort (soleil, vent, arbre, eau), l'alimentation, la rue, et la triangulation.). D'ailleurs, le sociologue H. Whyte, distingue différents types de places réussies vérifiant ces critères, à savoir la place-square, la place-terrasse, la place civiques, la place carrefour, la place monumentale et les places en réseau.

De plus, nous avons pu déduire à travers les exemples analysés de cas étrangers, qu'une opération de requalification réussie devrait adopter une approche participative. De ce fait, nous avons choisi d'appliquer la méthode SEP à travers ses différentes étapes. Cette méthode est un processus cyclique qui nous a d'abord permis d'évaluer la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader en se basant sur une enquête sur site, ensuite de vérifier et de réexaminer les résultats obtenus auprès des usagers de la place.

Ainsi, nous avons pu répondre aux questions posées au départ et atteindre les objectifs fixés, à travers cette application qui nous a aidé à dégager des recommandations pour améliorer la fréquentation de la place de l'Emir Abdelkader, et de lui redonner un caractère historique qui fait rappeler l'histoire du lieu et sa symbolique.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

- COUPAL Françoise, « Suivi et Évaluation participatifs fondés sur les résultats », Mosaic.net International, Inc., Septembre 2000.
- DELBAERE Denis, « La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie », Ellipses, Coll. La France de demain, Paris, 2012.
- DUVAL Martine . WEYER Lyudmila , « Les participations d'urbanisme en 180 questions », Éditions du Moniteur, Guides juridiques, septembre 2009.
- EPAU/UPM, « Méthode de réhabilitation : diagnostic du quartier Ben M'hidi – Alger » Les Alternatives urbaines, 2013, 228 pages.
- FERREBOEUF Georges, « participation citoyenne et ville », Edition Le Harmattan, France, avril 2011.
- HOSSARD Nicolas , Magdalena Jarvin, Collectif, Pierre Auboiron , « C'est ma ville : De l'appropriation et du détournement de l'espace public », Edition Le Harmattan, Octobre 2005.
- MARION Christian, « Participation citoyenne au projet urbain », Edition Le Harmattan, France, Janvier 2012.
- SLOCUM.N, ELLIOTT.J, HEESTERBEEK.S, LUCKENSMEYER.J.C, « Méthodes participatives : Un guide pour l'utilisateur », Mars 2006, 201 pages.
- VERDIER Philippe, « Le projet urbain participatif : Apprendre à faire la ville avec ses habitants », éditions Yves Michel, Paris, Septembre 2009.

Revue :

Vie des villes « Les projets qui transforment Alger », hors-série N°03, juillet 2012.

Mémoires :

AMIRECHE.T, « Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle ali mendjeli » Mémoire de magistère, Université Mentouri Constantine, Juin 2012.

CHERFAOUI.D, « l'attractivité urbaine par l'accueil de l'évènementiel sur les places publiques cas d'Alger » Mémoire de magistère, EPAU, 2010.

CHIBANE.N, « La gouvernance locale et la participation publique cas de Sidi M'Hamed » Mémoire de magistère, EPAU, 2011.

GHERRAZ.H, « Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides : Cas des places publiques de la ville de Ouargla » Mémoire de magistère, Université Mohamed Khider – Biskra, Mars 2013.

GUERITLI.Y, « vers la requalification des places publiques ? Cas de la place de l'Emir Abd El Kader d'Alger centre » Mémoire de master, EPAU, 2013.

LAMY.S, « Rapport de recherche sur la démocratie participative en urbanisme », Université de Balamand, 2009.

MELCHIOR.F, « L'usage des places publiques à Madrid » Mémoire de licence, université de Lausanne, Octobre 2007.

YOSHIHARA.A, « Qu'est-ce qu'une place réussite ? » Mémoire de master, Institut d'Urbanisme de Paris, 2008.

Articles :

ABA Sadki, « La requalification urbaine : "Recommencer la ville à zéro" entre exigences sociales et impératifs techniques », article sur le site <http://www.zizvalley.com/Article/2568.html>

DONZELOT Jacques, EPSTEIN Renaud, « Rénovation urbaine et implication des habitants : Note pour un état des lieux et proposition pour une méthode future », Comité d'Evaluation et de Suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Janvier 2006, CEDOV.

Document administratif :

Wilaya d'Alger, Rapport d'orientation de la révision de plan directeur et d'aménagement et d'urbanisme d'Alger

Dictionnaires :

MERLIN P, CHOAY F, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Presse Universitaire de France, Paris, 2005.

Grand Dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p3887.

Sites internet:

- <http://www.forumsjeunesse.qc.ca/wp-content/uploads/2010/02/Cadre-de-r%C3%A9f%C3%A9rence-en-participation-citoyenne.pdf>
- http://www.plainecommune.fr/fileadmin/images/agglo/Livret_blanc_2.pdf
- http://www.paysvoironnais.com/documents/Documents/PARTICIPATION_CITOYENNE/Charte_citoyen_BD4.pdf
- <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2006/06-603-11.pdf>
- <http://www.infosoir.com/actualite/2093-gestion-des-collectivites-locales-impliquer-davantage-le-citoyen.html>

Annexes

Annexes I

Types de places réussites selon Whyte

➤ Places-squares ou parcs multifonctionnels

Protégée du trafic routier, la place-square contient un square au milieu avec des bancs et des arbres. Elle attire différents usagers de tous les âges car elle est entourée de bâtiments ayant plusieurs fonctions. Répondant aux critères de Whyte, elle est considérée comme l'une des formes les plus réussies.



Figure 113 : Place square, Square Mehring platz à Berlin.

Source : <http://wikimapia.org/7127680/Mehringplatz#/photo/898630>

➤ Places-terrasses

Ce sont des places piétonnes, de taille moyenne ou modeste qui sont en relation intime avec les bâtiments qui les entourent. Les places-terrasses sont riches en offres d'alimentation grâce à la présence des restaurants, cafés et fast-food qui contribuent à leur animation



Figure 114 : Place de la victoire à Bordeaux en France.

Source : <http://www.sudouest.fr/2012/09/29/bouchons-sur-les-places-834881-2780.php>

➤ Places civiques

Les places civiques sont des places qui font face à un édifice public important tel que l'hôtel de ville, ou la mairie et qui bourdent un tronçon de rue avec une forte activité commerciale et un important flux de piétons. Une fontaine se trouve généralement sur le seuil entre la rue et la place, proposant autour d'elle différentes possibilités d'assise, des magasins divers, et d'alimentation, ainsi que de nombreux événements (spectacles de musiciens, magiciens...)



Figure 115 : Place de la mairie rouge (Rotes Rathaus) à Berlin.

Source : <http://www.aviewoncities.com/fr/berlin/mairierouge>

➤ Places- carrefours

Les places carrefours sont alimentées par de grandes artères et sont situées à proximité des établissements culturels (théâtre, salle de l'opéra, cinéma). De plus, ces places ont des cafés et des magasins qui attirent encore plus de gens et créent de l'animation. Elles sont donc considérées comme des points de repère ou des points intermodaux (métro, RER, bus, taxi, marche à pied) où convergent les flux.

➤ Places monumentales

Les places monumentales affirment leur statut particulier dans la ville grâce à une grande qualité architecturale et un aménagement qui marque le paysage. Elles peuvent être considérées peu attractives à cause de leur mono-fonctionnalité et leur échelle démesurée qui les



Figure 116 : Place du châteleet à Paris, France.

Source :

<http://www.skyscraper-city.com/showthread.php?t=218939>

rend insaisissables et inconfortables. En effet, les piétons n'ont aucune prise sur elles, et se sentent exclus. Cependant, elles n'ont pas été conçues pour accueillir les citoyens mais pour démontrer le pouvoir absolu.



Figure 117 : Place de la Concorde à Paris, France.

Source : <http://footage.framepool.com/fr/shot/888651509-hotel-de-crillon-obelisque-de-louxor-place-de-la-concorde-champs-elysees>

➤ Places en réseau

Ce sont des places qui appartiennent à un réseau de complémentarité et de continuité qui constitue l'image de la ville. En effet, les places en réseau se trouvent sur un parcours, où se côtoient diverses fonctions: religieuses, culturelles, ludiques, créant ainsi une continuité de l'espace public. Chaque place peut donc fonctionner par rapport aux autres.



Figure 118 : Parisier Platz, Berlin.

Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Pariser_Platz



Figure 119 : Alexander Platz, Berlin.

Source : <http://pixabay.com/fr/horloge-mondiale-berlin-454013>

En conclusion, selon Whyte, ces types de places qui attirent un grand flux sont une réussite. En effet, les places les plus fréquentées sont celles qui recèlent un équipement avec une activité commerciale notamment celle d'alimentation et qui génèrent un événement d'une manière régulière.

Annexe II

Exemples de requalification de places publiques

1. Requalification de la place des 4 Septembre, Marseille, France, un nouvel espace urbain apaisé

- **Situation de la place du 4 septembre**

La place du 4 septembre se situe dans un réseau de places publiques au niveau du vieux port de Marseille.

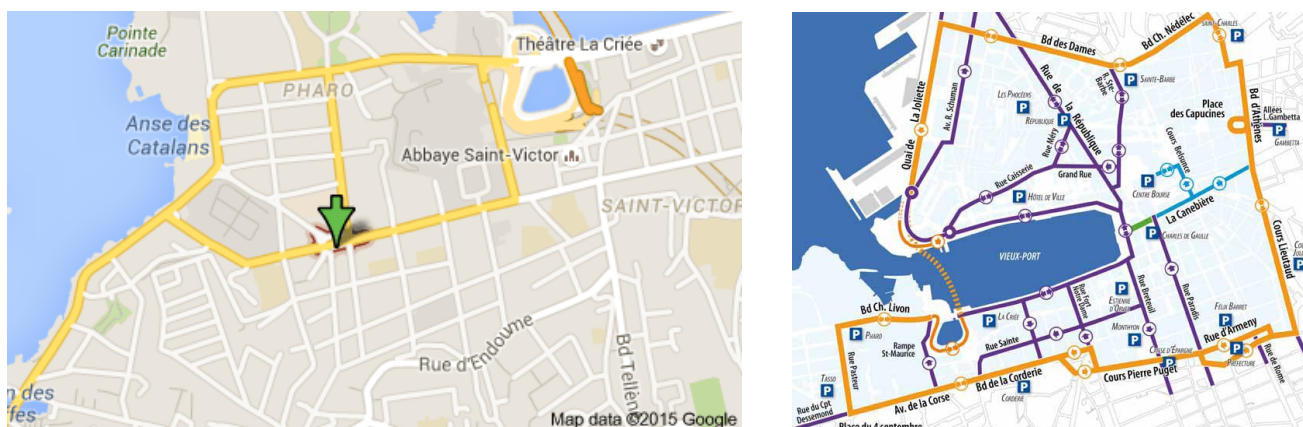


Figure 120, 121 : Situation de la place du 4 septembre.

Source : Place-du-4-septembre-octobre-2011.pdf

- **Etat actuel de la place du 4 septembre**

Actuellement la place n'est qu'un vide entièrement dédié à la voirie et l'automobile, elle représente un carrefour qui supporte une circulation mécanique importante. L'espace est dénaturé à cause du manque d'espace vert et de végétation, il est perçu comme simple lieu de



Figure 122, 123, 124 : Etat actuel de la place du 4 septembre.

Source : http://87.98.216.115/artisans/sites/vieuxport/images/actu_pl-4-sept-avant-travaux-projet-vieux-port_mpm.jpg

<http://www.bss-archi.eu/forum/viewtopic.php?id=28918>

transit. Et ceci est accentué par l'absence de mobilier urbain. La place n'offre aucune possibilité aux passants d'y rester bien au contraire c'est un espace où le piéton se sent perdu entre les véhicules qui viennent de toutes directions.

- **Projet de requalification de la place du 4 septembre**

Dans le cadre du réaménagement du vieux port, la place bénéficie d'une opération de requalification dans le but est de lui attribuer son statut perdu avec envahissement de l'automobile. Plus apaisée et plus sûre pour les piétons. Plus fluide pour les automobilistes.

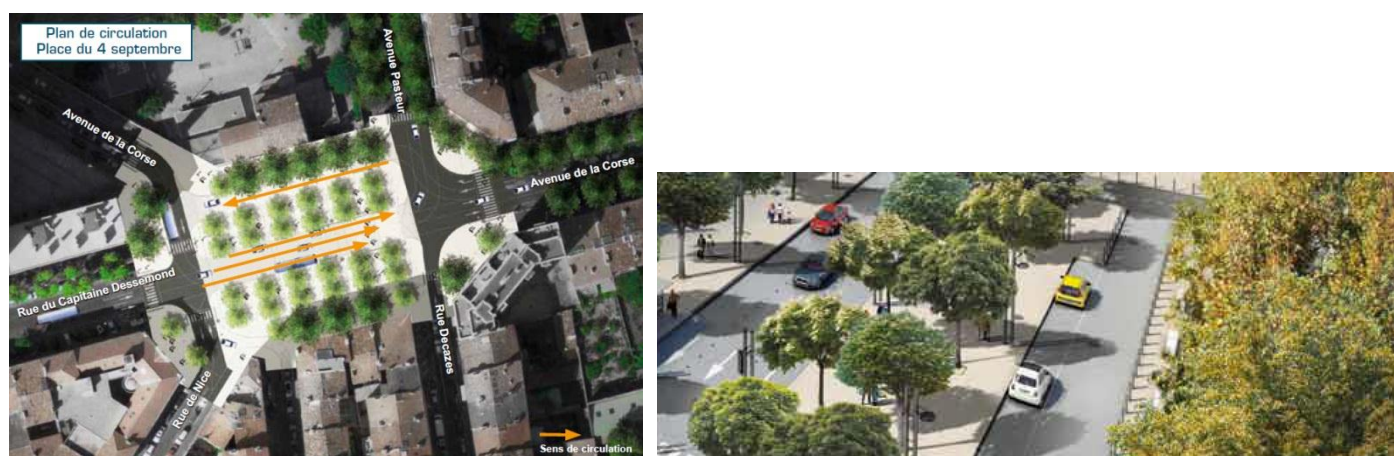


Figure 125, 126 : Futur aménagement de la place du 4 septembre.

Source : le vieux port de Marseille requalification de la place de 4 septembre juin 2012 .pdf

La capacité de circulation des boulevards urbains sera améliorée de 50%, sans nuire à la tranquillité grâce à une action volontaire sur le stationnement illicite en pleine voie. Les automobilistes circuleront sur deux voies dans chaque sens.

Les surfaces piétonnes seront traitées avec du béton sablé pour un aspect de surface élégant. Surélevées de 30 cm contre la rue centrale, de nouvelles bordures éviteront le stationnement illicite, permettront la descente aisée des bus et préviendront des traversées piétonnes non balisées. Les passages piétons seront surélevés à la hauteur de la place, de manière à créer un dos d'âne pour les voitures et à rester accessibles de tous. Sur les voies circulables, un béton désactivé, inconfortable à la marche à pied sera mis en œuvre.



Figure 127, 128, 129 : Matériaux utilisés pour le sol de la place du 4 septembre.

Source : le vieux port de Marseille requalification de la place de 4 septembre juin 2012 .pdf

Le futur aménagement du 4 Septembre a pour objectif « d'améliorer la fluidité des piétons et des voitures ». Il ne sera donc plus nécessaire de faire le tour du rond-point, les voitures pourront passer directement puis, la place sera dotée de zones circulatoires apaisées, de trottoirs élargis, etc.



Figure 130 : Fluidité piétonne au niveau de la place du 4 septembre.

Source : <http://www.entrepreneursodyssey.com/wp-content/uploads/2014/12/Plaza-Mayor-Lima-Collage.jpg>

La place du 4 septembre est une place du centre qui bénéficie d'une requalification dans le cadre d'un réaménagement du port. Ceci dans l'optique d'attribuer une nouvelle qualité à la vie et améliorer sa fréquentation.

L'opération de requalification dans ce cas est plus au moins superficielle car elle se résume à l'aspect formel de la place avec la délimitation des différents espaces pour piétons et automobiles afin d'assurer la sécurité des usagers. C'est la configuration de la place qui a posé problème et a limité l'usage de cette dernière en un lieu de transit rapide. Le but de l'intervention était donc de résoudre le conflit véhicules-piétons au niveau de l'espace entre espace plantés et espace piétons et circulation des voitures.

2. Requalification de la place de la libération, Troyes, France

- **Situation de la place de la libération**

La place de la Libération de Troyes se trouve au cœur historique de la ville de Troyes, dans une zone située aux pieds des remparts antiques et au centre de l'enceinte médiévale.

Elle est le centre névralgique d'un ensemble de panoramas et de voies d'accès :

- au nord-est : le canal, la cathédrale et l'université Hôtel-Dieu
- au sud-est : le bâtiment X Ville de la préfecture
- au sud-ouest : l'artère commerçante Emile Zola
- au nord-ouest : la basilique Urbain IV.



Figure 131 : Siège de la préfecture.



Figure 132 : Situation de la place de la libération.



Figure 133: Cathédrale St Pierre.

Source : http://files1.structurae.de/files/photos/2018/prefecture_1.jpg
http://www.tourisme-troyes.com/files/ot-troyes/files/fichiers/cathedrale_02.jpg

- **Histoire de la place de la libération**

Pendant plusieurs siècles, la place a accueilli des édifices majeurs : insula à l'époque gallo-romaine, abbaye au Moyen-âge, halle au blé au début de l'époque industrielle.

Au départ, c'était une esplanade. Mais comme, dit-on, elle favorisait les rassemblements devant la préfecture, elle fut transformée au début du vingtième siècle en jardin public. Ce qu'elle est restée

L'ancien square permettait une halte. Il était une pause entre les deux parties de la ville, il offrait à la ville ses vieux bancs, ses pelouses, son charme un peu suranné pour s'asseoir un instant, de manger un morceau, de lire quelques pages d'un livre ou d'un journal.



Figure 134, 135 : Ancien square de la place de la libération.

Source : <http://a136.idata.over-blog.com/0/16/41/86/histoire-locale/cpa-troyes-prefecturebeurnonville302.jpg>

http://troyes-en-champagne.blogspot.com/2009_07_01_archive.html

Projet de requalification de la place de la libération

Le moteur de la requalification de la place de la libération est l'implantation centrale d'un parking souterrain. L'aménagement a pris en considération la volonté de la ville à redonner aux Troyens un espace vert convivial, au carrefour de flux de circulations piétonnes et d'échanges. La place s'organise autour d'un fil d'eau, ludique, animé, qui conduit le visiteur jusqu'au grand canal. Ainsi deux espaces se distinguent : un jardin médiéval, incluant une roseraie dans des chambres vertes, et un jardin d'eau au feuillage exubérants.

Ce projet de requalification se dessine donc comme suit :

- Un parking souterrain pour les voitures pour agir sur le flux de véhicules et laisser place au piéton.
- Recomposer les espaces verts de la place en deux parties distinctes.
- Aménager la place en prenant en compte les usages existants.
- Faciliter les flux de circulation piétons.
- Conserver les perspectives majeures sur la cathédrale, la basilique Saint-Urbain et la préfecture.
- Créer un lien visuel sur l'ensemble des espaces verts entre la place de la Libération, et les différentes places avoisinantes.

Toute cette démarche a pour objectif tracé au préalable à savoir un espace de vie convivial aux habitants.



Figure 136 : La percée visuelle de la place de la libération vers la préfecture.



Figure 137 : Implantation du parking souterrain.

Source : https://t2.ftcdn.net/jpg/00/15/87/57/500_F_15875713_joXhpkhBY07HfcoYfu7gjZ7iEtbwqM.jpg
http://www.inrap.fr/userdata/c_bloc_album/0/969/670x510_969_vignette_communique_162_photo_311.jpg



Figure 138 : Aménagement et végétation de la place de la libération.



Figure 139 : La place de la libération en relation avec son environnement.

Source : https://www.ville-troyes.fr/uploads/Image/17/821_1306416310_planmassegeneral1.gif
<http://sauvegardeetavenir.free.fr/images/liberation2>

Pour conclure, la place de la libération a fait l'objet d'une requalification de par son importance tant pour l'image de la ville ancienne que pour ses habitants. En effet, cette place a toujours été une composante importante pour le développement de la ville malgré les transformations qu'elle a subies à travers le temps. Sa requalification est plus profonde que celle de la place du 4 septembre car elle a touché plusieurs aspects : formel, fonctionnel...avec les différents aménagements proposés. Cette différence est due au statut de la place qui diffère mais aussi à la multitude des dysfonctionnements relevés lors de lecture de l'état initial de la place.

Annexe III

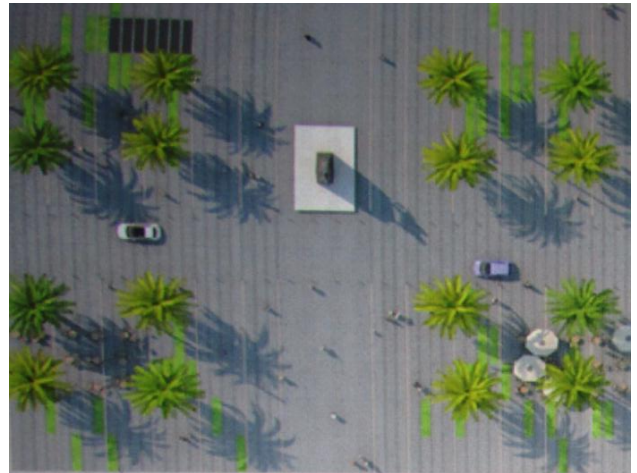
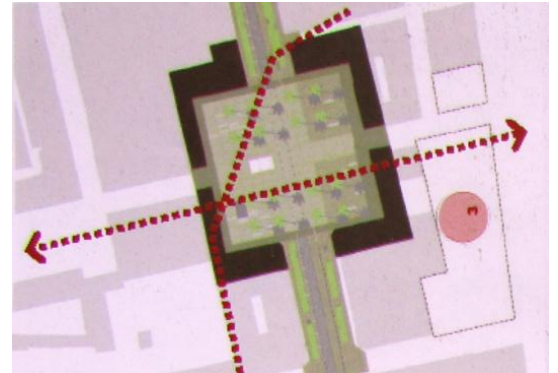
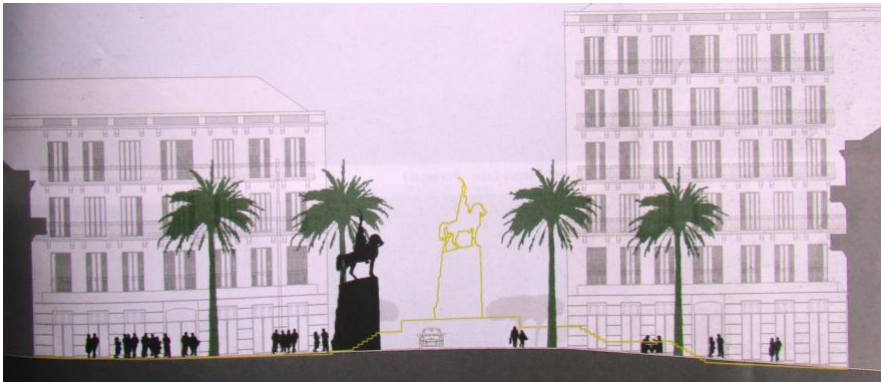


Figure 140, 141, 142, 143, 144, 145 : Simulations 3D du Projet d'aménagement de la place de l'Emir Abdelkader, Alger.

Source : Vie des villes « Les projets qui transforment Alger », hors-série N°03, juillet 20

Annexes IV

Le guide d'entretien

Thème du mémoire de master: Évaluation de la fréquentation de la place de l'Émir-Abdelkader par la méthode SEP (Suivi et Evaluation de la participation)

A. Guide d'entretien auprès des usagers de la place de l'Emir Abdelkader :

➤ **Identification des usagers :**

- Sexe :
 - Femme ○ Homme
- Age :
- Quel est votre lieu de résidence ?
- Que représente le quartier d'Isly pour vous ?
- Quelle est votre occupation actuelle ?
 - a) Travail à temps complet
 - b) Travail à temps partiel
 - c) Sans emploi
 - d) Elève, étudiant, stagiaire non rémunéré
 - e) Retraité
 - f) Femme au foyer

➤ **Rôle et identité de la place dans le quartier :**

- Trouvez-vous que la place de l'Emir est importante pour le quartier d'Isly, et la ville d'Alger ?
- La place est-elle un point de repère pour les habitants de la ville d'Alger ?
- Que représente la place de l'Emir Abdelkader pour vous ?
- La place répond-elle à votre besoin de détente et de loisir ?

➤ **Fréquentation de la place :**

- Pourquoi vous trouvez-vous sur cette place aujourd'hui ?
- Pour quels motifs fréquentez-vous la place de l'Emir ?
- A quelle fréquence venez-vous sur cette place ?
- Quels jours précisément venez-vous sur cette place et pourquoi ?
- Durant quelle période de la journée fréquentez-vous le plus la place ?
- Combien de temps restez-vous sur cette place ?
- A votre avis, qu'est ce qui rend cette place fréquentée et animée ainsi ?

➤ **Image de la place :**

- Etes-vous à l'aise dans cette place ?
- Trouvez-vous que la place est facilement repérée?
- Selon vous, quels sont les points positifs de cette place ?

- Selon vous, quels sont les points négatifs et les problèmes qui vous gênent ?
- Trouvez-vous que la place est bien aménagée ?
- Les infrastructures de cette place vous conviennent-elles ?
- Fermez les yeux et pensez à cette place. Quels mots vous viennent en tête ?

➤ **Projection du PDAU**

- Etes-vous au courant des changements prévu par le plan directeur d'architecture et d'urbanisme sur cette place ?
- Voici l'image future de la place, qu'en pensez-vous ?
- Pensez-vous que vous passerez plus de temps sur la place après ces changements ?
- Selon vous, trouvez-vous qu'elle sera plus attractive et plus fréquentée ainsi ?

➤ **Participation citoyenne**

- Avez-vous déjà participé à des activités de consultation publique organisées par l'APC d'Alger Centre ?
- De quelle manière êtes-vous informé des activités de consultation publique (avis publics dans les journaux, site Web, invitation par courriel, médias sociaux)?
- Avez-vous des commentaires ou des suggestions qui permettraient d'améliorer cette place ?

B. Guide d'entretien administratif :

➤ **Rôle et identité de la place dans le quartier d'Isly et la ville d'Alger**

- Quel est le rôle de la place de l'Emir dans le quartier d'Isly, et pour la ville d'Alger ?
- Trouvez-vous que la place assure le rôle d'un point de repère et de monument historique pour la ville d'Alger ?
- Que représente la place de l'Emir Abdelkader pour vous ?

➤ **Fréquentation de la place de L'Emir Abdelkader :**

- Trouvez que la place est assez fréquentée et animée ?
- A votre avis, quelles sont les motifs pour lesquels la place est fréquentée ?
- A votre avis, quels sont les facteurs de fréquentation et d'animation de cette place ?

➤ **Image de la place :**

- Trouvez-vous que la place est facilement repérée?
- Selon vous, quels sont les points positifs et négatifs de la place ?
- Trouvez-vous que la place est bien aménagée ?
- Quelle est l'image que renvoie cette place aujourd'hui ?

➤ **Projection du PDAU**

- Quelles sont les actions prévues par la PDAU pour la place de l'Emir Abdelkader ?
- Pensez-vous que cette requalification rendra la place plus attractive et plus fréquentée ?
- Trouvez-vous que cette requalification engendrera d'autres projets et attirera des investisseurs
- Pensez-vous que ces actions renforceront l'attractivité et la fréquentation de la place ?
- Selon vous, ce projet répondra-t-il aux perspectives tracées pour la capitale Alger, ville monde ?

➤ **Participation citoyenne :**

- Quelle place attribuez-vous aujourd'hui au citoyen dans le projet concernant la place de l'Emir Abdelkader ?
- A quel niveau le citoyen participe dans ce projet ?
- Avez-vous fait une séance de consultation ou de concertation avec les citoyens afin de les mettre au courant des actions à mener sur la place ?
- Quels moyens avez-vous utilisé afin d'informer les citoyens de ce projet ?
- Les citoyens de la commune d'Alger Centre sont-ils représentés par des associations du quartier ?
- Ces dernières sont-elles présentes lors des séances de concertation ?
- Pensez-vous que les citoyens vont adhérer à la proposition de requalification de la place de l'Emir Abdelkader, telle que le plan stratégique la prévoit ?
- Selon vous, jusqu'à quel point les citoyens seraient prêts à contribuer dans ce projet.
- Selon vous, comment peut-on impliquer d'avantage les citoyens dans cette démarche participative.

Annexe V

Questionnaire de post-évaluation auprès des usagers de la place de l'Emir Abdelkader

Le formulaire de questions

Ce questionnaire est établi dans le cadre de préparation d'un mémoire de Master Recherche intitulé : Évaluation de la fréquentation de la place de l'Émir-Abdelkader par la méthode SEP (Suivi et Evaluation de la participation)

- Cochez la réponse que vous sélectionnez.

Etes-vous favorable à :

1) La suppression du rond-point pour désenclaver la place de l'Emir Abdelkader et résoudre le conflit piétons-voitures ?

Oui Non Autre

2) La mise en valeur de la percée vers le MAMA en déplaçant la statue et ainsi réorganiser le flux mécanique ?

Oui Non Autre

3) L'organisation des événements ayant trait à l'histoire, au loisir et à l'éducation tels que la projection de documentaires et la proposition de jeux et de quiz pourtant sur l'histoire qui se perpétuent au temps libre, notamment les week-ends ?

Oui Non Autre

4) La diversification de l'activité commerciale au niveau de la place : terrasse, librairie pour la vente des livres, et boutique pour la vente des souvenirs ?

Oui Non Autre

5) La création d'une ambiance nocturne grâce à la mise en lumière de la place qui dignifiera la statue de l'Emir Abdelkader et le cadre architectural des bâtiments qui l'entourent ?

Oui Non Autre

6) L'amélioration de la sécurité par l'éclairage public ?

Oui Non Autre

7) L'interdiction du stationnement sur la place de l'Emir Abdelkader afin de ne pas l'étouffer ?

Oui Non Autre

8) L'augmentation du nombre de places assises, avec des bancs publics et des aménagements protégeant du soleil ?

Oui Non Autre

9) La création de nouvelles zones d'ombre et une structure écologique assurant un confort pour la circulation piétonne : Utilisation de la végétation au niveau de la place ?

Oui Non Autre

10) La création des jets d'eau qui améliorent le confort de la place par le rafraîchissement de l'air tout en recyclant les eaux de pluie de la place qui seront stockées et traitées en souterrain ?

Oui Non Autre